PLAN QUINQUENNAL
CCNB/CAMPBELLTON

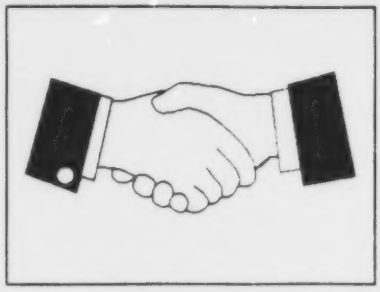

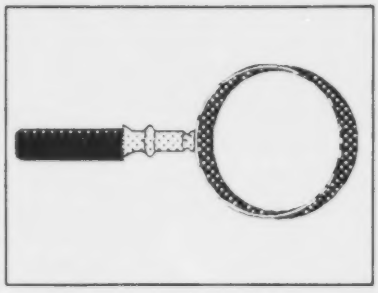

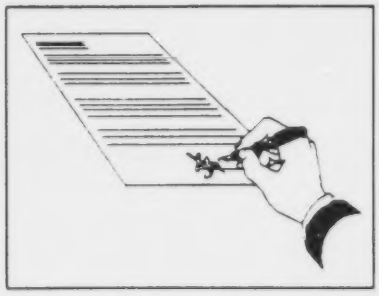

New
Nouveau Brunswick
Enseignement supérieur et Formation
L'honorable Russel H.T. King Ministre

Septembre 1990 à juin 1991

INTRODUCTION

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton, suite à de nombreuses rencontres et présentations auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation, dans le but de se donner une vision d'avenir, s'est vue confier le mandat d'entreprendre une recherche. Le mandat se lit comme suit :

> *"à la demande du Ministre Russell King M.D. et le Ministre Edmond Blanchard, que la direction de la Coordination des programmes et de l'apprentissage élabore un plan de cinq ans pour le CCNB-Campbellton. Pour ce faire, la direction travaillera en étroite collaboration avec le collège et pourra consulter divers intervenants dans la communauté et d'autres ministères s'il y a lieu. Ce plan devrait prendre en considération les programmes réguliers et les services de formation à la communauté sans pour autant remettre en question les secteurs de spécialisation des différents collèges. Ce plan quinquennal devrait être completé pour la fin juin pour discussion avec le sous-ministre adjoint et présentation au sous-ministre."*

Pour ce faire, le Collège s'est formé un comité de recherche interne. Le comité a analysé en profondeur les programmes existants sur le plan de l'établissement, identifié de nouveaux programmes compatibles à sa spécialisation, et précisé les besoins de formation pour la communauté du Restigouche. Les membres de l'équipe de recherche se sont assurés, dans l'évaluation des programmes proposés, que les sept (7) critères de sélection soient respectés en l'occurence: le mandat du Ministère, la spécialisation du Collège, les possibilités d'emplois, le potentiel d'étudiants, les disponibilités des services ailleurs, la rénumération et les implications financières. Par conséquent, le comité a adopté une méthodologie de recherche bien scientifique. La grande majorité des enquêtes s'est faite par la voie de questionnaires conçus spécifiquement pour obtenir les renseignements pertinents au secteur enquêté tout en respectant les sept critères de sélection pré-établis. En plus le comité a suivi, dans certains dossiers, une approche de consultations et d'entrevues directes avec les intervenants.

Le secteur de Santé, Services communautaires et métiers a fait une analyse approfondie de tous les programmes existants sous son égide. Le secteur a également évalué seize (16) nouveaux services de formation qui pourraient être intégrés à la programmation du Collège. Il a aussi jeté un regard sur le besoin dans le domaine d'Ébénisterie et Fabrication de meubles. Les résultats de ces analyses sont communiqués dans le rapport du secteur de la Santé et Services communautaires.

Le secteur Secrétariat et Service à la personne a également poursuivi une étude à deux (2) volets. Au niveau des programmes réguliers, il a été difficile de proposer des modifications majeures car le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation est en voie de restructurer ces services de formation. Concernant l'ajout de nouveaux programmes, le secteur a évalué quatres nouvelles possibilités. Cependant, les résultats de leurs recherches se sont révélés négatifs.

En ce qui a trait au secteur de la Formation générale, l'étude s'est surtout concentrée vers l'extension des services de formation académique au Restigouche-Est et Restigouche-Ouest. Le secteur a aussi consulté plusieurs études réalisées par d'autres instances et agences externes du Collège, toutes faisant mention de la nécessité d'accroître la formation académique dans ces régions.

En dernier lieu, le comité de recherche a jeté un regard au dossier des services à la communauté. Cette recherche a pris le format d'un processus de consultation auprès de plusieurs intervenants notamment; Groupes de coordination, Chambre de Commerce de Campbellton, Commission Industrielle du Restigouche et bien d'autres. L'exercice a surtout permis d'identifier les infrastructures que le Collège aura besoin d'acquérir pour lui permettre d'offrir un service de qualité à la Communauté de Restigouche.

Le lecteur retrouvera, à la fin de chaque section, un tableau sommaire des programmes étudiés et un tableau précisant leur année d'implantation. Le comité de recherche du Collège croit approprier de préparer un plan d'action précisant les étapes d'implantation ainsi que les ressources humaines, financières et physiques requises. Mais cette phase devra être seulement entreprise après que le Ministère aura révisé le document et autorisé la mise en oeuvre du plan quinquennal pour le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

I. **INTRODUCTION** iii

II. **ANALYSE GLOBALE DES SERVICES DE FORMATION ANTÉRIEURS ET PRÉSENTS DU CCNB-CAMPBELLTON (Historique)** 3

III. **SECTEUR SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES & MÉTIERS**

A) **Introduction** 7

B) **Programmes existants** 9
a) Infirmier-ère-auxiliaire 10
b) Préposé-e aux soins hospitaliers 17
c) Aide en santé mentale communautaire 23
d) Intervenant en intégration communautaire 29
e) Techniques en garderie 35
f) Assistant-e technique en pharmacie 40

C) **Programmes nouveaux**
a) Assistant-e dentaire (techniques) 43
b) Hygiéniste dentaire (techniques) 51
c) Techniques de laboratoire médical 60
d) Conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire 67
e) Conseiller-ère en services d'intégration, mention éducationnelle 76
f) Conseiller-ère en animation communautaire mention conditionnement physique 85
g) Conseiller-ère en animation communautaire mention loisirs 92
h) Techniques en garderie 2e année 101
i) Techniques en réadaptation physique 109
j) Techniques de diététique 116
k) Techniques ambulancières 120
l) Bois et matériaux ouvrés 121

D) **Programmes non-recommandés au CCNB - Campbellton**
a) Techniques infirmières 126
b) Techniques d'inhalothérapie 132
c) Techniques funéraires .....
d) Techniques préventives des incendies .....

E) **Tableaux**
a) Sommaire des recherches (1) 138
b) Implantation des programmes (2) 142

PAGE

IV. **SECTEUR D'ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS**

A) **Introduction** 143

B) **Programmes existants**
a) Récupération scolaire 145
b) Formation de base 151

C) **Programmes nouveaux**
a) Formation linguistique, Existant au CCNB, Nouveau Restigouche Est et Ouest 157
b) Academic Upgrading Existant au CCNB, Nouveau Restigouche Est 164
c) Récupération scolaire Existant au CCNB, Nouveau Restigouche Ouest 169
d) Formation de base, Existant au CCNB Restigouche Ouest 177
e) Literacy (Jacquet River, Lorne, Nash Creek) 189
f) Formation de base et Literacy (Dalhousie) 198

D) **TABLEAUX**
a) Sommaire des recherches 208
b) Tableau d'implantation des programmes 212

V. **SECTEUR TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT ET SERVICES À LA PERSONNE**

A. **Introduction** 213

B. **Programmes existants**
a) Coiffure pour dames 215
b) Techniques de soins esthétiques 220
c) Transcription médicale (français et anglais) 225
d) Commis-dactylo, commis de banques et d'institutions financières 232

C. **Programmes non-recommandés**
a) Techniques des archives médicales 234
b) Techniques de la documentation 238

D. **Tableaux**
a) Sommaire des recherches 244

PAGE

VI. **SERVICE À LA COMMUNAUTÉ**

A. **Introduction** 246

B. **Méthodologie** .....

C. **Résultats des consultations**
a) Foresterie .....
b) Construction .....
c) Pâte et Papier .....
d) Touristique .....
e) Groupes de coordination du Restigouche .....
f) Centre d'emploi et immigration du Canada .....
g) Entrepreneurship .....
h) Plan andragogique du Restigouche Ouest .....

D. **Conclusion et recommandations**

VII. Conclusion 254

VIII. **Tableaux**
a) Couts d'implantation et d'opération des nouveau programmes

RÉFÉRENCES

HISTORIQUE

Le Collège de Campbellton ouvra ses portes en 1970. À l'époque, il était connu comme l'École des Métiers et était administré par l'École des Métiers de Bathurst. Sur le plan administratif et opérationnel la personne responsable des activités jour à jour était un directeur adjoint. La planification, l'organisation, l'implantation, le contrôle et l'évaluation de l'ensemble des activités se faisaient à partir de la direction de l'École des Métiers de Bathurst.

L'inscription totale pour l'année 1970 était dans les proximités de 400 étudiants et étaient répartis dans les programmes suivants: C. P. F. P., Secrétariat, Charpenterie, Briquetage, Coiffure pour dames, Boucherie.

Le nombre total d'employé-e-s à cette époque était de 27, dont 18 enseignants. Il est important de noter que de 1970 à 1979, cette institution n'était pas responsable sur le plan administratif des services à l'extension, cours du soir, cours contractuel, etc...

Les événements qui ont contribué à l'évolution du Collège de Campbellton sont les suivantes:

1974 - Les Écoles de Métiers et Institut de Technologie du Nouveau Brunswick se séparent du ministère de l'Education et forment un réseau de dix (10) collèges sous la tutelle de la Corporation des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. Les programmes, infirmier-ère-auxiliaire et conseiller pour déficients mentaux sont implantés.

1976 - Le programme de transcripteur médical fut implanté.

1978 - Le Collège de Campbellton fut pourvu de son propre directorat.

1979 - Le Collège devient responsable de son propre service de l'extension.
- Le Collège est doté d'un comptable et d'un agent d'extension.
- Le programme de préposés aux soins psychiatriques fut implanté.

1980 - La corporation du CCNB est abolie et les collèges deviennent sous la tutelle du ministère de l'Education permanente et partage les deux (2) Sous-ministres et le Ministre du ministère de l'Education.
- Le Collège célèbre son dixième anniversaire.
- Les programmes de Fabrication de meubles/ébénisterie et Préposés aux soins hospitaliers furent implantés.

Historique (suite...)

1982 - Le Ministère obtient son propre Ministre et Sous-ministre.
- Le programme de briquetage est discontinué.
- Le programme de Commis de banques et d'institutions financières fut implanté.

1983 - Le Collège de Campbellton met sur pied un secteur des Services aux étudiants et embauche un conseiller en orientation.
- Le directeur du Collège reçoit l'appui d'un adjoint pédagogique.
- Le programme de Techniques de garderie fut implanté.

1984 - Le Collège implante un processus d'évaluation du personnel en fonction de deux volets:
1) Pour assurer la qualité des programmes et services offerts;
2) Donner une meilleure direction au développement professionnel des ressources humaines.
- Le programme Electronique (Radio, T.V.) fut transféré à Bathurst et le programme de Charpenterie fut discontinué.

1985 - Deux (2) nouveaux services sont ajoutés à l'organisation et trois (3) enseignants y sont affectés à temps plein et ceux -ci sont les suivants: - Langue seconde - Alphabétisation.
- Les programmes de Barbering et Rembourrage furent implantés.

1986 - Le ministère des Collèges communautaires est dissous et un nouveau ministère soit le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation est créé. Ce nouveau ministère incorporait les services autrefois offerts par le ministère des Collèges communautaires, le service d'apprentissage et certification; autrefois du ministère du Travail et de l'école d'artisanat ainsi que les écoles d'infirmières. Suite à ce changement, le Collège de Campbellton assume, pour l'instant, la responsabilité de la surveillance de l'apprentissage et certification des métiers dans la région.
La Garderie de l'Enfant Magique Inc. fut inaugurée offrant ainsi des services de garde d'enfants d'âge préscolaire. La priorité de ses services est offert à la population étudiante du Collège, en seconde priorité au personnel et ensuite à la population en général.

Historique (suite)

1987 - Le Collège met sur pied une bibliothèque et obtient les services d'un bibliothécaire.
- Le Collège aménage un laboratoire combiné afin d'accommoder le programme de Pré-technologie.
- Le Collège obtient les services d'un coordonnateur en alphabétisation.
- Implantation des unités intégrées d'enseignement
- Implantation d'un service analyse

1988 - Le ministère progresse positivement dans la réalisation de sa mission et le Collège communautaire de Campbellton faisant partie intégrale de ce réseau dynamique implante le concept des unités intégrées d'enseignement. Les résultantes de cette démarche ont un impact considérable dans la croissance des services de formation à la communauté. De plus sur le plan provincial le nombre de programmes réguliers du ministère a presque doublé dans l'espace de quelques années. Le nombre de programmes réguliers du réseau se situe présentement à cent-vingt, comparativement à soixante-huit en 1987. Un autre évènement qui fait partie intégrale de ce concept est la nouvelle orientation du mini tère vers la spécialisation des collèges. Cette approche a contribué à augmenter les services de formation à la population tout en faisant un ménage longuement attendu dans le processus de planification des programmes et de la mission particulière de chacun des collèges.

Tous ces changements ont augmenté le volume des services et a justifié l'acquisition d'un poste d'un conseiller en formation. Le rôle principal de cette fonction est d'identifier et d'analyser les besoins des services de formation.

1991 - Implantation du programme d'Assistant-e techniques en pharmacie et l'ajout d'une classe en techniques de garderie.

A présent, le Collège offre 15 programmes, ceci inclut le programme de langue seconde et alphabétisation. Durant les deux (2) dernières annees, le Collège a desservi entre 4 000 et 4 500 étudiants par année dans tous nos services éducatifs. L'effectif à date en matière de personnel se situe au nombre de 52 sur le plan régulier. Dans le contexte des services à la communauté, l'effectif se résume à 54 postes à terme et surnuméraire pour un total de 106 employés. Cela exclut les cours du soir.

Historique (suite)

Suite à ce sommaire historique, il devient évident que le Collège de Campbellton a évolué considérablement depuis sa fondation. De plus, le Collège et son personnel ont démontré un énorme potentiel dans le contexte d'innovation et d'adaptation au changement. C'est pourquoi d'ailleurs que nous avons cru à propos de planifier à plus long terme nos activités de formation sur le plan provincial et le service à la communauté. Les conclusions que nous proposons par le biais de ce rapport vont permettre au collège de s'épanouir davantage en vue de mieux desservir la population.

SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET MÉTIERS

SECTEUR SANTÉ ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Introduction

Le secteur Santé et Services communautaires s'est d'abord penché sur la pertinence de retenir parmi ses services, les programmes offerts présentement sous son égide. Les programmes permanents ont fait l'objet d'une étude interne laquelle a été suivi d'un regard sur les études déjà menées par des agences externes du Collège dans chacun des domaines respectifs. Il s'agit des programmes suivants: Aide en santé mentale communautaire, Assistant technique en pharmacie, Intervenant en intégration communautaire, Techniques de garderie, Infirmière auxiliaire et Préposé aux soins hospitaliers.

Le secteur a également effectué des recherches et des consultations préliminaires dans seize domaines différents dont les suivants: Technologie de laboratoire médical, Techniques d'inhalothérapie, Techniques infirmières, Techniques de réadaptation, Techniques dentaires (assistant), Hygiéniste dentaire, Techniques de garderie (2ième année); Conseiller en services d'intégration, mention communautaire et mention éducationnelle et Conseiller en animation communautaire, mention loisirs et mention conditionnement physique et programme Ébénisterie/fabrication de meubles.

Les programmes Techniques de diététique et Techniques ambulancières font également partie des services que le CCNB-Campbellton souhaitent inclure dans sa programmation. Par contre, due à des circonstances incontrôlables, il n'a pas été possible d'effectuer de recherches pour ces derniers.

Quant au programme Techniques funéraires, les communications initiales avec des intervenants dans ce secteur ont suffit pour écarter l'éventualité de plus amples démarches; le marché n'étant pas favorable à une telle initiative.

Finalement, le programme Techniques préventives des incendies ne cadrant pas dans le mandat du CCNB-Campbellton, il fut décidé de ne pas dépenser d'énergie à le rechercher.

En dépit du fait que le programme Ébénisterie/Fabrication de meubles ne figure plus à la programmation permanente du Collège, il fut décidé de l'inclure dans ses services à être offerts dans le futur. Les résultats d'un sondage préliminaire et des recommandations accompagnent cette proposition laquelle cherche à jeter un regard sur toute l'industrie du bois d'où découle la fabrication de produits secondaires au Nouveau-Brunswick.

En terminant, il est à noter que certains domaines ont nécessité une étude de marché approfondie, d'autres préliminaires et quelques-unes des rencontres avec des intervenants clés. La méthodologie employée pour chacun de ces domaines est décrite plus en détails à la section trois (3) de chacun des services ainsi que les résultats obtenus.

Dans les deux (2) premières sections du rapport, on retrouve respectivement la description du programme envisagé, les hypothèses et la description du problème. La quatrième section renferme les implications, la conclusion et les recommandations pour chacun des programmes à l'étude.

PROGRAMMES EXISTANTS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Infirmier-ère auxiliaire

DURÉE: 50 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires pour donner des soins infirmiers aux malades subaïgus, chroniques, ou en convalescence et qui requièrent des soins de soutien. Les apprenant-e-s acquièrent aussi la compétence nécessaires pour assister et dispenser, sous la direction d'un-e infirmier-ère immatriculé-e ou d'un médecin, dans les soins à donner aux malades atteints d'affections aigués en milieu hospitalier, foyer de soins, centre de réadaptation et dans la communauté.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Comprendre les besoins humains de la personne en bonne santé et de la personne malade;
2. Effectuer diverses tâches de soins infirmiers faisant partie de son rôle stipulé dans l'acte d'immatriculation de l'Association des infirmier-ères auxiliaires;
3. S'adapter au travail dans une équipe formée de personnes diverses et avec une équipe multidisciplinaire;
4. Communiquer efficacement avec ses collègues et les patients.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, foyers, centres de réadaptation, la communauté et les bureaux de médecins.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME:

Actuel	Préposé
20	25

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Infirmier-ère auxiliaire autorisé-e

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'infirmier-ère-s auxiliaire-s autorisé-e-s.

2. Le CCNB-Campbellton se doit de continuer à offrir le programme d'infirmier-ère auxiliaire en français afin de rencontrer le besoin de formation dans ce domaine.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton offre la formation d'infirmier-ère auxiliaire depuis 1973. Il est le seul Collège à dispenser cette formation en français au Nouveau-Brunswick. Il est à souligner que ce service de formation relève du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Par conséquent, si la demande des employeurs et des apprenant-e-s sont réelles, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de maintenir ce programme au CCNB-Campbellton.

Les finissant-e-s du Collège éprouvent depuis toujours des difficultés à réussir l'examen d'enregistrement de l'Association des infirmiers-ères auxiliaires du Nouveau-Brunswick. Le CCNB-Campbellton souhaite donc se pencher sur cette situation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de la situation

Comme il le fût mentionné dans la description du problème, les finissant-e-s du programme infirmier-ère-s auxiliaires du CCNB-Campbellton éprouvent de la difficulté à réussir les examens d'enregistrement. Afin de corriger cette situation des démarches ont été entreprises auprès du sous-ministre adjoint, M. Raymond Daigle, et du personnel enseignant du secteur santé. Voici donc les résultats de ces démarches.

Résultats:

En octobre dernier seulement 50% des 18 finissant-e-s de 1990 ont réussi l'examen d'enregistrement de l'Association. Ce taux est très bas comparativement à ceux des programmes des anglophones lequel se situe aux alentours de 95%. Il faut dire également que le taux de réussite des finissant-e-s du CCNB-Campbellton n'a jamais dépassé les 70%. Devant un tel état de fait le Collège a demandé en mars dernier à M. Raymond Daigle de faire une demande à l'Association des infirmier-ère-s auxiliaires d'avoir accès à une copie du dernier examen afin de vérifier la qualité des questions posées, leur formulation ainsi que leur pertinence. La demande a été acheminée à M. Normand McDonald de l'Association et la réponse se fait attendre.

Puisque le CCNB-Moncton offre le même programme en anglais, la titulaire du programme du CCNB-Campbellton, Mme Linda LePage LeClair, s'est rendue à ce Collège en juin dernier afin de prendre connaissance de l'encadrement, du format de livraison, de la documentation, des ressources humaines, etc. en place pour les étudiants-es infirmiers-ères auxiliaires. Après trois (3) jours de consultation, il en est ressorti que les enseignant-e-s de Moncton n'ayant pas à donner de services à d'autres programmes conservent une plus grande disponibilité et une plus grande flexibilité dans leur façon de livrer la matière. Mme LePage LeClair a pu se rendre compte que leur format de livraison est sensiblement différent de celui de Campbellton en ce sens que la théorie est couverte en classe puis reprise quotidiennement en stage. Ainsi l'étudiant-e reçoit beaucoup plus d'heures d'enseignement par matière et peut mieux l'assimiler avant de s'embarquer dans des sujets nouveaux. Les enseignant-e-s peuvent ainsi donner jusqu'à 783 heures d'enseignement. Cette flexibilité est compromise au CCNB-Campbellton car les enseignant-e-s doivent livrer des cours aux deux (2) groupes d'étudiant-e-s c'est-à-dire aux Infirmier-ère-s auxiliaires ainsi qu'aux Préposé-e-s aux soins hospitaliers.

Le fait que les enseignant-e-s enseignent aux Préposé-e-s aux soins hospitaliers enlève pratiquement toute forme de flexibilité rendant impossible l'encadrement dont jouissent les étudiant-e-s du CCNB-Moncton.

En outre, le Collège de Moncton dispose de 3.5 enseignant-e-s à temps plein pour 25 étudiant-e-s. Le CCNB-Campbellton en a que 2.9 pour 20 étudiant-e-s, parfois 22. De plus, les enseignant-e-s donnent des cours en anatomie en soins esthétique (100 heures) et un cours en nutrition (30 heures).

Le programme Préposé-e aux soins hospitaliers ne compte que 1.3 personnes/jours pour 12 étudiant sur 52 semaines. Par conséquent, il est essentiel que les groupes d'étudiant-e-s des deux (2) programmes infirmier-ère-s auxiliaire et Préposé-e aux soins hospitaliers soient regroupés pour plusieurs cours.

Quant aux objectifs couverts à Moncton, ils sont pratiquement les mêmes qu'à Campbellton. Le type d'étudiant-e-s qui s'inscrivent au CCNB-Moncton ne semble pas être de calibre plus fort que ceux de Campbellton. Quant au laboratoire il n'est pas mieux équipé que celui du CCNB-Campbellton. Par ailleurs les enseignant-e-s de Moncton disposent de beaucoup plus de matériel didactique (livres, vidéos, questionnaires, etc.) que ceux de Campbellton. La raison est que toutes les nouveautés sont publiées en anglais d'abord et rarement en français.

En outre, le CCNB-Moncton favorise l'approche de l'enseignement modulaire comprenant un nombre important de tests objectifs et de présentation magistrales.

Il s'agit là des points majeurs qui ont été identifiés lors de la visite de Mme Linda LePage LeClair et dont il faudra tenir compte à l'avenir.

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a consulté l'Étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectué par le Service de Planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

En outre, le CCNB-Campbellton a voulu connaître les projections du ministère de l'Emploi et Immigration Canada dans le domaine des soins infirmiers. Les données de l'étude qu'a conduit ce Ministère en 1985 sont donc présentées plus loin.

Résultats: Étude de marché

Il y avait au Nouveau-Brunswick en 1990 selon l'étude du Service de Planification 1609 infirmier-ère-s autorisé-e-s en poste. L'étude prévoit 363 postes vacants d'ici 1995 au Nouveau-Brunswick. Le salaire horaire se situait entre 10.21$ et 11.27$ en 1989.

Le taux de placement des finissant-e-s des Collèges communautaires était excellent. Après avoir interrogé soixante-cinq pour cent des diplômés du programme, 91% de ces derniers détenaient un emploi dont plus du tiers à temps partiel. Ils avaient tous (sauf deux) un emploi correspondant à leur formation.

L'étude menée par Emploi et Immigration Canada prévoyait en 1985 un besoin de 552 infirmier-ère-s auxiliaire-s autorisé-e-s entre 1986 et 1992 au Nouveau-Brunswick. Selon cette étude, 336 personnes quitteront leur poste pendant cette période. A ces départs s'ajoutent la création de 216 nouveaux postes pour un total de 552.

Au niveau national, le nombre prévu de postes à combler pourrait atteindre les 15, 211 pour cette même période. Il n'est donc pas étonnant de voir un taux d'emploi se situant à 91% et cela depuis les deux (2) dernières années.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s le CCNB-Campbellton a vérifié le nombre de demandes d'admission qu'il a reçu au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des étudiant-e-s est de nature provinciale. Le nombre des demandes ne cesse de croître. Effectivement en 1989-90 le CCNB-Campbellton a reçu 82 demandes pour 20 places disponibles; en 1990-91, 90 demandes et en 1991-92 un total de 108 demandes soit plus de 5 fois le nombre de places disponibles.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignant-e-s du Département de Santé.

Résultats: Ressources nécessaires

A la lumière de l'étude comparative qu'à effectuée Mme Linda LePage LeClair en juin dernier, le CCNB-Campbellton est convaincu qu'il se doit d'augmenter le nombre de ses ressources humaines dans ce programme. Il serait tout à fait justifiable d'augmenter le nombre d'étudiants à 25 et de faire passer les ressources humaines de 2.9 à 3.5 soit le même ratio qu'au CCNB-Moncton.

Les autres ressources peuvent demeurer les mêmes, c'est-à-dire, les fonds dans les primaires 4, 5 et 6. Le budget total passerait donc de 132,572.25$ à 156,572.25$ pour l'année 1992-93.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra poursuivre la formation d'infirmier-ère auxiliaire autorisé-e à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires. Il pourra améliorer la qualité de son programme en autant que le Ministère lui accorde .6 personne/jours de plus soit un montant de 24,000.00.

CONCLUSION:

Puisque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des infirmier-ère-s auxiliaires autorisé-e-s et que ce programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton, il va sans dire que ce dernier doit être inclu dans le plan quinquennal. De plus, puisque les demandes sont nombreuses, il serait pertinent d'augmenter le nombre d'étudiant-e-s au programme ainsi que les ressources humaines de manière à conserver le même ratio qu'au CCNB-Moncton soit 3.5 pour 25. Étant donné que les études de marché démontrent un très grand potentiel d'emplois dans le domaine des soins infirmiers au Nouveau-Brunswick, que le taux de placement des finissant-e-s est très élevé, soit 91%, et que la demande d'admission ne cesse de croître, le CCNB-Campbellton formule la recommandation qui suit.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme infirmier-ère soit maintenu au CCNB-Campbellton.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde .6 personne/jours en sus au CCNB-Campbellton afin de lui permettre de livrer un meilleur programme.

3. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation fasse passer le nombre d'étudiant-e-s de 20 à 25 dans ce programme et cela dès septembre 1992.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Préposé-e aux soins hospitaliers

DURÉE: 50 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires pour donner des soins à des malades sous la surveillance d'un médecin ou d'un-e infirmier-ère diplômé-e. Le-la préposé-e aux soins hospitaliers s'intéresse au bien-être de tous les patients sous sa responsabilité. L'apprenant-e reçoit une formation théorique touchant le code déontologique, l'hygiène, l'anatomie, la physiologie, la bactériologie, l'urologie, l'orthopédie, la terminologie médicale, la pharmacologie et les mesures d'urgence. Il étudie également la réanimation cardiopulmonaire et les premiers soins, élémentaires et avancés. Une formation informatique sur les feuilles de température sera donnée dans les hôpitaux utilisant cette méthode. L'expérience pratique suit la formation théorique et est acquise dans plusieurs services hospitaliers. L'apprenant-e effectue des stages de deux semaines dans les services suivants: médico-chirurgie, gériatrie, neuro-chirurgie, urologie, orthopédie, clinique externe et ambulance.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Assurer un niveau élevé de soins aux patients;
2. Comprendre et de maîtriser les compétences requises dans l'accomplissement de ses tâches;
3. Rencontrer les besoins des patients en relation avec ses tâches;
4. Faire preuve d'une attitude positive et de respect envers les patients et leurs diverses maladies, les collègues, le personnel de l'hôpital et les politiques de l'hôpital;
5. S'engager à une actualisation professionnelle en augmentant continuellement ses connaissances et compétences.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, établissements psychiatriques, centres de réhabilitation, foyers, services ambulanciers.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME:	Actuel	Proposé
	12	24

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Préposé-e aux soins hospitaliers

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de préposé-e-s aux soins hospitaliers possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton se doit de continuer à offrir le programme de préposé-e aux soins hospitaliers en français afin de rencontrer le besoin de formation dans ce domaine.

3. Le CCNB-Campbellton devrait augmenter son nombre d'étudiant-e-s dans ce programme.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton offre la formation de préposé-e aux soins hospitaliers depuis 1980. Il est le seul Collège à dispenser cette formation en français au Nouveau-Brunswick. Ce service de formation s'insère dans le mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Par conséquent, si la demande des employeurs et des apprenant-e-s demeurent constantes, le Ministère se doit de maintenir ce programme au CCNB-Campbellton, Collège ressource dans le domaine de la santé.

En outre, il y a peut-être lieu d'augmenter le nombre d'étudiant-e-s si tous les facteurs favorisent une telle augmentation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a consulté l'Étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectué par le Service de Planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

De plus, le CCNB-Campbellton s'est penché sur l'étude national qu'a conduit le ministère de l'Emploi et Immigration Canada en 1985 relativement aux perspectives d'emplois dans un grand nombre de secteurs. Les résultats pour préposé-e-s aux soins hospitaliers sont présentés à la section suivante.

Résultats: Étude de marché

L'Étude de suivi a révélé que le taux de placement chez les préposés aux soins hospitaliers est excellent. Les treize (13) répondants au sondage étaient intégrés à la population active et un seul parmi eux n'était pas titulaire d'emploi. Ils avaient tous un emploi au Nouveau-Brunswick correspondant directement à leur formation. Les salaires hebdomadaires se situaient à 522$, ce qui est nettement plus élevé que la moyenne des salaires inventoriés pas l'Étude du suivi.

Selon l'étude mené par Emploi et Immigration Canada en 1985, 33,000 débouchés seront créés entre 1989 et 1995 dont 3,6 de ces derniers au Nouveau-Brunswick. Il ne s'agit pas d'une augmentation de la demande mais plutôt de postes laissés vacants par ceux qui se retirent du marché du travail ou qui changent de métier. Plusieurs emplois seront toutefois créés suite à la venue de foyers pour personnes âgées et maisons de soins prolongés.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton a recensé le nombre de demandes d'admission qu'il a reçues au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des étudiant-e-s est de nature provinciale. On remarque cependant une diminution dans le nombre des demandes. En effet, le Collège avait reçu 47 demandes en 1989-90; 46 en 1990-91 et seulement 27 en 1991-92. Il n'y a pas de raison évidente pour qu'il en soit ainsi sauf qu'il s'agit là d'une seule année ou la demande est moins forte. Il n'y a peut-être pas lieu de s'alarmer encore puisque le nombre de places disponibles en ce moment n'est que de 12. Il serait peut-être temps toutefois de songer à publiciser ce programme auprès de la clientèle potentielle.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignant-e-s du Département de Santé.

En outre, un estimé des ressources nécessaires pour ajouter 12 étudiant-e-s au programme a également été préparé (voir annexe 1).

Résultats: Ressources nécessaires

Si le nombre d'étudiant-e-s et la durée du programme demeurent les mêmes, les ressources humaines et financières actuelles sont suffisantes. Le budget total se situe à 70,098.68$

Si le CCNB-Campbellton ajoute 12 places à son programme actuel, il faudra prévoir 1.5 personnes années et un budget annuel de 78,612.81$ en sus (voir annexe 1). Un ajout d'espace d'environ 1000 pieds carrés sera également nécessaire.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra continuer d'offrir la formation de préposé-e-s aux soins hospitaliers à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires.

De plus, le CCNB-Campbellton pourra accueillir plus d'étudiant-e-s dans son programme en autant que le Ministère lui accorde les ressources identifiées (voir annexe I) et que le nombre de demandes d'admission augmente en 1992 au lieu de décroître. Que le CCNB-Campbellton s'assure de promouvoir ce programme auprès de la clientèle potentielle et qu'un budget d'au moins 1,000.00$ soit consacré à cette activité.

CONCLUSION:

Puisque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des préposé-e-s aux soins hospitaliers et que ce programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton, il va de soi qu'il soit inclu dans le plan quinquennal afin d'être maintenu sur le plan de l'établissement. Étant donné que les études de marché démontrent un bon potentiel d'emplois au Nouveau-Brunswick, que le taux de placement des finissant-e-s est très élevé, soit 92% et que la demande des étudiant-e-s est encore suffisante mais non croissante, le CCNB-Campbellton est en mesure de faire les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme préposé-e-s aux soins hospitaliers soit maintenu au CCNB-Campbellton.

2. Un budget de 1,000.00$ soit accordé au CCNB-Campbellton pour fin de publicité du programme Préposé-e aux soins hospitaliers.

3. Le nombre de places passe de 12 à 24 advenant que les demandes d'admission le permettent et cela dès septembre 1993. Les ressources additionnnelles, telles qu'identifiées en annexe I, soient accordées advenant une augmentation du nombre de places dans ce programme.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Préposé aux soins hospitaliers
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 50 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB/Campbellton
DATE DE LA DEMANDE:
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 24

	ACTUEL	IMPLANTATION	COÛTS OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:			
1.3 éch. 12 à 21.23$/h			
Professeur: 1.3 éch. 10 à 20.21$/h	52,024.15	49,524.61	101,548.76
Secrétariat: .08.....	1,450.00	1,450.00	2,900.00
Supervision: .12 x E0II éch. C....	5,675.00	5,675.00	11,350.00
Bénéfice marginaux:	3,022.53	2,663.20	5,685.73
TOTAL:	62,171.68	59,312.81	121,484.49
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Publicité:	250.00	1,000.00	1,000.00
Déplacement:	1,026.00	1,000.00	2,026.00
Nourriture et hébergement:		1,800.00	1,800.00
Téléphone:	300.00	300.00	500.00
Photocopie:	300.00	500.00	800.00
Location:		10,000.00	10,000.00
Assurance-responsabilité.....	253.00	250.00	250.00
Courier:	50.00	250.00	250.00
TOTAL:	2,179.00	15,100.00	16,879.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	1,234.00	1,200.00	2,000.00
Fournitures diverses:	2,031.00	1,000.00	3,000.00
Cassette vidéo, films, etc.....		2,000.00	1,000.00
Matériel d'élaboration didactique.	521.00		
TOTAL:	3,786.00	4,200.00	6,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
_____:	1,962.00		1,962.00
_____:			
TOTAL:	1,962.00		1,962.00
SOUS TOTAL:	70,098.68	78,612.81	146,325.49
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	70,098.68	78,612.81	146,325.49
PER DIEM: ....25.40.....			

Préparé par: Yves Chouinard Date: juin 1991

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Aide en santé mentale commu[illegible]taire (ASMC)

DURÉE: 50 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires pour favoriser l'intégration communautaire des personnes ayant des troubles psychiques (dépression, alcoolisme, schizophrénie, sénilité...) et physiques. Les apprenant-e-s permettront ainsi à leurs clients l'accès à des services de qualité dans le réseau des services de santé mentale communautaire (support personnel, vocationnel, résidentiel et de loisirs).

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Favoriser l'intégration résidentielle, vocationnelle, des loisirs et personnelle du client.
2. Établir des relations interpersonnelles signifiantes avec les clients.
3. Participer à la mise en oeuvre des plans de services individualisés (PSI), de concert avec l'équipe interdisciplinaire.
4. Fonctionner à l'intérieur d'une équipe interdisciplinaire.
5. Communiquer efficacement avec les clients et les professionnels.

DÉBOUCHÉS: Clinique d'hygiène mentale, centres de désintoxication, résidences communautaires, foyers de soins pour personnes âgées, foyers de soins pour personnes ayant des troubles psychiques, ateliers protégés, hôpitaux psychiatriques, ailes psychiatriques des hôpitaux, agences gouvernementales et privées pour la santé mentale.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME: 20

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Aide en santé mentale communautaire (ASMC)

HYPPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'aides en santé mentale communautaire possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton se doit de continuer à offrir ce programme en français afin de rencontrer le besoin de formation dans ce domaine, soit sous la forme actuelle ou préférablement dans l'optique d'un programme de deux ans intitulé conseiller en services d'intégration, mention communautaire, proposé dans le plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton offre la formation d'aide en santé mentale communautaire (ASMC) depuis 1979. Il est le seul collège à dispenser cette formation en français au Nouveau-Brunswick. Il est à souligner que le service de formation relève du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. À plusieurs occasions, des modifications ont été entreprises, au programme, pour en arriver à l'automne 1987, à une révision en profondeur du domaine. Le titre, la durée et le contenu du programme ont été modifiés pour réfléter la nature actuelle du programme. Toutefois, des indications récentes des comités consultatif et des moyens d'enseignement (décembre '90 et mars '91) amènent à redéfinir le programme en vue de mieux rencontrer les besoins de formation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS:

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a revisé les études existantes ainsi que les comptes rendus des dernières réunions des comités consultatif et des moyens d'enseignement. De plus, l'étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectué par le service de planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a été consultée.

Résultats: Étude de marché

Le contenu et la durée actuelle du programme ne répondent qu'en partie aux besoins de l'industrie. Les employeurs préfèrent un employé ayant plus de connaissances et d'habilités et pouvant travailler dans plusieurs secteurs d'intégration communautaire. Ainsi, un programme qui couvrirait l'ensemble des objectifs de formation identifiés par le comité consultatif, pourrait mieux répondre à ce besoin.

L'étude de suivi a révélé que le taux de placement chez les aides en santé mentale communautaire est de 82% dont 100% ont un emploi à temps plein et 89% directement relié à leur formation. Le taux de placement de 1990 est significativement supérieur à celui de 1989 qui était de 67%; une augmentation de 15%. Quant au salaire payé aux aides en santé mentale, il varie entre 9$ et 12$ l'heure dans le secteur parapublic (gouvernemental); et entre le salaire minimum et 14$ l'heure dans le secteur public (agences privées subventionnées).

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton a recensé le nombre de demandes d'admissions qu'il a reçues au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des étudiant-e-s est de nature provinciale. Le CCNB-Campbellton a reçu en 1989-90, 46 demandes d'inscription; 59 en 1990-91 et 77 pour 1991-92.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise avec la collaboration des enseignant-e-s du département des services communautaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Si le nombre d'étudiant-e-s et la durée du programme demeurent les mêmes, les ressources humaines et financières actuelles soient 95,156.00$ sont suffisantes

Section IV

IMPLICATIONS

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra continuer d'offrir le programme aide en santé mentale commmunautaire à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires en 1991-92. De plus, il sera en mesure d'offrir une alternative au programme aide en santé mentale communautaire en présentant le programme conseiller en services d'intégration, mention communautaire, à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient recontrées, à savoir le suivi des recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement quant à la fusion des programmes aide en santé mentale communautaire, intervenant en intégration communautaire et "human service counsellor"; la mise à jour du programme et l'allocation de ressources physiques et humaines nécessaires (voir budgets en annexe I du programme Conseiller en services d'intégration, mention communautaire).

CONCLUSION

Puisque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des aides en santé mentale communautaire et que le programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton, il va de soi qu'il soit inclu dans le plan quinquennal afin d'être maintenu sur le plan de l'établissement pour 1991-92 jusqu'à sa revision en un programme de deux ans en septembre 1992.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que:

1. La direction du ministère de l'Enseignement supérieur et Formation maintienne le programme aide en santé mentale communautaire au CCNB-Campbellton pour 1991-92.

2. La direction du Ministère approuve les recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement quant à la fusion des programmes aide en santé mentale communautaire, intervenant en intégration communautaire et "human service counsellor" en vue d'en arriver à un programme unique de plus longue durée, et ce dès septembre 1992.

3. La direction de l'évaluation et élaboration des programmes d'études mette en oeuvre le processus de mise à jour du programme, dès l'automne 1991.

4. Le Ministère alloue les ressources physiques et humaines nécessaires tells qu'identifiées dans le nouveau programme conseillers en service d'intégration, mention communautaire, ci-inclus dans le plan quinquennal, et ce pour septembre 1992.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Intervenant-e en intégration communautaire (IIC)

DURÉE: 50 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires pour favoriser l'intégration communautaire des personnes ayant des handicaps intellectuels et des troubles développementaux. Les apprenant-e-s permettront ainsi, à leurs clients, l'accès à des services de qualité dans le réseau des services communautaires (support personnel, vocationnel, scolaire, résidentiel et de loisirs).

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Favoriser l'intégration résidentielle, vocationnelle, scolaire, de loisirs et personnelle du client.
2. Concevoir et appliquer des plans de programmes individualisés (PPI).
3. Participer à la mise en oeuvre des plans de services individualisés (PSI), de concert avec l'équipe interdisciplinaire.
4. Fonctionner à l'intérieur de l'équipe interdisciplinaire.
5. Communiquer efficacement avec les clients et les professionnels.

DÉBOUCHÉS: Résidences communautaires, foyers de soins spéciaux, centres d'accueil pour jeunes socio-affectifs, ateliers protégés, écoles, milieux de travail intégrés, hôpitaux psychiatriques, agences gouvernementales et privées pour l'intégration.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME: 25

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Intervenant-e en intégration communautaire (IIC)

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'intervenant-e-s en intégration communautaire possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton se doit de continuer à offrir le programme intervenant-e en intégration communautaire, en français, afin de rencontrer le besoin de formation dans ce domaine soit sous la forme actuelle ou préférablement dans l'optique d'un programme de deux ans intitulé "Conseiller en service d'intégration, mention communautaire, proposé dans le plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton offre la formation d'intervenant-e en intégration communautaire (IIC) depuis 1974. Il est le seul collège à dispenser cette formation en français au Nouveau-Brunswick. Il est à souligner que ce service de formation relève du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. À plusieurs occasions, des modifications ont été entreprises au programme, pour en arriver à l'automne 1987, à une revision en profondeur du domaine. Le titre, la durée, l'orientation et le contenu du programme ont été modifiés pour refléter la nature actuelle du programme. Toutefois, des indications récentes des comités consultatifs et des moyens d'enseignement (décembre 1990 et mars 1991) amènent à redéfinir le programme en vue de mieux rencontrer les besoins de formation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS:

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a revisé les études existantes ainsi que les comptes rendus des dernières réunions des comités consultatifs et des moyens d'enseignement. De plus, l'étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectuée par le service de planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a été consultée.

Résultats: Étude de marché

Le contenu et la durée actuelle du programme ne répondent qu'en partie aux besoins de l'industrie. Les employeurs préfèrent un employé ayant plus de connaissances et d'habiletés et pouvant travailler dans plusieurs secteurs d'intégration communautaire. Ainsi, un programme qui couvrirait l'ensemble des objectifs de formation identifiés par le comité consultatif, pourrait mieux répondre à ce besoin.

L'étude de suivi a révélé que le taux de placement chez les intervenant-e-s en intégration communautaire est de 83%, dont 90% d'entre eux ont un emploi à temps plein et 70% directement relié à leur domaine de formation. Quant au salaire payé aux intervenants, il varie entre 9$ et 12$ l'heure dans le secteur parapublic (agences gouvernementales); et entre le salaire minimum et 14$ dans le secteur public (agences privées subventionnées).

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton a recensé le nombre de demandes d'admissions qu'il a reçues au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des étudiant-e-s est de nature provinciale. Le CCNB-Campbellton a reçu en 1989-90, 51 demandes d'inscription; en 1990-91, 61 et en 1991-92, 74.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignant-e-s du département des services communautaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Si le nombre d'étudiant-e-s et la durée du programme demeurent les mêmes, les ressources humaines et financières actuelles au montant de 117,350.00$ sont suffisantes. Toutefois, le collège a besoin d'espaces additionnels pour assurer un enseignement efficace, c'est-à-dire deux salles d'entrevue totalisant environ 250 pieds carrés.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra continuer d'offrir le programme intervenant-e en intégration cmmunautaire à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires en 1991-92. De plus, il sera en mesure d'offrir en 1992-93, une alternative au programme IIC en présentant le programme conseiller en services d'intégration, mention communautaire, à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient recontrées, à savoir le suivi des recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement quant à la fusion des programmes aide en santé mentale communautaire, intervenant en intégration communautaire et "human service counsellor"; la mise à jour du programme et l'allocation de ressources physiques et humaines nécessaires (voir budgets en annexe du programme Conseiller en services d'intégration, mention communautaire).

CONCLUSION:

Puisque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation à la mandat de former des intervenant-e-s en intégration communautaire et que le programme fait partie du domaine de spécialité au CCNB-Campbellton, il va de soi qu'il soit inclu dans la plan quinquennal afin d'être maintenu sur le plan de l'établissement pour 1991-92 jusqu'à sa révision en un programme de deux ans en septembre 1992.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. La direction du ministère de l'Enseignement supérieur et Formation maintienne le programme intervenant en intégration communautaire au CCNB-Campbellton pour 1991-92.

2. La direction du Ministère approuve les recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement quant à la fusion des programmes aide en santé mentale communautaire, intervenant-e en intégration communautaire et "human service counsellor" en vue d'en arriver à un programme unique de plus longue durée, et ce dès septembre 1992.

3. La direction de l'évaluation et élaboration des programmes d'études mette en oeuvre le processus de mise à jour du programme, dès l'automne 1991.

4. Le Ministère alloue les ressources physiques et humaines nécessaires telles qu'identifiées dans le nouveau programme conseiller en services d'intégration, mention communautaire, ci-inclus dans le plan quinquennal, et ce pour septembre 1992.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Techniques de garderie

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Assurer aux apprenant-e-s un minimum de connaissances pour offrir des services de garde aux enfants d'âge de 2 mois à 12 ans. Veiller à ce que les enfants puissent développer les aspects psycho-moteurs, physiques, affectifs, sociaux de leur développement à travers des activités et des jeux appropriés.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Assurer les besoins physiques, affectifs et sociaux des enfants.
2. Assurer les besoins nutritifs des enfants.
3. Préparer une programmation d'activités.
4. Animer des activités avec les enfants.
5. Communiquer efficacement avec les enfants, les parents et les éducatrices.

DÉBOUCHÉS: Centres d'éducation pré-scolaire (garderies, maternelles, écoles, centres de jour, hôpitaux) et l'entreprise privée.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME: 32

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de garderie

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'éducatrices en garderie possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton se doit de continuer à offrir ce programme en français, soit sous sa forme actuelle ou préférablement dans l'optique d'un programme de deux ans (dont la deuxième année est proposée dans le plan quinquennal du CCNB-Campbellton) afin de rencontrer le besoin de formation dans ce domaine.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton offre la formation de techniques en garderie depuis 1982. Il est le seul collège à dispenser cette formation en français au Nouveau-Brunswick. Il est à souligner que ce service de formation relève du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. À plusieurs occasions, des modifications ont été entreprises au programme, pour en arriver à l'automne '90 à une révision de son contenu. Toutefois, des indications récentes des comités consultatif et des moyens d'enseignement (en 1990-91) amènent à redéfinir la structure du programme en vue de mieux rencontrer les besoins de formation, soit l'ajout d'une deuxième année.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a revisé les études existantes ainsi que les comptes rendus des dernières réunions des comités consultatif et des moyens d'enseignement. De plus, l'étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectuée par le service de planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a été consultée.

Résultats: Étude de marché

Le contenu et la durée actuelle du programme ne répondent qu'en partie aux besoins de l'industrie. Les employeurs préfèrent un employé ayant plus de connaissances et d'habiletés et pouvant travailler dans plusieurs secteurs. Ainsi, un programme qui couvrirait l'ensemble des objectifs de formation identifiés par le comité consultatif pourrait mieux répondre à ce besoin.

L'étude de suivi a révélé que le taux de placement chez les éducateurs-trices en garderie est de 95% dont plus des trois quarts avaient un emploi à temps plein correspondant directement à leur formation. Quant au salaire payé aux éducateurs-trices, il varie de 5$ à 15$ l'heure, selon les qualifications et l'expérience, et surtout, selon les garderies. En 1990, le salaire moyen d'un-e éducateur-trice en garderie était de 188$ par semaine selon l'étude de suivi du service de planification.

Méthodologie: Demande des étudiants

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton a recueilli le nombre de demandes d'admission qu'il a reçues au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant

La provenance des étudiant-e-s est de nature provinciale. Le CCNB-Campbellton a reçu en 1989-90, 41 demandes d'inscription; 63 en 1990-91 et 62 pour 1991-92.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignant-e-s du département des Services communautaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Si le nombre d'étudiant-e-s et la durée du programme demeurent les mêmes, les ressources humaines actuelles sont suffisantes. Le budget actuel se situe à 167,041.00$

Section IV

IMPLICATIONS:

Le CCNB-Campbellton pourra continuer d'offrir le programme techniques de garderie à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires et les ressources physiques identifiées précédemment, tout en donnant suite aux recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement.

CONCLUSION:

Puisque le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des éducateur-trice-s en garderie et que ce programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton, il va de soi qu'il soit inclu dans le plan quinquennal afin d'être maintenu sur le plan de l'établissement pour 1991-92 jusqu'à sa révision en un programme de deux ans en septembre 1992.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. La direction du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation maintienne le programme techniques de garderie (1ère année) au CCNB-Campbellton pour 1991-92.

2. Approuve les recommandations des comités consultatif et des moyens d'enseignement quant à la durée du programme techniques de garderie en faisant passer celle-ci de 40 à 80 semaines, dès septembre 1992.

3. La direction de l'élaboration et de l'évaluation des programmes d'études met en oeuvre le processus de mise à jour du programme, et ce dès l'automne 1991.

4. Alloue les ressources physiques et humaines nécessaires telles qu'indiquées dans le nouveau programme proposé dans le plan quinquennal, soit techniques de garderie (2ième année).

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Assistant-e technique en pharmacie

DUREE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à pourvoir l'apprenant des connaissances et aptitudes nécessaires pour travailler comme assistant-e technique en pharmacie communautaire ou d'hôpital. L'apprenant acquiert des connaissances liées aux aspects techniques et administratifs de cette profession notamment l'entretien des stocks, la tenue de registres, les notions mathématiques, la préparation d'ordonnances, les produits pharmaceutiques, etc.

GRANDS OBJECTIFS OU COURS: L'apprenant-e sera capable:

1. D'identifier et de décrire les fonctions d'une pharmacie communautaire et d'hôpital;
2. De remplir le rôle d'un-e assistant-e technique selon les normes déontologique acceptées;
3. D'identifier le mode d'emploi de médicaments en vente libre pour des problèmes ordinaires de santé;
4. D'appliquer les math. de base en pharmacie;
5. D'aider le pharmacien à préparer les ordonnances, etc.
6. D'assumer les fonctions reliées à l'achat des médicaments, etc.

DÉBOUCHÉS: Pharmacie communautaire et milieu hospitalier, Cie pharmaceutique

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 12

TITRE: Assistant-e technique en pharmacie

Ce programme figure parmi la programmation régulière du CCNB-Campbellton pour septembre 1991. Il accueillera 12 étudiant-e-s en provenance des diverses régions de la Province.

Son avenir semble prometteur.

NOUVEAUX PROGRAMMES

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Assistant-e dentaire (technique)

DURÉE: 50 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme d'assistant-e dentaire vise à former des travailleurs-euses auxiliaires lesquels-les sont appelé-e-s à participer aux activités de l'équipe de soin dans ce domaine. Les fonctions de l'assistant sont d'accueillir les clients, de gérer le bureau, prendre et traiter les radiographies, préparer et nettoyer l'équipement, aider le dentiste lorsqu'il prodigue des soins, donner des conseils au client relativement aux soins postopératoires, à l'hygiène buccale, etc.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Communiquer efficacement;
2. Accomplir certaines fonctions de gérance de bureau;
3. Accomplir des procédures extra-orales;
4. Accomplir des procédures intra-orales;
5. Participer aux procédures opératoires;
6. Préparer et manipuler le matériel dentaire;
7. Participer aux procédures de laboratoire;
8. Effectuer les procédures radiographiques.

DÉBOUCHÉS: Dentistes, cliniques de santé, les hôpitaux, les industries

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 20

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Assistant-e Dentaire

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'assistant-e-s dentaire-s possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB - Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme d'assistant-e dentaire viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque d'assistant-e-s dentaires dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas disponible, à temps plein, au Nouveau-Brunswick ce qui explique en partie les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels. L'étude visera à déterminer, en premier lieu, le nombre d'emplois disponibles dans les prochains 5 ans à temps plein et à temps partiel et dans un deuxième temps l'intérêt des étudiant-e-s vis-à-vis un tel programme ainsi que les coûts globaux d'implantation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB/Campbellton a fait une demande en vue d'étudier le secteur techniques dentaires auprès de la section Planification et coordination des programmes d'études francophones du M.E.S.F. à l'automne 1990. La coordination de l'étude a été déléguée à M. Camille McLaughlin de la direction de la Planification et de la coordination des programmes. Ce dernier a formé un comité lequel a confié l'étude de marché à la firme "Consultation St-Pierre Ltée" de Bathurst.

La firme a fait parvenir un questionnaire au 218 membres identifiés par la Société dentaire dans toutes les régions de la Province. Le taux de retour est de 57%, soit 119 questionnaires; 54% dont l'anglais est principalement la langue de travail, 15% le français et 31% les deux langues.

Les réponses des questionnaires reçus t été compilées et voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

On retrouve 211 assistant-e-s dentaires réparti-e-s dans 112 bureaux. Les deux cinquième, soit 42%, ont reçu une formation. Le besoin de perfectionnement est plus élevé parmi les répondants francophones soit 59% comparativement à 22% pour les anglophones.

Au cours des deux (2) dernières années un total de 122 assistant-e-s dentaires ont été embauché-e-s par les répondants. Durant la même période, il y a eu 70 personnes qui ont quitté leur emploi. Par conséquent, 52 nouveaux emplois ont été créés. Dans les cinq (5) prochaines années, les répondants prévoient qu'il y aura 99 emplois à temps plein à combler, soit une moyenne de 19.8 emplois par année. De plus 38 répondants anticipent embaucher des assistant-e-s dentaires à temps partiel à raison de 20 heures la semaine.

Quant au salaire payé aux assistant-e-s dentaires, lors de leur première année d'embauche, ce dernier varie entre 7 et $10 l'heure, la moyenne se situe entre 9 et $10 l'heure.

La grande majorité des répondants (97%) préfèrent embaucher un assistant dentaire certifié. Toutefois, l'étude révèle que 54% des répondants ont de la difficulté à recruter des assistant-e-s dentaires certifié-e-s. Ce pourcentage grimpe à 90% chez les répondants francophones.

L'étude traite également des connaissances et habiletés essentielles recherchées chez un-e assistant-e dentaire telles que: procédures de bureau, radiologie dentaire, prévention de l'hygiène buccale, science des matériaux dentaires, dentisterie préventive, anatomie dentaire et nutrition dentaire.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s le CCNB/Campbellton n'a pas cru bon de mener une enquête en tant que telle. La demande des étudiant-e-s se fait constante. Les moyens utilisés sont par la voie du téléphone, les lettres, les rencontres ou encore les demandes d'admission.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des demandes des étudiant-e-s est de nature provinciale. Chaque semaine le CCNB/Campbellton reçoit une (1) ou deux (2) demandes d'information concernant ce programme depuis déjà plusieurs années. En outre, les Centre d'Accès provinciaux reçoivent également plusieurs demandes de la part de leur clientèle.

Actuellement le service d'admission du Collège a en filière six (6) demandes en dépit du fait que le programme n'est pas encore offert. Il est a signalé que les conseillers en orientation des écoles secondaires s'informent annuellement de l'avenir de ce programme en français au Nouveau-Brunswick en raison de l'intérêt que lui portent leurs étudiant-e-s.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation du programme d'assistant-e-s dentaires, le CCNB - Campbellton a effectué une étude en collaboration avec un dentiste de la région de Dalhousie.

Les données sont basées sur les chiffres de ce dernier ayant modernisé son cabinet l'année dernière. En outre, des données ont été fourni par la Cie ASH Temple de Québec en novembre dernier.

Quant aux ressources humaines, le calcul est basé sur les ratio des collèges qui offrent déjà la formation dans ce domaine notamment le Holland College de l'Ile-du-Prince-Edouard et le Collège Algonquin d'Ottawa.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude les coûts d'implantation de ce programme s'élèvent à 412,753.03$ et les coûts d'opération à 165,963.03$. Le besoin en ressources humaines se situe à 2.5 personnes/années (voir annexe I). Il est à noter qu'il faudrait prévoir .5 personne/année pour élaborer le programme de même que .3 personne/année en secrétariat.

Les besoins en espace à prévoir se situe aux alentours de 3,500 pieds carrés (voir annexe II).

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir le programme d'assistant-e dentaire à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Ceci implique: Formation d'un comité consultatif et d'un comité des moyens d'enseignement; élaboration du programme, l'ajout d'espace au Collège, l'achat d'équipement et de matériaux requis ainsi que l'embauche de ressources humaines.

CONCLUSION:

Étant donné que les études effectuées par le Collège et les consultants sont concluantes, le programme d'assistant-e dentaire devrait être implanté au CCNB/Campbellton, le Collège ressource, dès septembre 1994.

Puisque les critères régissant l'implantation d'un programme peuvent être assez facilement rencontrés, il va de soi que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation devrait accorder la priorité à ce programme au cours des prochains mois.

Se faisant, la demande du marché pourrait être rencontrée ainsi que le désir des étudiant-e-s qui souhaitent poursuivre leurs études dans ce domaine en français dans la Province. En outre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation remplira son mandat dans ce domaine de formation au Nouveau-Brunswick.

Le CCNB-Campbellton souhaite donc formuler les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le Ministère poursuive la procédure conforme à l'implantation d'un nouveau programme en mettant sur pied un comité consultatif et un comité des moyens d'enseignement dès l'automne 1993.

2. Le programme d'assistant-e dentaire soit mis sur pied au CCNB-Campbellton en septembre 1994.

ANNEXE II

ASSISTANT-E DENTAIRE

Besoins en locaux

1 classe 30' x 40'	=	1200 pi^2	
1 laboratoire 30' x 30'	=	900 pi^2	
1 salle de stérilisation	=	6 x 10	60 pi^2
1 salle de développement	=	8 x 10	80 pi^2
1 salle de radiographie	=	8 x 8	64 pi^2
1 salle de rangement	=	10 x 12	120 pi^2
1 salle d'accueil	=	10 x 10	100 pi^2
1 aire de réception	=	7 x 10	70 pi^2
5 salles opératoires (aires ouvertes avec murs amovibles)	=	20 x 10	600 pi^2
1 bureau (professeur)	=	10 x 12	120 pi^2
1 salle de réunion	=	12 x 12	144 pi^2
			3,458 pi^2

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Assistant-e dentaire (technique)
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 50 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 20

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 2.5 prof. échelle 10..	95,239.63	
Secrétariat: .25....	4,350.00	
Supervision: .10 x E..I échelle C.	4,862.00	
Bénéfice marginaux:	5,511.49	
TOTAL:	109,963.03	109,963.03
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:	20,000.00	
Déplacement:	1,500.00	
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	1,000.00	
Location: si locaux au collège....	0	
Autres servi..es:	4,000.00	
Publicité:	500.00	
Poste:	500.00	29,500.00
Aménagement des locaux: plomberie. électricité, armoires, etc.	35,000.00	
TOTAL:	64,500.00	
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	9,450.00	
Fournitures diverses:	13,500.00	
Petit équipement:	9,500.00	
Matériaux de nettoyage:	600.00	
TOTAL:	33,050.00	19,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Voir feuille ci-jointe:	205,240.00	7,500.00
_____:		
TOTAL:	412,753.03	
SOUS TOTAL: ..		
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	412,753.03	165,963.03
PER DIEM:	85.99	34.58

Préparé par: Yves Chouinard Date: _____

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Hygiéniste dentaire (technique)

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'hygiénistes dentaires possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme d'hygiéniste dentaire viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque d'hygiénistes dentaires dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick ce qui explique en partie les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels. L'étude visera à déterminer, en premier lieu, le nombre d'emplois disponibles dans les prochains cinq (5) ans à temps plein et à temps partiel. Dans un deuxième temps, l'étude se penchera sur l'intérêt des étudiant-e-s vis-à-vis un programme d'hygiéniste dentaire ainsi que sur les coûts globaux de son implantation.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Hygiéniste dentaire (technique)

DURÉE: 80 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

La formation d'hygiéniste dentaire rend l'apprenant-e apte à travailler à l'amélioration et au maintien de la santé buccale de la population et lui permet d'assumer, auprès de cette dernière, un rôle d'éducateur en santé dentaire. L'apprenant-e sera en mesure d'assumer des fonctions de traitement et de prévention en clinique dentaire, d'effectuer les diverses tâches techniques spécialisées reliées à l'accomplissement de ces fonctions et de faire les interventions professionnelles conformes à son rôle.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant capable de:

1. Connaître la biologie humaine et l'anatomie;
2. Connaître la microbiologie et l'immunologie;
3. Connaître les techniques de prévention de l'hygiène buccale;
4. Connaître les techniques d'enseignement de l'hygiène dentaire;
5. Connaître les pathologies relatives à la santé dentaire;
6. Connaître les programmes de nutrition et la santé dentaire;
7. Connaître le développement de la personne;
8. Acquérir de bonnes relations interpersonnelles;
9. Connaître les problèmes sociaux.

DÉBOUCHÉS: Bureau de dentiste, Ministère de la Santé, Cie, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 20 + 15 = 35

Soulignons que l'étude démontre que la grande majorité des employeurs qui ont répondu au questionnaire préfère que les nouveaux employés aient déjà effectué un stage de formation pratique.

L'étude traite également des connaissances et habiletés essentielles recherchées chez un-e hygiéniste dentaire telles que: anatomie dentaire, morphologie dentaire, éthique professionnelle, radiologie dentaire, pathologie dentaire, prévention des maladies dentaires, dentisterie préventive, nutrition et santé dentaire.

Méthodologie: Demande des étudiants

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton n'a pas effectué d'étude. Toutefois, le Collège reçoit régulièrement des appels téléphoniques concernant ce programme. En outre, un certain nombre d'étudiant-e-s s'informent des programmes offerts ailleurs dans ce domaine n'étant pas disponible au N.-B. Le CCNB-Campbellton a vérifié auprès du CEGEP Garneau au Québec le nombre de demandes en provenance du Nouveau-Brunswick.

Résultats: Demande des étudiants

La provenance des demandes des étudiant-e-s est de nature provinciale. Lors des tournées dans les écoles secondaires, ce programme revient sans cesse sur le tapis.

Le CCNB-Campbellton a vérifié auprès du CEGEP Garneau au Québec à savoir le nombre de demandes d'admission qu'il reçoit de la part des néobrunswickois chaque année pour leur programme d'hygièniste dentaire. La préposée à l'admission, Mme Lise Bédard, a indiqué recevoir plus de 30 demandes chaque année. Étant donné qu'il reçoive un grand nombre de demandes des québécois également, elle dit ne pas pouvoir accomoder les gens du Nouveau-Brunswick à moins qu'il y ait une entente de conclu avec leur CEGEP. Il y a tout lieu de croire que l'affluence est la même dans les autres CEGEPS.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation du programme d'hygiéniste dentaire, la firme "Consultation St-Pierre Ltée" a amorcé des démarches auprès d'intervenants dans le domaine et à soumis ses résultats dans le cadre de son étude de marché présenté en mai 1991.

L'étude de la firme de Bathurst tient compte du contexte dans lequel se fera l'implantation de ce programme, du milieu, du nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s à chaque année, des ressources nécessaires, etc. Le CCNB-Campbellton a vérifié certaines données auprès d'un représentant du CEGEP de Chicoutimi.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a fait une demande auprès de la section Planification et coordination des programmes d'études francophones du M.E.S.F. à l'automne 1990. La coordination de l'étude a été déléguée à M. Camille McLaughlin de la direction de la Planification et de la coordination des programmes. Ce dernier a formé un comité lequel a confié l'étude de marché à la firme "Consultation St-Pierre Ltée" de Bathurst.

La firme a fait parvenir un questionnaire au 218 membres identifiés par la Société dentaire dans toutes les régions de la Province. Le questionnaire visait à recueillir des données relatives aux assistant-e-s et hygiénistes dentaires. Les résultats concernant le programme d'assistant-e dentaire sont traités séparément au prochain chapitre.

Le taux de retour est de 57%, soit 119 questionnaires; 54% dont l'anglais est principalement la langue de travail, 15% le français et 31% les deux (2) langues. Les réponses des questionnaires reçus ont été compilées et voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

On retrouve 105 hygiénistes dentaires répartis dans 69 bureaux. Tous-toutes ont reçu une formation et leur diplôme d'hygiéniste dentaire. Le besoin de perfectionnement semble être rencontré pour la plupart. Quelques-uns seulement ont indiqué qu'ils seraient intéressés à des ateliers de fin de semaine (9) ou à des cours du soir (2).

Au cours des cinq (5) prochaines années, les répondants prévoient embaucher 76 hygiénistes dentaires à temps plein, soit 15.2 par année. En outre, 35 répondants anticipent embaucher des hygiénistes à temps partiel à raison de 20 heures par semaine.

Quant au salaire payé aux hygiénistes dentaires lors de leur première année d'embauche, ce dernier varie entre $10 et $17 l'heure. Il faut souligner que la majorité des cas reçoit $17 l'heure en débutant dans le domaine.

Plus de la moitié des répondants, soit 68.3%, ont indiqué avoir de la difficulté à recruter des hygiénistes. Lors de l'embauche de nouveaux employés, tous les répondants préfèrent une personne détenant son diplôme et par surcroit étant bilingue pour la majorité (66%) des répondants.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude de la Firme St-Pierre, il en coûterait environ 393,175.00$ pour l'achat d'équipement. La première année il en couterait 272,000.00$ et la deuxième 121,175.00$.

Le CCNB-Campbellton s'est penché sur les autres coûts tels le matériel, les ressources humaines et les services divers en communicant avec M. Denis Perron du CEGEP de Chicoutimi au Québec.

Au niveau des ressources humaines le coût s'élève à 100,187.57$ la première année et à 159,847.20$ la deuxième année. Pour les autres services étant donné qu'il faut prévoir des locaux ou la location de locaux et leur aménagement, l'estimé se situe à 88,000.00$ la première année et à 93,500.00$ la deuxième année.

Il faudra prévoir également l'embauche d'une personne/année pour l'élaboration du programme et l'équivalent de .6 personne/ année en secrétariat.

Les besoins en espaces sont évalués à environ 6,000 pieds carrés.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick-Campbellton sera en mesure d'offrir le programme d'hygiéniste dentaire à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Il s'agit, en l'occurence, de mettre sur pied des comités consultatif et des moyens d'enseignement, d'élaborer le programme, d'ajouter des espaces au Collège, d'acheter les matériaux et les équipements requis et d'embaucher le personnel nécessaire.

CONCLUSION:

Le CCNB-Campbellton est conscient des coûts qu'entraineront la mise sur pied du programme d'hygiéniste dentaire au sein de ses mûrs. Néanmoins, si on tient compte de tous les facteurs positifs, l'investissement en vaut la peine. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation s'acquitera ainsi de son mandat, les diplômé-e-s seront assuré-e-s d'un emploi rémunérateur, la programmation du Collège sera enrichie d'un programme prestigieux, les employeurs auront accès à des finissant-e-s et les argents investis resteront au Nouveau-Brunswick sans compter l'impact économique dans la région du Restigouche.

En outre, puisque l'étude de marché a démontré sans l'ombre d'un doute le besoin d'hygiénistes dentaire dans la Province, il n'y a donc pas d'hésitation a avoir si on veut que le CCNB-Campbellton continue à jouer son rôle de Collège ressource en santé et services communautaires.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. De poursuivre la procédure conforme à l'implantation d'un nouveau programme en mettant sur pied un comité consultatif et un comité des moyens d'enseignement dès l'automne 1994.

2. Le programme technique d'hygiéniste dentaire soit implanté au CCNB-Campbellton en septembre 1995.

COURS D'HYGIÉNISTE DENTAIRE
LISTE D'ÉQUIPEMENT DENTAIRE (Partie I)

DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX PAR UNITÉ	TOTAL
Unités dentaires	10	8,000.00 $	80,000.00 $
Cabinets et accessoires	10	1,500.00	15,000.00
Chaises Adek	10	7,000.00	70,000.00
Lumières	10	2,500.00	25,000.00
Tabourets de dentiste	10	800.00	8,000.00
Tabourets de l'hygiéniste	3	800.00	2,400.00
Unité rayon X intra-oral	2	4,000.00	8,000.00
Développer Péri-pro	2	2,500.00	5,000.00
Unité panorex	1	25,000.00	25,000.00
Machine à finition des radiographie (panorex)	2	7,000.00	14,000.00
Unités de stérilisation	2	5,000.00	10,000.00
Amalgamateurs varimex	5	500.00	2,500.00
High speed hand pieces	5	1,500.00	7,500.00
Low speed hand piece system	10	1,500.00	15,000.00
Cavijet sealer polisher	2	3,500.00	7,000.00
Vacuum former	1	600.00	600.00
Ultra sonic cleaner	2	2,500.00	5,000.00
Polishing lathe	1	750.00	750.00
Vibrators	2	200.00	400.00
Vacuum mixers	2	1,000.00	2,000.00
Plateaux pour amalgames	30	120.00	3,600.00
Treinhead compressor 2HP	1	5,000.00	5,000.00
2HP Trein Section Unit	1	5,000.00	5,000.00
Mannequins sur chaises	5	500.00	2,500.00
Mannequins sur pied	5	500.00	2,500.00
Moteurs pur tailler des modèles	2	750.00	1,500.00
Moteur pour polir et taille des portes-emmpreintes	2	750.00	1,500.00
Tabourets en laboratoires	25	250.00	6,250.00
Tables en laboratoires	7	---	---
Machine à écrire	1	---	---
Cavitron	5	2,000.00	10,000.00
Plateaux pour nettoyage et prévention	35	120.00	4,200.00
Fusils à air	5	150.00	750.00
Tête de mannequins pour radiographie	1	500.00	500.00
Star X-Ray Apron	3	100.00	300.00
Projecteur à diapositives	2	---	---
Divers - Marchandises & matériel			40,000.00
Sous total			**386,750.00 $**

COURS D'HYGIÈNE DENTAIRE
LISTE D'ÉQUIPEMENT DE (Partie II)

DESCRIPTION	QUANTITÉ	PRIX PAR UNITÉ	TOTAL
Filières à l'accueil et au bureau du professeur	2	350.00 $	700.00 $
Chaises et pupitres pour étudiant-e-s	25	110.00	2,750.00
Chaises et pupitres pour les professeurs	2	650.00	1,300.00
Chaises à l'accueil	5	45.00	225.00
Tableau	1	400.00	400.00
VHS	1	450.00	450.00
Télévision	1	600.00	600.00
Sous total			**6,425.00**

Partie I	- Équipement dentaire	386,750.00 $
Partie II	- Équipement de bureau	6,425.00
TOTAL		**393,175.00 $**

NOTE: Liste des prix des équipements dentaires (Partie I) fournie par:

M. Maurice Dion
Servident / Ash Temple
2349, rue Dalton
Ste-Foy (Québec)
G1P 3S3
Téléphone : (418) 657-2970
Télécopieur: (418) 657-7349

Veuillez noter que ces prix sont des prix budget.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Techniques d'hygiéniste dentaire
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 80 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 20/15 total sur deux ans = 35

	IMPLANTATION		OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:	1ère année	2ème année	3ème année
Professeur: ...2.....3.5.éch.10.	76,191.70	133,335.47	133,335.47
Secrétariat: .5 pers/jrs.....	8,700.00	8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.20 x E07I échelle C	9,724.00	9,724.00	9,724.00
Bénéfice marginaux:	5,571.82	8,087.73	8,087.73
TOTAL	100,187.52	159,847.20	159,847.20
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Service Professionnels:	15,000.00	25,000.00	25,000.00
Déplacement:	500.00	1,500.00	1,500.00
Nourriture et hébergement:	-	1,000.00	1,000.00
Téléphone:	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Photocopie:	1,000.00	2,000.00	2,000.00
Location et aménagement:.....	40,000.00	20,000.00	-
Assurance-responsabilité.....	2,000.00	2,000.00	2,000.00
Autres services:	2,500.00	5,000.00	5,000.00
Publicité:	1,000.00	1,000.00	
TOTAL:	63,000.00	58,500.00	37,500.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	5,000.00	7,000.00	7,000.00
Fournitures diverses:	6,000.00	9,000.00	9,000.00
Matériel périssable:	8,000.00	10,000.00	10,000.00
Petits équipements:.....	6,000.00	9,000.00	9,000.00
TOTAL:	75,000.00	35,000.00	35,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Audio visuel, tv, vidéo: équipements spécialisés	266,000.00	120,175.00	12,000.00
Bureaux, chaises:	6,000.00	1,000.00	
TOTAL:	272,000.00	121,175.00	12,000.00
SOUS TOTAL: ..			
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	460,187.52	374,522.20	244,347.20
PER DIEM:			

Préparé par: Yves Chouinard Date: le 30 mai 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Technologie de laboratoire médical

DUREE: 91 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant au CCNB-St-John
Nouveau au CCNB-Campbellton

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à former des technicien-ne-s de laboratoire appelé-e-s à faire partie intégrante d'une équipe médicale. Le-la technicien-ne fournit au médecin les données essentielles au diagnostic, au traitement et au monitorage de la maladie à l'aide de divers tests chimiques, microscopiques et bactériologiques.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Assumer les fonctions de technicien-ne de laboratoire médical exposées dans le programme d'étude menant au certificat général décerné par la Société canadienne des technicien-ne-s de lab;

2. Posséder les connaissances théoriques nécessaires à l'exécution de tâches complexes;

3. Reconnaître et d'identifier les résultats anormaux des tests;

4. Appliquer les mesures de corrections exigées par les résultats;

5. D'identifier les circonstances dans lesquelles les résultats de tests de lab. dépassent le cadre établi des compétences médicales et d'indiquer les recours appropriés, etc.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, les services de santé, les cliniques médicales, la Croix-Rouge, les Cies, les industries, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: ?

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Technologie de laboratoire médical

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de technicien-ne-s de laboratoire médical possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de technologie de laboratoire médical viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne-s de laboratoire médical dans la Province. De plus, la formation en français dans ce domaine n'est pas offerte au Nouveau-Brunswick. Les étudiant-e-s doivent s'inscrire dans le programme du CEGEP de Rimouski s'ils veulent obtenir la formation. Seulement quatre (4) places sont réservées aux néobrunswickois-e-s à Rimouski. De ce nombre très peu terminent le programme. Par conséquent, la pénurie de technicien-ne-s francophones et bilingues se perpétue au Nouveau-Brunswick. Les prochaines pages relateront les demandes entreprises par le CCNB-Campbellton en vue de répondre aux deux (2) hypothèses ci-haut mentionnées.

En outre, les statistiques à l'égard des demandes d'inscriptions des étudiant-e-s du Nouveau-Brunswick au programme de technicien-ne-s au CCNB-St-John et de Rimouski seront étudiées de même que le taux de placement ainsi que les coûts d'implantation d'un programme au CCNB-Campbellton.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie : Étude de marché

Puisque les études de marché dans le secteur de la santé sont la responsabilité du ministère de la Santé et Services communautaires, le CCNB-Campbellton a communiqué avec Mme Bonny Hoyt-Hallett, directrice par interim de la planification stratégique de ce Ministère.

Suite à une rencontre qui a eu lieu à Fredericton en février 1991, Mme Hoyt-Hallett a fait parvenir au CCNB-Campbellton les résultats d'une étude de marché qu'elle avait conduite en juin 1988 auprès des employeurs de technicien-ne-s en laboratoire médical. Voici les résultats de cette étude.

Résultats: Étude de marché

L'étude conduite en 1988 révélait un manque de technicien-ne-s en laboratoire médical dans la Province. En effet, les employeurs rejoints indiquaient détenir 440 postes à temps plein lesquels étaient comblés par 392 personnes à temps plein et 61 personnes à temps partiel. Aux dires de ces derniers, il y avait 8.5 postes de vacants à cette époque. Au cours des cinq (5) prochaines années, les employeurs ont indiqué qu'ils embaucheraient 108.5 personnes advenant qu'elles soient disponibles.

La compétence linguistique des technicien-ne-s présentement sur le marché du travail au Nouveau-Brunswick est 49.8 pourcent bilingue, 44,6 pourcent anglais et 5.6 pourcent français. L'étude rapporte également que les finissant-e-s de la classe 1987-88 de St-John avaient tous un emploi à leur sortie du Collège. De plus, certains employeurs déploraient le fait de ne pas pouvoir recruter du personnel bilingue ou francophone. Le remplacement de congés de maternité, vacances, maladie, etc. étaient également un problème.

Si la demande des employeurs est telle que décrite par l'étude, il y a certes encore une pénurie de technicien-ne-s au Nouveau-Brunswick. Après avoir vérifié le nombre de finissant-e-s des programmes de St-John et Rimouski, ce nombre ne dépasse pas 15 par année. Qui plus est, le nombre de places réservées à Rimouski vient de passer de 7 à 4 pour les années à venir. Il faut donc s'attendre à ce que le nombre de finissant-e-s francophones diminue encore pour ne représenter que 2 ou 3 par année puisque le CCNB-St-John n'en accueille pratiquement plus.

Le salaire des technicien-ne-s se situe entre 12.16$ l'heure et 16.85$ selon leur qualification et leur expérience.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Afin de connaître l'intérêt des étudiant-e-s à l'égard de ce programme, le CCNB-Campbellton a vérifié le nombre de demandes d'inscriptions au programme de St-John ainsi qu'à celui de Rimouski en provenance du Nouveau-Brunswick.

Méthodologie: Résultats

Le CCNB-St-John reçoit annuellement en moyenne 110 demandes et en accepte 25. Le CEGEP de Rimouski reçoit en moyenne sept (7) demandes du Nouveau-Brunswick et en accepte quatre (4).

Résultats: Placement des étudiant-e-s

Selon l'enquête menée en 1990 sur le suivi des diplômés par les services de planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, 100% (9) des finissant-e-s du programme se sont trouvé-e-s un emploi relié à leur domaine dont les deux tiers étaient permanents.

L'étude menée par le CEGEP de Rimouski en 1989-90 relate des taux de placement comparatifs à ceux de St-John. Effectivement des 20 diplômés, 19 se sont trouvés un emploi dont 12 sur une base permanente. Tous travaillent dans leur secteur de formation.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation du programme au CCNB-Campbellton, le chef du département en santé et services communautaires s'est rendu au CCNB-St-John en mai dernier. Lors de sa visite, M. Yves Chouinard a eu accès aux budgets et installations à ce Collège et c'est à partir de ces données que les coûts et le nombre de ressources ont été établis.

Résultats: Ressources nécessaires

La visite au CCNB-St-John n'a pas permi de ressortir tous les coûts d'implantation du programme Techniques de laboratoire médical. Dans un premier temps les équipements, petits équipements, installations, etc du Collège de St-John ont un certain âge. Les prix ne sont pas disponibles car ces équipements ne sont plus sur le marché. Dans un deuxième temps, Mme Trudy Charles Young, enseignante au CCNB-St-John dans ce secteur et membre du Conseil d'administration de l'Association nationale des technologues en laboratoire médical suggère fortement de ne pas copier le modèle du programme de St-John. Elle préconise plutôt l'option du CEGEP de Rimouski laquelle prévoit un stage d'un an dans un hôpital. Selon Mme Charles Young, c'est la direction que prennent plusieurs institutions canadiennes qui offrent ce programme. La raison est que les coûts des équipements et leur remplacement sont beaucoup trop élevés. En ne renouvellant pas les équipements régulièrement, l'enseignement devient désuet et les étudiant-e-s ne reçoivent pas la formation de dernier cri.

Mme Charles Young a insisté pour dire qu'il y a un besoin de former des étudiant-e-s francophones au Nouveau-Brunswick. Elle se dit prête à collaborer avec le CCNB-Campbellton dans l'étude des coûts d'implantation de ce type de programme. Étant donné que le fonctionnement sera différent de celui de St-John, il y a lieu d'effectuer une étude d'implantation afin de déterminer l'encadrement du programme, les ressources humaines nécessaires, les espaces, les équipements, le matériel et les démarches pour l'accréditation auprès de l'Association nationale des Technologues en laboratoire médical.

Mme Charles Young est disposée à faire cette étude moyennant une compensation pécunière en relation avec le mandat qui lui sera confié.

Selon le chef du département de Santé au CCNB-St-John, Mr. Jim Beers, le budget annuel pour ce programme lequel compte 25 étudiant-e-s en 1ère année et une dizaine en 2ième année est d'environ 500,000.00$. Ce montant n'inclut pas les coûts d'opération et d'entretient des locaux dont le nombre total de pieds carrés est d'environ 8,500 comprenant les classes et les laboratoires.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le CCNB-Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de Techniques de laboratoire médical à la condition que certaines exigences soient rencontrées. Il s'agit entre autres de mener une étude sur l'orientation que devrait prendre le programme et l'encadrement nécessaire à sa livraison. Il faudra également évaluer les ressources financières, humaines et physiques requises. Si les coûts d'implantation s'avèrent abordables, le contenu devra être développé et approuvé par la direction du Ministère. Une fois cette étape de franchie, le Ministère devra accorder les ressources nécessaires au CCNB-Campbellton telles qu'elles auront été identifiées. De plus, ce programme devra être accrédité par l'Association des technologues de laboratoire médical du Canada.

CONCLUSION:

L'étude menée par le ministère de la Santé et Services communautaires en 1988 révélait un besoin de former plus de Technologues en laboratoire médical au Nouveau-Brunswick. Néanmoins, il serait préférable que ce Ministère soit consulté en 1993 sur la situation du marché des technologues en laboratoire médical afin de s'assurer de la pertinence d'implanter un programme en français au Nouveau-Brunswick. De plus, les enseignant-e-s du Collège de St-John suggèrent d'opter pour une orientation d'un an en classe et d'un an en milieu pratique. Cette formule est utilisé ailleurs au pays et il semblerait que l'Association des technologues de laboratoire médical favorise cette orientation.

Puisqu'il n'a pas été possible dans le court laps de temps donné d'étudier à fond toutes les implications d'une telle orientation, le CCNB-Campbellton se doit de formuler les recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation consulte en 1993 le ministère de la Santé et Services communautaires sur la situation du marché des Technologues de laboratoire médical au Nouveau-Brunswick.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde les ressources financières nécessaires au CCNB-Campbellton en vue d'effectuer, en collaboration avec Mme Trudy Charles Young du CCNB-St-John, une étude des coûts d'implantation d'un programme en Techniques de laboratoire médical en français au sein de son institution.

3. La recherche se fasse dans l'optique d'implanter un programme dont l'orientation serait d'une année en classe suivie d'une année en milieu pratique.

4. La recherche debute en avril 1994 et soit terminée pour septembre de la même année en vue d'être implanté en 1995.

5. Le programme techniques de laboratoire médical en français fasse partie du plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire

DUREE: 80 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le-la conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire, favorise l'intégration communautaire des personnes à besoins spéciaux dans les secteurs résidentiel, vocationnel, au travail et personnel. Il-elle doit posséder une personnalité souple et flexible et pouvoir s'adapter aux gens très facilement. Le-la conseiller-ère est en quelque sorte un soutien aux personnes à besoins spéciaux ayant des problèmes de santé mentale (alcoolisme, dépression, psychose, ...), des handicaps intellectuels et des retards développementaux.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Promouvoir l'intégration communautaire des personnes à besoins spéciaux;
2. Concevoir des plans de programmes individualisés;
3. Appliquer des plans de programmes individualisés;
4. Participer à l'élaboration des plans de services individualisés;
5. Aider le client à s'intégrer socialement: résidence, loisirs, travail.
6. Établir une relation d'aide avec les clients.
7. Communiquer avec les membres de l'équipe d'intervention interdisciplinaire.

DÉBOUCHÉS: Résidences communautaires, appartements supervisés, agences vocationnelles, agences gouvernementales, foyers de soins spéciaux, hôpitaux psychiatriques, cliniques d'hygiène mentale.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 35\25

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire.

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire, possédant une formation plus complète

2. Le CCNB - Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire, lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB - Campbellton croit qu'il y a un manque de conseiller-ère en services d'intégration, mention commmunautaire, formé dans la Province. De plus, la formation présentement offerte par l'entremise des programmes IIC*, ASMC* et HSC* ne permet pas aux diplômé-e-s de remplir pleinement leur rôle, tel qu'attendu par leurs employeurs. Le contenu et la durée de ces programmes semblent être à l'origine des lacunes soulevées par les employeurs. En outre, la formation telle que livrée actuellement est trop spécialisée et n'est orientée que vers une clientèle spécifique.

Les prochaines pages seront consacrées à un résumé des études menées antérieurement et ainsi qu'aux démarches entreprises par le CCNB - Campbellton en vue de répondre aux deux hypothèses ci-haut. De plus, l'étude présentera des statistiques touchant l'inscription et les taux de placement des étudiant-e-s inscrits dans les programmes IIC et ASMC. Finalement, les coûts d'implantation d'un programme de conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire, seront présentés.

* IIC = Intervenant-e en intégration communautaire
*ASMC = Aide en santé mentale communautaire
* HSC = Human service counsellor

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

La conception du programme conseiller-ère en services d'intégration, mention communautaire, (voir annexe I) est basée à partir des éléments des programmes IIC, ASMC et HSC.

Au cours des dernières années, le CCNB - Campbellton a entrepris plusieurs démarches en vue d'élaborer un programme qui répondrait adéquatement aux besoins des employeurs. Ce sont les résultats de ces démarches qui sont communiqués dans la prochaine section.

Résultats: Étude de marché

Une étude de besoins a été menée en 1985-86 laquelle recommandait une durée plus longue des programmes ASMC et IIC, soit 73.5 semaines. Pour diverses raisons, le ministère de l'Enseignement supérieur et Formation n'a pu rencontrer pleinement les recommandations formulées à l'époque. Toutefois, les programmes IIC et ASMC sont passés de 40 à 50 semaines à l'automne 1987. À l'automne '89, un comité consultatif a été formé réunissant les employeurs francophones et anglophones. Suite aux discussions basées sur les objectifs de formation des programmes existants (IIC, ASMC, HSC), il était devenu évident, après trois réunions, que la durée actuelle des programmes était insuffisante pour le nombre d'objectifs de formation que visent ces derniers. Le comité des moyens d'enseignement, regroupant les enseignants des CCNB - Campbellton et de Saint John, a alors tenu une réunion pour reviser les objectifs ainsi que la durée des programmes. Au printemps '91, ce comité des moyens d'enseignement recommanda un programme unique d'une durée de deux ans, tant en français qu'en anglais, pour septembre 1992. Cette dernière recommandation est présentement à l'étude par les cadres supérieurs du Ministère.

Le CCNB - Campbellton, dans son plan quinquennal, favorise l'implantation d'un programme comprenant deux (2) mentions d'une durée de 80 semaines chacune. La première année serait commune aux deux (2) mentions de sorte que l'apprenant-e pourrait choisir son orientation à la fin de celle-ci. La deuxième année embrasserait deux (2) orientations soient l'éducationnel et le communautaire. Dans la première on retrouve deux (2) secteurs d'intégration soient les aide-enseignant-e-s et les jeunes socio-affectifs; dans le deuxième, on retrouve également deux (2) secteurs, c'est-à-dire, les troubles développementaux et la santé mentale.

Il est à souligné que cette formation relève toujours du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et qu'elle doit être livrée par le Collège ressources dans ce cas-ci, le CCNB-Campbellton.

Le schéma suivant illustre le modèle proposé.

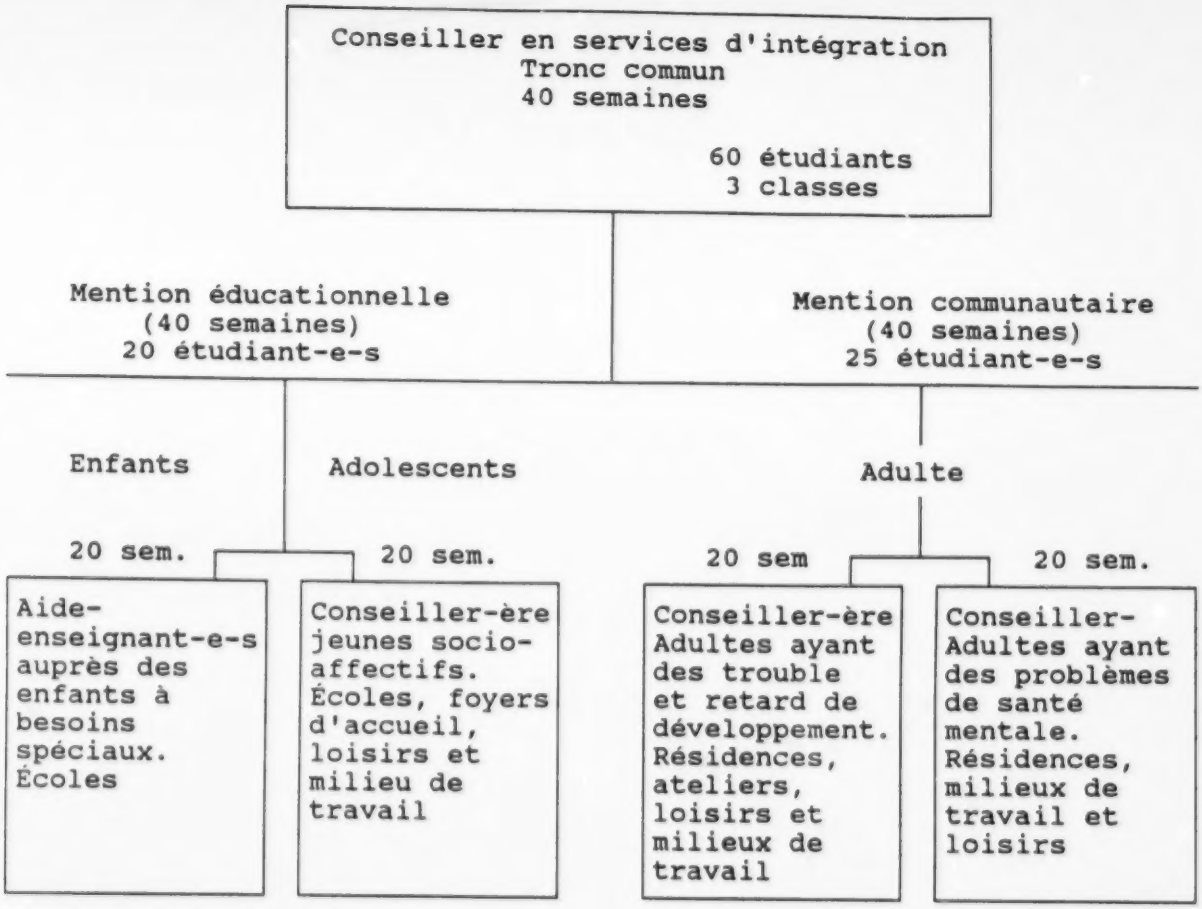

La mention communautaire du nouveau programme existe actuellement sous la forme de deux (2) programmes de 50 semaines soient IIC et ASMC. Une fois combiné, ces programmes formeraient le programme de Conseiller en services d'intégration, mention communautaire (voir annexe I).

Quant à l'autre orientation du programme, soit la mention éducationnelle, la démarche à suivre est décrite dans le prochain chapitre.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Pour évaluer la demande d'admission des étudiant-e-s au programme, le CCNB - Campbellton a recensé le nombre de demandes dans les programmes existants (IIC et ASMC) au cours des trois (3) dernières années.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

La provenance des demandes des étudiant-e-s est de nature provinciale. Il est à remarquer que les demandes d'inscription se sont accrues d'années en années. Voir tableau ci-dessous.

	ASMC	IIC	TOTAL
1989-90	46	51	97
1990-91	59	61	120
1991-92	64	63	127

Pour l'année 1991-92, on remarque qu'il y a 127 demandes pour 45 places soit près de 3 pour 1.

Quoique ces demandes n'ont pas été faites en fonction du programme Conseiller en services d'intégration, mais plutôt pour les programmes IIC et ASMC de 50 semaines, il y a tout lieu de croire que le même intérêt se manifestera pour le programme proposé.

À chaque année, des étudiant-e-s reviennent au Collège afin de suivre l'un ou l'autre des programmes existants dans le but de compléter leur formation. C'est un indice de l'intérêt que les étudiant-e-s portent à une formation plus globale.

Résultats: Placement des étudiant-e-s

Selon les enquêtes menées en 1990 par la direction de planification stratégique du Ministère, le taux de placement des diplômé-e-s en IIC et ASMC se situe à 82%. De ce pourcentage, la presque totalité travaille dans leur domaine d'expertise. Le taux de placement des ASMC s'est amélioré de 1989 à 1990 passant de 67% à 82%. Quant au IIC, le pourcentage est demeuré le même. Du côté des salaires, ce type de travailleur reçoit entre 9 et 15$ l'heure selon sa formation et ses années d'expérience, la moyenne étant de 12$ l'heure.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation du programme Conseiller en services d'intégration, mention communautaire, le CCNB-Campbellton a combiné les dépenses des programmes IIC et ASMC. En outre, il a extrapolé les coûts afin de tenir compte de la durée et des caractéristiques du nouveau programme de 80 semaines.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'analyse budgétaire, les coûts d'implantation de ce programme s'élèvent à 50,936.13$ de plus (voir annexe II) que ceux des programmes ASMC et IIC actuels. Quant aux coûts d'opération de ce nouveau programme, ils se chiffrent à 279,049.94$ annuellement avec un per diem de 24.47$ comparativement à 237,113.81$ pour les programmes ASMC et IIC actuels et un per diem de 20.79$. Il faut souligner que le nombre d'étudiants passerait de 45 à 60 dans ce secteur.

Le besoin d'espace additionnel serait de l'ordre de 2740 pieds carrés comprenant trois (3) classes, un bureau et deux (2) petites salles d'entrevue. Le Collège loue déjà deux (2) classes à la polyvalente Roland-Pépin lesquelles sont calculées dans les 2740 pieds carrés demandés.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de Conseiller en services d'intégration, mention communautaire, à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Ceci implique: la mise en oeuvre de la recommandation du comité des moyens d'enseignement; de l'implantation d'un programme de deux (2) ans, uniforme en français et en anglais; l'élaboration des composantes additionnelles et la mise à jour du contenu actuel; l'ajout de ressources telles qu'identifiées dans le budget soient humaines et physiques.

CONCLUSION:

Le temps ne saurait être plus favorable à la venue d'un programme de deux (2) ans dans ce domaine. Le Comité consultatif et le Comité des moyens d'enseignement voient la nécessité de prolonger la durée des programmes actuels. Les coûts d'implantation sont minimes et la demande des étudiant-e-s est plus que suffisante. De plus, les Collèges qui livrent la formation s'entendent sur le type de programme proposé ainsi que sur la durée étant plus que jamais sur la même longueur d'onde.

Par conséquent, la mise en oeuvre de ce programme rencontrerait plus adéquatement la demande des employeurs et celle des étudiant-e-s à la recherche d'une formation plus globale. C'est pourquoi le CCNB-Campbellton, soucieux de son mandat dans ce domaine, désire formuler les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. La mise à jour du programme débute dans les plus brefs délais.

2. Il est recommandé que le programme de Conseiller en services d'intégration, mention communautaire, soit implanté au CCNB - Campbellton dès septembre 1992.

ANNEXE I

PROGRAMME CONSEILLER EN SERVICES D'INTÉGRATION

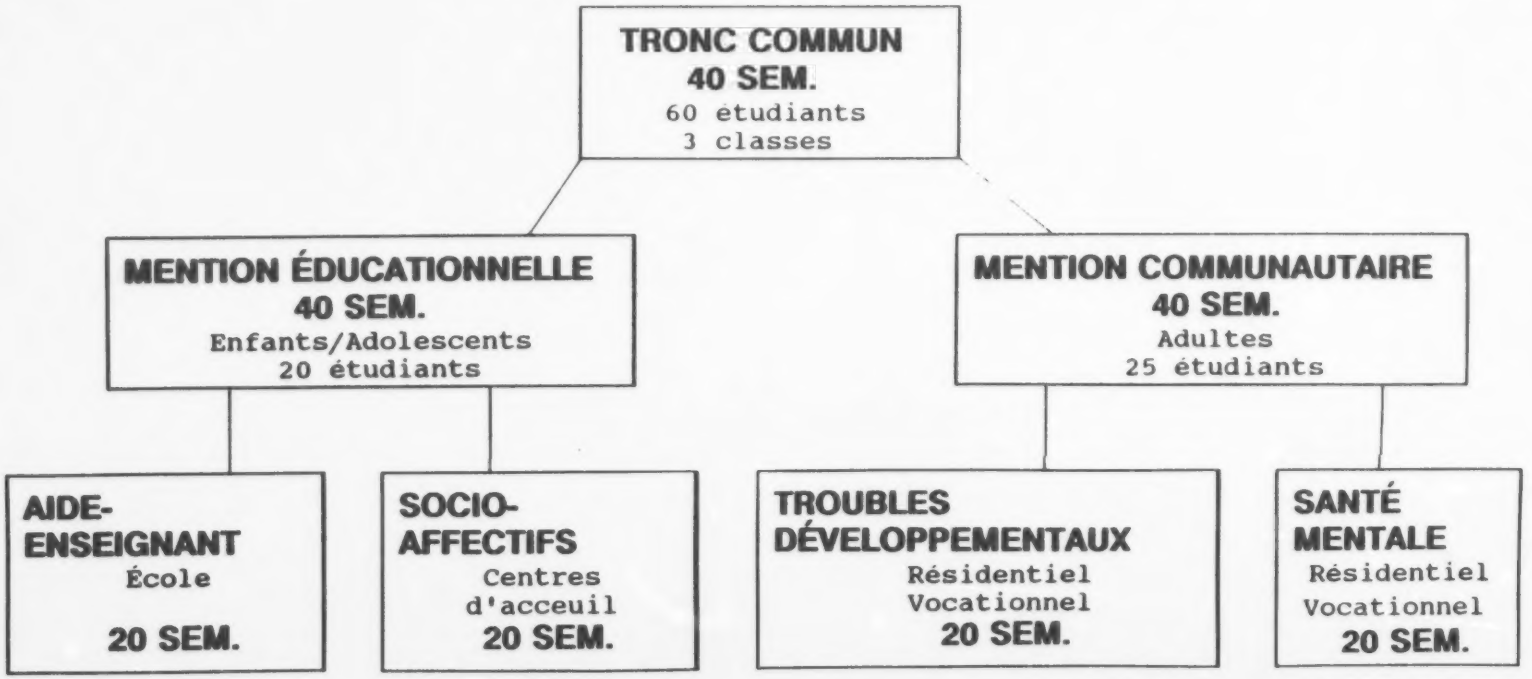

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Conseiller en service d'intégration, mention communautaire
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 80 semaines temps plein
REQUÉRANT(E):
DATE DE LA DEMANDE: 17 juin 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 60 (35/25)

	ACTUEL ASMC + IIC	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:			
Professeur: 4.3 / 4.8 / 4.8.....	193,490.00	213,490.00	213,490.00
Secrétariat: 0.3 / 0.5 / 0.5.....	5,220.00	8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.24 E0II éch. D.....	10,506.84	9,724.00	9,724.00
0.20 / 0.20.....			
Bénéfice marginaux:	11,959.62	13,227.47	13,227.49
TOTAL:	221,176.46	245,141.47	245,141.47
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Services Professionnels:	1,030.00	2,500.00	2,500.00
Déplacement:	3,000.00	8,000.00	8,000.00
Nourriture et hébergement:	1,844.00	4,000.00	4,000.00
Téléphone:	1,200.00	1,200.00	1,200.00
Photocopie:	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Location: 2 classes/3 cls/3 cls...	10,000.00	15,000.00	15,000.00
Assurance-responsabilité.....	748.00	1,000.00	1,000.00
Autres services: taxi/stages/répar.	1,500.00	2,500.00	2,500.00
Publicité:		500.00	500.00
TOTAL:	20,322.00	35,700.00	35,700.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	3,956.00	4,000.00	4,000.00
Fournitures diverses:	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Matériel périssable:	2,304.00	2,500.00	2,500.00
Matériaux divers: audio visuel/labo	2,890.00	7,000.00	4,000.00
TOTAL:	10,150.00	14,500.00	11,500.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Audio visuel, tv, vidéo: autres...	2,967.00	5,000.00	4,000.00
Bureaux, chaises:		5,000.00	
TOTAL:	2,967.00	10,000.00	4,000.00
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	254,615.46	305,341.47	296,341.47
PER DIEM: 11,400.....	22.34	25.45	24.70

Préparé par: Yves Chouinard Date: octobre 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Conseiller-ère en services d'intégration, mention éducationnelle

DURÉE: 80 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le-la conseiller-ère en services d'intégration, mention éducationnelle favorise l'intégration éducationnelle des enfants et adolescents ayant des troubles d'apprentissage, d'adaptation sociale, socio-affectifs et émotionnels. Il doit posséder une personnalité souple et flexible et pouvoir s'adapter aux gens très facilement. Le conseiller est en quelque sorte un soutien aux enfants et adolescents à besoins spéciaux (handicap physique, intellectuel, retard de développement, troubles d'apprentissage et troubles socio-affectifs).

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Promouvoir l'intégration éducationnelle des enfants et adolescents à besoins spéciaux.
2. Concevoir des plans de programmes individualisés.
3. Appliquer des plans de programmes individualisés.
4. Concevoir des plans de programmes individualisés.
5. Aider le client à s'intégrer à son milieu éducationnel: école, résidence, centre d'accueil, foyer de soins, etc.
6. Établir une relation d'aide avec les clients.
7. Communiquer avec les membres de l'équipe d'intervention interdisciplinaire.

DÉBOUCHÉS: Écoles, familles, maisons de jeunes, centres d'accueil, foyers, centres de détention, agences gouvernementales, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S: 25/20

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Conseiller en services d'intégration, mention éducationnelle.

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de conseillers en service d'intégration, mention éducationnelle, possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB - Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de conseiller en services d'intégration, mention éducationnelle (voir annexe I), viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB - Campbellton croit qu'il y a un manque de conseillers en services d'intégration, mention éducationnelle, formés dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas dispcnible au Nouveau-Brunswick ce qui explique, en partie, les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels.

En premier lieu, l'étude visera à déterminer le nombre d'emplois disponibles dans les cinq (5) prochaines années à temps plein et à temps partiel. Dans un deuxième temps, l'étude se penchera sur l'intérêt des étudiants vis-à-vis un programme de conseiller en services d'intégration, mention éducationnelle, ainsi que sur les coûts globaux de son implantation.

Section III

Méthodologie et résultats

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB - Campbellton a effectué en mars 1991 une étude de besoins auprès des conseils scolaires et des centres d'accueil francophones pour jeunes socio-affectifs de la Province.

Un questionnaire fut acheminé à tous les conseils scolaires et centres d'accueil francophones de la Province pour un total de 22 soit respectivement 15 et 7.

De ce nombre, 21 furent retournés pour un pourcentage de 95% (14 + 7).

Les réponses des questionnaires reçus ont été compilées et voici les principaux résultats pour les aide-enseignants puis ceux pour les intervenants auprès des jeunes socio-affectifs.

Résultats: Étude de marché (Aide-enseignants)

On retrouve 258 aide-enseignants à temps plein et 28 à temps partiel répartis dans 14 des 15 conseils scolaires francophones de la Province. Au cours des cinq (5) dernières années, les conseils scolaires ont embauché 157 aide-enseignants à temps plein et 27 à temps partiel. La plupart sont embauchés à terme, c'est-à-dire que leur contrat se renouvelle chaque année.

Au cours des cinq (5) dernières années, 21 personnes soit 11.4% ont quitté le domaine pour diverses raisons notamment retour aux études, déménagement et congé sans solde.

Quant aux besoins de personnel dans ce secteur pour les cinq (5) prochaines années, les répondants ne sont pas en mesure d'avancer des statistiques précises. Plusieurs facteurs les empêchent de formuler des prévisions à long terme en l'occurence le nombre d'enfants à besoins spéciaux à desservir, la disponibilité des fonds, le roulement du personnel, etc. Seuls les conseils scolaires 6 et 41 ont indiqué qu'ils prévoyaient en embaucher une quinzaine au cours des prochaines cinq (5) années. Par ailleurs, tous les conseils scolaires ont précisé qu'ils embaucheraient préférablement des aide-enseignants détenant une formation reconnue s'ils étaient disponibles.

Fait à noter, aucun des aide-enseignants ne possède une formation spécialisée dans le domaine. Toutefois, quelques-uns, une dizaine, détiennent un certificat d'intervenant en intégration communautaire et, deux, en aide en santé mentale communautaire du CCNB - Campbellton.

Quant à la formation souhaitée par les répondants, la durée suggérée varie entre 10 et 24 mois, la préférence étant 12 mois. Selon ces derniers, la formation pour les employé-e-s actuel-le-s et futur-e-s devrait toucher notamment les aspects suivants: la connaissance de la langue française, la connaissance de la clientèle, (enfants à besoins spéciaux, développement humain, troubles développementaux, troubles socio-affectifs, troubles d'apprentissages et divers handicaps physiques, intellectuels, etc); connaissance de l'approche pédagogique des matières académiques, la communication et les lois scolaires.

Résultats: Étude de marché (intervenant auprès des jeunes socio-affectifs)

On retrouve 92 intervenants à temps plein et 22 à temps partiel dans les sept (7) centres consultés.

Au cours des cinq (5) dernières années, les employeurs ont embauché 47 personnes à temps plein et 34 à temps partiel. Selon les données obtenues, 41 employés ont quitté leur emploi durant cette même période. Il est prévu que 39 nouveaux emplois seront créés au cours des cinq (5)prochaines années dans ces centres. Il est à noter que ces statistiques ne tiennent compte que des centres d'accueil présentement en fonction. Au cours des prochaines années, il va sans dire que ces services s'étendront dans toutes les régions de la Province.

En outre, les organisations communautaires telles les Y.M.C.A. des grands centres urbains du N.-B. offrent également des services à la jeunesse. Ces organismes n'ont pas été rejoints. Par ailleurs ces derniers constituent des employeurs potentiels qui seraient possiblement intéressés d'embaucher des diplômés dans ce domaine.

Aucun des intervenants employés dans les divers milieux ne possède une formation les préparant spécifiquement à intervenir auprès des jeunes socio-affectifs. Cependant certains établissements emploient des individus possédant une formation universitaire. On retrouve dans quatre (4) endroits des bacheliers en service social et en éducation; dans trois (3) endroits, des bacheliers en psychologie et dans deux (2) autres, des bacheliers en criminologie.

Aucun des employeurs selon l'étude n'est satisfait de la formation préalable de leurs employés. On rapporte des lacunes au niveau des habiletés en relation d'aide et en communication interpersonnelles, dans la capacité d'approche de la clientèle, d'intervenir en situation de crise et de prodiguer les premiers soins.

On remarque aussi un manque en ce qui concerne l'identification des besoins, la formulation d'objectifs opérationnels et la rédaction de rapports. Certains milieux soulignent l'importante différence existant entre la théorie et la pratique et souhaiteraient que leurs futurs employés puissent bénéficier de stages pratiques à l'intérieur d'un éventuel programme de formation.

En ce qui a trait à la durée du programme de formation, 42% des répondants suggèrent deux (2) ans; 14%, une durée de 2 à 4 ans et 28% une durée de 12 mois. Les autres suggèrent des durées variables de 12 mois et moins.

Le programme souhaité devrait couvrir les sujets suivants:

- affirmation de soi
- relations interpersonnelles
- relation d'aide
- intervention en situation de crise
- prévention du suicide
- comment éviter l'escalade d'agressivité
- négligence
- abus moral et physique
- éthique professionnelle
- animation de groupe
- évaluation d'activité
- premiers soins
- réanimation cardio-pulmonaire
- rédaction de rapports
- connaissance des ressources communautaires

Rémunération

Quant au salaire que les employeurs paient actuellement dans les secteurs scolaires, le taux horaire se situe à 10.93$ l'heure. Il s'agit d'un salaire uniforme sur le plan provincial. Dans les centres pour jeunes socio-affectif, le salaire varie selon les qualifications et les expériences allant de 8.15$ à 15$ l'heure.

Méthodologie: Demande des étudiants

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB - Campbellton a effectué une consultation auprès des employeurs telle que décrite antérieurement. De plus, le Collège reçoit régulièrement des appels téléphoniques de la part de personnes intéressées à suivre une formation dans ces domaines. Actuellement, pour les socio-affectifs, les intervenants du Collège réfèrent les intéressés à des CEGEP comme Ahuntsic à Montréal. Pour les aide-enseignants, la formation qui se prête le mieux actuellement, quoique incomplète, est le programme d'Intervenant en intégration communautaire offert au CCNB-Campbellton.

Résultats: Demande des étudiants

L'étude de marché auprès des employeurs a révélé que leurs employés, surtout en milieu scolaire, ne possèdent pas de formation pertinente.

Le nombre d'aide-enseignants francophones à former dans la Province dépasse les 250 sans compter les nouveaux qui seront embauchés dans les prochaines années. Quant à ceux qui oeuvrent auprès des jeunes socio-affectifs, le besoin de recyclage est aussi réel. Aucun ne possède une formation spécialisée dans le domaine, ce que les employeurs déplorent. Le nombre à recycler est d'environ une centaine en plus des nouveaux qui seront embauchés dans le futur.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation du programme Conseiller en services d'intégration, mention éducationnelle, le CCNB - Campbellton a fait une étude basée sur les ressources existantes et les ressources additionnelles nécessaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude, les coûts d'implantation de ce programme s'élevent à 215,528.56$ et les coûts d'opération à 199,228.56$. Le besoin en ressources humaines se situe à 4.2 personnes/année, voir annexe II. Il est à noter qu'il faudra prévoir .5 personne/année pour élaborer le programme de même que .3 personne/année en secrétariat. Au niveau des espaces, ce programme devra avoir accès à un minimum de 1800 pieds carrés.

Section IV

IMPLICATIONS

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton sera en mesure d'offrir le programme conseiller en services d'intégration, mention éducationnelle, à la condition qu'un certain nombre d'exigences soit rencontré. Il s'agit pour le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation de former des comités consultatif et des moyens d'enseignement, d'élaborer le programme, d'ajouter des espaces au Collège, d'accorder les fonds lesquels serviront à embaucher des ressources humaines, à acheter les équipement et le matériel requis (voir annexe II).

CONCLUSION

L'étude conduite en mars dernier auprès des conseils scolaires francophones et des centres d'accueil pour jeunes socio-affectifs indique clairement un besoin de formation dans ces secteurs. Puisque le personnel oeuvrant dans ces domaines n'ont, pour la plupart, pas reçu une formation spécialisée dans leur champ respectif et que les employeurs sont à la recherche d'un tel programme, le Ministère se doit de passer à l'action. De plus, le marché du travail est prometteur, il est donc du mandat du Ministère et du CCNB-Campbellton en tant que Collège ressource de tout mettre en oeuvre pour rencontrer les exigences de ces clientèles.

C'est donc dans cet optique que le CCNB-Campbellton formule les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que:

1. Le programme Conseiller-ère en services d'intégration, mention éducationnelle fasse partie du plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation mette en oeuvre les procédures d'implantation d'un nouveau programme dès l'automne 1992.

3. Le programme soit implanté au CCNB-Campbellton dès septembre 1993.

ANNEXE I

PROGRAMME CONSEILLER EN SERVICES D'INTÉGRATION

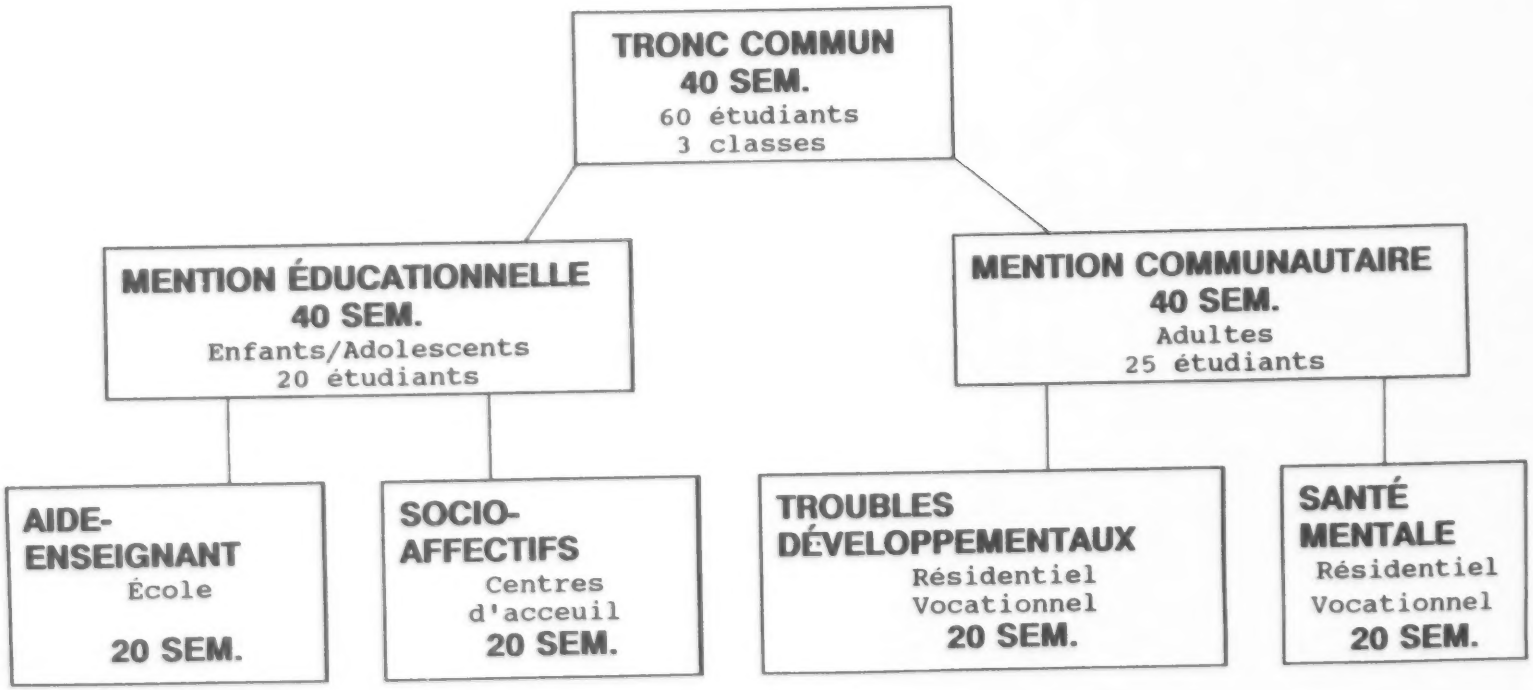

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Conseiller en services d'intégration, mention éducationnel
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 80 semaines temps plein
REQUÉRANT(E):
DATE DE LA DEMANDE: avril 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 25/20

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 3.5 éch. 10 20.21/h..	133,335.48	133,335.48
Secrétariat: 0.5.....	8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.20 E0II échelle C..	9,724.00	9,724.00
Bénéfice marginaux:	8,569.08	8,569.08
TOTAL:	160,328.56	160,328.56
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels: .avocats..	2,500.00	2,500.00
Déplacement:	12,000.00	12,000.00
Nourriture et hébergement:		
Téléphone:	1,200.00	1 200.00
Photocopie:	1,000.00	1,000.00
Location: ..2 classes.....	12,000.00	12,000.00
Assurance-responsabilité.....	1,000.00	1,000.00
Autres services:	2,500.00	2,500.00
Publicité:	500.00	500.00
TOTAL:	32,700.00	32,700.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	2,500.00	1,000.00
Fournitures diverses:	1,000.00	1,000.00
Matériel périssable:	2,500.00	1,000.00
Matériaux divers:	2,500.00	1,200.00
TOTAL:	8,500.00	4,200.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Audio visuel, tv, vidéo:	4,000.00	2,000.00
Bureaux, chaises:	10,000.00	
TOTAL:	14,000.00	2,000.00
SOUS TOTAL: ..		
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	215,528.56	199,228.56
PER DIEM: ..(45 x 200) - 9000.....	23.95	22.14

Préparé par: Yves Chouinard Date: 17 avril 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Conseiller-ère en animation communautaire, mention conditionnement physique

DURÉE: 80 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce programme vise à faire acquérir à l'apprenant-e des habiletés en évaluation, en programmation et en élaboration de services relatifs au conditionnement physique. En outre, le programme favorise le développement d'habiletés en communication, en gestion et dans la mise en application des diverses techniques en conditionnement physique dans un environnement sain.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Planifier et coordonner des programmes de conditionnement physique.
2. Préparer, animer et enseigner des activités de conditionnement physique.
3. Évaluer scientifiquement la condition physique de l'athlète.
4. Reconnaître les implications légales reliées au domaine.
5. Administrer les premiers soins et la réanimation cardio-pulmonaire.
6. Faire de la consultation individuelle.
7. Donner des conseils de base en nutrition, en achat d'équipement.
8. Donner des massages.
9. Gérer un centre de conditionnement physique.

DÉBOUCHÉS: Centres de conditionnement physique, centres de culturisme, gymnases, studio d'aérobique, centres d'arts martiaux, clubs de garçons et filles, foyers de soins, centres hospitaliers et centres de réhabilitation.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 25/20

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Conseiller en animation communautaire, mention conditionnement physique

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'animateurs communautaires en conditionnement physique possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de Conseiller en animation communautaire en conditionnement physique viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTIONS DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque d'animateurs communautaires en conditionnement physique dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est disponible qu'au niveau universitaire au Nouveau-Brunswick ce qui explique, en partie, les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels.

L'étude visera à déterminer, en premier lieu, le nombre d'emplois disponibles dans les trois (3) prochaines années à temps plein et à temps partiel. Dans un deuxième temps, l'étude se penchera sur l'intérêt des étudiant-e-s vis-à-vis un programme de conseiller en animation communautaire en conditionnement physique (voir annexe I) ainsi que sur les coûts globaux de son implantation (voir annexe II).

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Dieppe a fait, en décembre 1990, une étude de marché au Nouveau-Brunswick intitulé "Techniques de conditionnement physique". Étant donné que la Santé et les Services communautaires sont les domaines de spécialité du CCNB-Campbellton, le dossier a été transféré à ce Collège en mai dernier. Du même coup, le directeur du CCNB-Dieppe, M. Michel Richard, a fait parvenir une copie de l'étude au directeur du CCNB-Campbellton, M. Edouard Maltais. C'est donc les résultats de cette étude qui seront communiqués à la prochaine section.

Résultats: Étude de marché

Un sondage téléphonique a été effectué auprès de 89 agences et 63 d'entre elles ont pu être rejointes soit 70%. La liste des répondants est disponible à l'annexe 3 de l'étude. La majorité, 96%, des agences emploie moins de six (6) personnes. Les six (6) types d'agences consultées sont en l'occurence: privé (40%); services des loisirs (8%); foyers de soins francophones (21%); clubs garçons et filles (13%); hôpitaux (9%) et services auxiliaires (9%).

Selon les données de l'étude 48% des agences n'exigent pas une formation post-secondaire lors de l'embauche. Toutefois 50% d'entre elles indiquent éprouver de la difficulté à recruter du personnel spécialisé.

Les perspectives d'embauches, toujours selon l'étude, se chiffrent dans l'ordre de 132 postes pour les trois (3) prochaines années dont 59 à temps plein, 39 à temps partiel et 34 saisonniers. L'auteur précise que ces statistiques sont très conservatrices parce que les calculs sont basés sur le plus petit chiffre dans chaque catégorie.

La majorité des répondants (77%) indiquent qu'il y a un besoin de mettre sur pied un programme de deux (2) ans et (81%) de ces derniers favoriseraient l'embauche d'un détenteur d'un tel diplôme. De plus 55% des employeurs inciteraient leurs employé-e-s à suivre la formation de deux (2) ans tandis que 81% de ces derniers encourageaient la formation à temps partiel.

Les formats de livraison les plus populaires à temps partiel sont les cours du soir et les cours intensifs d'une semaine révèle l'étude. Au total 88% des répondants se disent intéressés à accueillir des stagiaires advenant que le programme soit mis sur pied.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

L'étude démontre qu'il y a une population prête et intéressée à se perfectionner dans ce domaine. De plus, les répondants manifestent leur intérêt à la mise sur pied d'un programme de deux ans, à l'embauche de détenteurs d'un tel diplôme ainsi qu'à l'incitation de leur personnel à suivre un tel programme.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

De fait, 62% des employeurs souhaitent une formation additionnelle pour leurs employé-e-s dans les champs d'activités suivants: donner des conseils relatifs aux équipements, relations interpersonnelles, connaître les implications légales, entretenir l'équipement, donner les premiers soins et le RCP, connaître l'anatomie et la physiologie de l'être humain, faire des programmes et des consultations individuelles, donner des conseils de base en nutrition, connaissances en gestion et en administration, etc... Du côté des salaires ce type de travailleur reçoit, selon 69% des agences consultées, entre 12,000.00$ et 21,000.00$ annuellement.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation et d'opération du programme de conseiller en animation communautaire en conditionnement physique, le CCNB-Campbellton s'est basé sur l'étude "Technique de conditionnement physique" et a, de plus, tenu compte des ressources déjà existantes au département des services communautaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude, les coûts d'implantation de la première et de la deuxième année s'élèvent à 240,611.54$ et 305,384.36$ respectivement. Quant aux coûts d'opérations, ils s'élèvent à 226,218.04$. Le besoin en ressources humaines pour les première et deuxième années d'implantation sont de 2.7 et 3.7 respectivement et de 3.7 également pour l'opération. Il est à noter qu'il faudra prévoir une personne/année pour élaborer le programme et 0.5 personne/année en secrétariat.

Au niveau des besoins en espace, il faudra prévoir 4,640 pieds carrés additionnels comprenant deux classes, un laboratoire de physiologie de l'exercice, une salle d'exercices, une salle de rangement et deux bureaux. De plus, il faudra un gymnase ou une salle assez grande pour accomplir des exercices de conditionnement physique, tels que danse aérobique, bicyclettes stationnaires...

Section IV

IMPLICATIONS

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de Conseiller en animation communautaire en conditionnement physique à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées.

Ceci implique la formation d'un comité consultatif et d'un comité des moyens d'enseignement, l'élaboration du programme, l'ajout d'espace au Collège, l'achat d'équipement et de matériaux requis ainsi que l'embauche de ressources humaines.

CONCLUSION

Le CCNB-Campbellton est convaincu que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de donner le suivi habituel à tout nouveau programme, pour le programme conseiller en animation communautaire, mention conditionnement physique, étant donné que l'étude a démontré le besoin de travailleurs en conditionnement physique détenant une formation et que les demandes de formation pour ce programme sont nombreuses.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que:

1. Le Ministère mette en oeuvre les démarches relatives à l'implantation d'un nouveau programme en conditionnement physique au Nouveau-Brunswick, lequel répondra aux besoins de formation des employeurs consultés par l'étude.

2. Le Ministère mette sur pied un comité consultatif et un comité des moyens d'enseignement à l'hiver 1994.

3. Le Ministère alloue les fonds nécessaires à l'élaboration du programme, dès l'automne 1995, pour l'implantation de la première année en septembre 1996.

4. Le Ministère alloue les ressources humaines, financières et physiques nécessaires à l'implantation de ce programme au CCNB-Campbellton.

ANNEXE I

PROGRAMME CONSEILLER EN ANIMATION COMMUNAUTAIRE

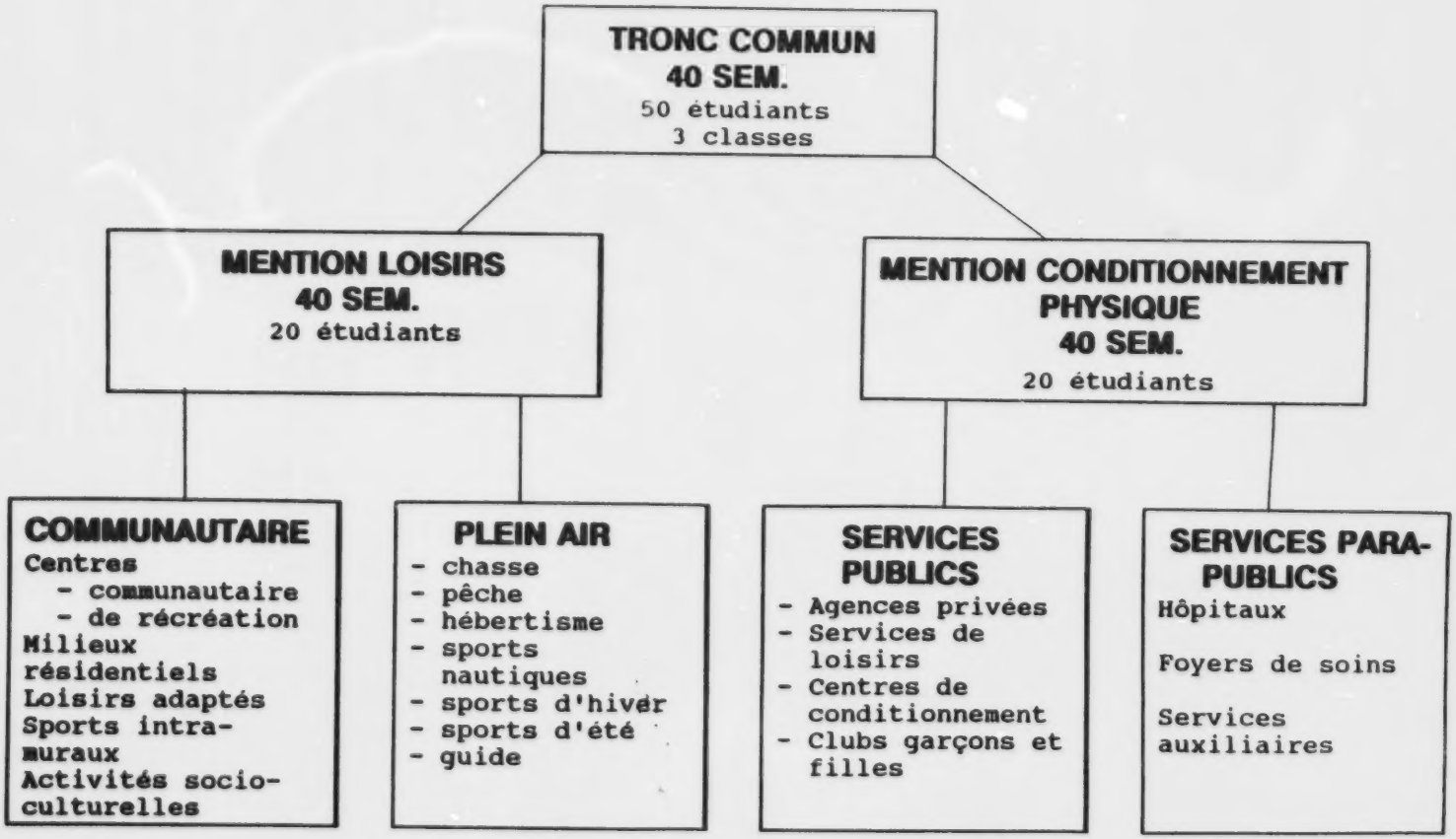

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Conseiller en animation communautaire, mention condition-nement physique
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 80 semaines temps plein
REQUÉRANT(E): MESF
DATE DE LA DEMANDE: avril 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 25/20

	IMPLANTATION		OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:	1ère année	2ième année	
	2	3	
Professeur: échelle 10.....	76,192.48	114,288.72	114,288.72
Secrétariat: 0.5.....	8,700.00	8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.20 E0II éch. C.....	9,724.00	9,724.00	9,724.00
Bénéfice marginaux:	5,562.41	7,505.32	7,505.32
TOTAL:	100,178.89	140,218.04	140,218.04
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Service Professionnels:	18,000.00	25,000.00	25,000.00
Déplacement: stages - supervision.	1,500.00	2,000.00	2,000.00
Nourriture et hébergement:	2,000.00	3,000.00	3,000.00
Téléphone:	800.00	1,000.00	1,000.00
Photocopie: .....1 labo..	800.00	1,000.00	1,000.00
Location: 2 classes, 1 salle exerc.	25,000.00	30,000.00	30,000.00
Assurance-responsabilité.....	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Autres services:	2,000.00	2,500.00	2,500.00
Publicité:	500.00	500.00	500.00
TOTAL:	51,600.00	66,000.00	66,000.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	1,000.00	2,500.00	1,000.00
Fournitures diverses:	800.00	1,000.00	1,000.00
Matériel périssable: ..(labo).....	1,000.00	2,500.00	1,000.00
Matériaux divers: poids - altères.	14,032.55	7,166.32	5,000.00
TOTAL:	16,832.55	13,166.32	8,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Audio visuel, tv, vidéo:	4,000.00	2,000.00	2,000.00
Bureaux, chaises:	5,000.00	4,000.00	
Autres équipements: (labo).....	63,000.00	80,000.00	10,000.00
TOTAL:	72,000.00	86,000.00	12,000.00
SOUS TOTAL: ..	240,611.44	305,384.36	226,218.04
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	240,611.44	305,384.36	226,218.04
PER DIEM:	48.13	33.94	25.14

Préparé par: Yves Chouinard Date: avril 1991

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a effectué en avril 1991 une étude de besoin en animateurs communautaires auprès des centres récréatifs (13), des centres communautaires (5), des foyers de soins (6), des centres hospitaliers (5), des organismes socio-culturels (7) et des départements de loisir des municipalités (5) du Nouveau-Brunswick. Un total de 41 organismes ont été rejoints par sondages téléphoniques. Voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

Centres récréatifs

Des treize (13) centres récréatifs rejoints du Nord-Ouest au Nord-Est de la Province, la majorité des centres (9/13) ont au moins un animateur communautaire rémunéré à temps plein pour un total de 14. Il y a, de plus, 25 emplois à temps partiel. Les quatre (4) autres centres s'accomodent de bénévoles.

Néanmoins, les répondants ont indiqué qu'ils prévoient embaucher plus de 30 personnes au cours des cinq (5) prochaines années, même si le roulement de personnel n'est pas très marqué depuis les cinq dernières années.

Centres communautaires

Des cinq (5) centres communautaires consultés, tous comptent un animateur communautaire à leur emploi sauf deux (2) ou il y en a deux (2). Au cours des cinq (5) dernières années, neuf (9) animateurs ont été embauchés. Toutefois huit (8) ont quitté leur emploi pendant cette même période. Selon les répondants, ils ne prévoient pas avoir besoin de nouveaux employés dans un futur rapproché. Néanmoins le roulement étant élevé (89%), il y a de fortes possibilités que des ouvertures se créent dans les prochaines années.

Foyers de soins

Des six (6) foyers consultés à travers la Province, tous ont un animateur communautaire à l'exception de trois (3) qui en comptent 1.5 soit un total de 7.5. Au cours des cinq (5) dernières années, six (6) personnes ont été embauchées et deux (2) ont quitté. Les employeurs prévoient avoir besoin de quatre (4) animateurs au cours des cinq (5) prochaines années. Il est à noter que les foyers de soins sont régis par des normes lesquelles prévoient un (1) animateur par cent résident-e-s. Puisque cette norme existe, le potentiel d'emplois est fort intéressant vue le nombre important de foyers au Nouveau-Brunswick.

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Conseiller en animation communautaire, mention loisirs

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'animateurs communautaires en loisirs possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de conseiller en animation communautaire en loisirs viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque d'animateurs communautaires en loisirs dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est disponible qu'au niveau universitaire au Nouveau-Brunswick ce qui explique, en partie, les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels. L'étude visera à déterminer, en premier lieu, le nombre d'emplois disponibles dans les prochains cinq (5) ans à temps plein et à temps partiel. Dans un deuxième temps, l'étude se penchera sur l'intérêt des étudiant-e-s vis-à-vis un programme de conseiller en animation communautaire en loisirs (voir annexe I) ainsi que sur les coûts globaux de son implantation (voir annexe II).

La formation minimale exigée est le secondaire complété. Toutefois les employeurs indiquent que s'il y avait un programme dans ce domaine, ils modifieraient les conditions d'embauche et encourageraient leur personnel à prendre cette formation.

Centres hospitaliers

Des cinq (5) centres hospitaliers consultés, tous comptent au moins un (1) animateur à leur emploi. De fait on en dénombre 16 au total répartis de la façon suivante; Hôtel-Dieu à Campbellton, 2; Centre Hospitalier Restigouche, 5; Hôpital Régional à St-John, 6; Hôpital d'Edmundston, 1 et Hôpital Georges Dumont, 3. De ces 16 employés, neuf (9) détiennent un baccalauréat en loisirs.

Au cours des cinq (5) dernières années, ces institutions ont embauché neuf (9) animateurs et un seul a quitté. Au cours des cinq (5) prochaines années, il n'est pas prévu d'embaucher d'autres détenteurs de baccalauréat dans ce domaine. Seul l'Hôtel Dieu prévoit avoir recours au service d'un diplômé collégial en loisirs. Quant aux autres répondants, ils opteraient pour ce type de diplômés s'il y a des départs parmi leurs employé-e-s vue que ce programme semble plus pertinent à leurs besoins.

Organismes socio-culturels (5)

Pour les organismes socio-culturels ils se divisent en deux (2) catégories soient les organismes à caractère social et ceux à caractère culturel. Parmi les répondants, on retrouve deux (2) à caractère social (Y.M.C.A.) de Moncton et Fredericton; cinq (5) à caractère culturel, soient les sociétés culturelles de Grand-Sault, Caraquet, Campbellton, Tracadie et Cap-Pelé.

Les Y.M.C.A. de Moncton et Fredericton emploient 26 animateurs à temps plein et 33 à temps partiel dont la plupart, soit 78%, n'ont pas de formation reconnue. Au cours des cinq (5) dernières années, ces centres ont embauché 44 animateurs dont 13 à temps plein. Il y a un roulement très élevé aux dires des répondants. Les statistiques précises n'étaient pas disponibles. Au cours des cinq (5) prochaines années, on prévoit embaucher huit (8) animateurs et plus s'il y en a qui quittent.

Les sociétés culturelles rejointes emploient chacune une personne sauf Tracadie et seulement une d'entre elle possède une formation reconnue.

Au cours des cinq (5) dernières années, deux (2) personnes ont été embauchées et aucune n'a quitté. Au cours des cinq (5) prochaines années, toutes les sociétés comptent pouvoir en embaucher dépendant de la disponibilité des fonds.

Section III

METHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Centres hospitaliers

Le CCNB-Campbellton a effectué en avril 1991 une étude de besoin en animateurs communautaires auprès des centres récréatifs (13), des centres communautaires (5), des foyers de soins (6), des centres hospitaliers (5), des organismes socio-culturels (7) et des départements de loisir des municipalités (5) du Nouveau-Brunswick. Un total de 41 organismes, ont été rejoints par sondages téléphoniques. Voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

Centres récréatifs

Des treize (13) centres récréatifs rejoints au Nord-ouest au Nord-Est de la Province, la majorité des centres (9/13) ont au moins un animateur communautaire rémunéré à temps plein pour un total de 14. Il y a, de plus, 25 emplois à temps partiel. Les quatre (4) autres centres s'accomodent de bénévoles.

Organismes socio-culturels (5)

Néanmoins, les répondants ont indiqué qu'ils prévoient embaucher plus de 10 personnes au cours des cinq (5) prochaines années même si le roulement de personnel n'est pas très marqué depuis les cinq dernières années.

Centres communautaires

Des cinq (5) centres communautaires consultés, tous comptent un animateur communautaire à leur emploi sauf deux (2) où il y en a deux (2). Au cours des cinq (5) dernières années, neuf (9) animateurs ont été embauchés. Au cours des cinq (5) dernières années, ces centres ont embauché 44 animateurs dont 11 à temps plein. Il y a un roulement très élevé aux dires des répondants. Les statistiques précises n'étaient pas disponibles. Au cours des cinq (5) prochaines années, on prévoit embaucher huit (8) animateurs et plus s'il y en a qui quittent.

Foyers de soins

Des six (6) foyers consultés à travers la Province, tous ont un animateur communautaire à l'exception de trois (3) qui en comptent 1,5 soit un total de 7,5. Au cours des cinq (5) dernières années, six (6) personnes ont été embauchées et deux (2) ont quitté. Les employeurs prévoient avoir besoin de quatre (4) animateurs au cours des cinq (5) prochaines années. Il est à noter que les foyers de soins sont régis par des normes lesquelles prévoient un (1) animateur par cent résident-e-s. Puisque cette norme existe, le potentiel d'emplois est fort intéressant vue le nombre important de foyers au Nouveau-Brunswick.

Centres hospitaliers

Le CCNB-Campbellton a effectué en avril 1991 une étude de besoin en animateurs communautaires auprès des centres récréatifs (13), des centres communautaires (5), des foyers de soins (6), des centres hospitaliers (5), des organismes socio-culturels (7) et des départements de loisir des municipalités (5) du Nouveau-Brunswick. Un total de 41 organismes, ont été rejoints par sondages téléphoniques. Voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

Centres récréatifs

Des treize (13) centres récréatifs rejoints au Nord-ouest au Nord-Est de la Province, la majorité des centres (9/13) ont au moins un animateur communautaire rémunéré à temps plein pour un total de 14. Il y a, de plus, 25 emplois à temps partiel. Les quatre (4) autres centres s'accomodent de bénévoles.

Organismes socio-culturels (5)

Néanmoins, les répondants ont indiqué qu'ils prévoient embaucher plus de 10 personnes au cours des cinq (5) prochaines années même si le roulement de personnel n'est pas très marqué depuis les cinq dernières années.

Centres communautaires

Des cinq (5) centres communautaires consultés, tous comptent un animateur communautaire à leur emploi sauf deux (2) où il y en a deux (2). Au cours des cinq (5) dernières années, neuf (9) animateurs ont été embauchés. Au cours des cinq (5) dernières années, ces centres ont embauché 44 animateurs dont 11 à temps plein. Il y a un roulement très élevé aux dires des répondants. Les statistiques précises n'étaient pas disponibles. Au cours des cinq (5) prochaines années, on prévoit embaucher huit (8) animateurs et plus s'il y en a qui quittent.

Foyers de soins

Des six (6) foyers consultés à travers la Province, tous ont un animateur communautaire à l'exception de trois (3) qui en comptent 1,5 soit un total de 7,5. Au cours des cinq (5) dernières années, six (6) personnes ont été embauchées et deux (2) ont quitté. Les employeurs prévoient avoir besoin de quatre (4) animateurs au cours des cinq (5) prochaines années. Il est à noter que les foyers de soins sont régis par des normes lesquelles prévoient un (1) animateur par cent résident-e-s. Puisque cette norme existe, le potentiel d'emplois est fort intéressant vue le nombre important de foyers au Nouveau-Brunswick.

Centres hospitaliers

Des cinq (5) centres hospitaliers consultés, tous comptent au moins un (1) animateur à leur emploi. De fait on en dénombre 16 au total répartis de la façon suivante: Hôtel-Dieu à Campbellton, 4; Centre Hospitalier Restigouche, 3; Hôpital Régional à St-John, 8; Hôpital d'Edmundston, 1 et Hôpital Georges Dumont, 3. De ces 16 employés, neuf (9) détiennent un baccalauréat en loisirs.

Au cours des cinq (5) dernières années, ces institutions ont embauché neuf (9) animateurs et un seul a quitté. Au cours des cinq (5) prochaines années, il n'est pas prévu d'embaucher d'autres détenteurs de baccalauréat dans ce domaine. Seul l'Hôtel Dieu prévoit avoir recours au service d'un diplômé collégial en loisirs. Quant aux autres répondants, ils opteraient pour ce type de diplômés s'il y a des départs parmi leurs employé-e-s vue que ce programme semble plus pertinent à leurs besoins.

Les Y.M.C.A. de Moncton et Fredericton emploient 25 animateurs à temps plein et 33 à temps partiel dont la plupart soit 78% n'ont pas de formation reconnue. Toutefois huit (8) ont quitté leur emploi pendant cette même période selon les répondants, ils ne prévoient pas avoir besoin de nouveaux employés dans un futur rapproché. Néanmoins le roulement étant élevé (89%), il y a de fortes possibilités que des ouvertures se créent dans les prochaines années.

Les sociétés culturelles rejointes emploient chacune une personne sauf Tracadie et seulement une d'entre elle possède une formation reconnue.

Au cours des cinq (5) dernières années, deux (2) personnes ont été embauchées et aucune n'a quitté. Au cours des cinq (5) prochaines années, toutes les sociétés comptent pouvoir en embaucher dépendant de la disponibilité des fonds.

Centres hospitaliers

Le CCNB-Campbellton a effectué en avril 1991 une étude de besoin en animateurs communautaires auprès des centres récréatifs (13), des centres communautaires (5), des foyers de soins (6), des centres hospitaliers (5), des organismes socio-culturels (7) et des départements de loisir des municipalités (5) du Nouveau-Brunswick. Un total de 41 organismes, ont été rejoints par sondages téléphoniques. Voici les principaux résultats.

Résultats: Étude de marché

Centres récréatifs

Des treize (13) centres récréatifs rejoints au Nord-ouest au Nord-Est de la Province, la majorité des centres (9/13) ont au moins un animateur communautaire rémunéré à temps plein pour un total de 14. Il y a, de plus, 25 emplois à temps partiel. Les quatre (4) autres centres s'accomodent de bénévoles.

Organismes socio-culturels (5)

Néanmoins, les répondants ont indiqué qu'ils prévoient embaucher plus de 10 personnes au cours des cinq (5) prochaines années même si le roulement de personnel n'est pas très marqué depuis les cinq dernières années.

Centres communautaires

Des cinq (5) centres communautaires consultés, tous comptent un animateur communautaire à leur emploi sauf deux (2) où il y en a deux (2). Au cours des cinq (5) dernières années, neuf (9) animateurs ont été embauchés. Au cours des cinq (5) dernières années, ces centres ont embauché 44 animateurs dont 11 à temps plein. Il y a un roulement très élevé aux dires des répondants. Les statistiques précises n'étaient pas disponibles. Au cours des cinq (5) prochaines années, on prévoit embaucher huit (8) animateurs et plus s'il y en a qui quittent.

Foyers de soins

Des six (6) foyers consultés à travers la Province, tous ont un animateur communautaire à l'exception de trois (3) qui en comptent 1,5 soit un total de 7,5. Au cours des cinq (5) dernières années, six (6) personnes ont été embauchées et deux (2) ont quitté. Les employeurs prévoient avoir besoin de quatre (4) animateurs au cours des cinq (5) prochaines années. Il est à noter que les foyers de soins sont régis par des normes lesquelles prévoient un (1) animateur par cent résident-e-s. Puisque cette norme existe, le potentiel d'emplois est fort intéressant vue le nombre important de foyers au Nouveau-Brunswick.

Départements de loisirs des municipalités

Des cinq (5) départements de loisirs municipaux consultés situés dans les villes de Dieppe, Caraquet, Grand-Sault, Edmundston et Campbellton, il existe actuellement huit (8) personnes à temps plein et plus d'une centaines à temps partiel. Au cours des cinq (5) dernières années, aucune personne à temps plein n'a été embauchée. Toutefois plus d'une centaine ont obtenu un poste à temps partiel. Le taux de roulement des personnes à temps partiel est très élevé. Les prévisions d'embauche pour les cinq prochaines années sont les suivantes: cinq à temps plein et plus d'une centaine à temps partiel (saisonnier).

Méthodologie: Demande des étudiants

La demande des étudiant-e-s est difficile à évaluer à ce moment-ci. Toutefois, une demande spécifique en provenance de la région de Kedgwick - St. Quentin indique le besoin imminent de formation d'une vingtaine de personnes dans le domaine des loisir et ce, pour l'automne '91. A l'heure actuelle, des pourparlers o... lieu avec les personnes responsables. Il semble exister actuellement un mouvement de regroupement provincial des intervenants en loisirs initié par le groupe de Kedgwick - St. Quentin.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

A la lueur des discussions avec le regroupement provincial des intervenants en loisirs de la Province, le CCNB-Campbellton sera en mesure de déterminer dans un futur rapproché, la demande provinciale. Pour l'instant, la région de Kedgwick - St. Quentin est définitivement intéressée par ce type de formation, et ce, dès septembre 1991. Du côté des salaires, ce type de travailleur reçoit environ 12.00$ l'heure. Les travailleurs ayant un baccalauréat en loisirs reçoivent de 23,000.00$ à 27,000.00$ annuellement, soit de 13.00$ à 15.00$ l'heure pour s'occuper de la programmation. Toutefois, le salaire peut aller jusqu'à 40,000.00$ par année, 22.00$ l'heure pour les travailleurs ayant un baccalauréat en loisirs et faisant de la gestion du personnel.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation de ce programme, le CCNB-Campbellton a effectué une étude sur les ressources humaines physiques et matérielles nécessaires en se basant sur les données fournies par le CCNB-Dieppe via son service des sports et loisirs ainsi que sur l'étude de marché "Technique de conditionnement physique" effectuée par Paul Boudreau en décembre 1990 pour le compte du CCNB-Dieppe. De plus, le CCNB-Campbellton a procédé, en collaboration avec les enseignant-e-s du département des services communautaires, à une évaluation des ressources existantes afin d'y incorporer les éléments déjà sur place.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude et des consultations effectuées, les coûts d'implantation de la première année de ce programme s'élèvent à 169,904.41$; pour la deuxième année, 212,718.04$; et les coûts d'opération à 205,718.04$ (voir annexe II). Le besoin en ressources humaines se situe à 2.7 personnes/année pour la première année d'implantation; pour la deuxième année d'implantation ainsi que l'année d'opération, le nombre de personnes/jour se situe à 3.7. Il est à noter qu'il faudra prévoir une personne/année pour élaborer le programme de même que 0.5 personne/année en secrétariat.

Au niveau des besoins en espace, il faudra prévoir 2,800 pieds carrés comprenant deux classes, un atelier, un bureau et un entrepôt. De plus, il faudra un gymnase ou une salle assez grande pour accomplir des activités physiques et des sports intérieurs comme le ballon-volant, le badminton, le basketball...

Section IV

IMPLICATIONS

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de Conseiller en animation communautaire, mention loisirs à condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Ceci implique: formation d'un comité consultatif et d'un comité des moyens d'enseignement; l'élaboration du programme, l'ajout d'espaces au Collège, l'achat d'équipement et de matériaux requis ainsi que l'embauche de ressources humaines. Il est à noter qu'il serait important que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation communique avec le ministère du Tourisme, Loisirs et Patrimoine avant d'entreprendre aucune démarche.

CONCLUSION

Le CCNB-Campbellton est convaincu que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de poursuivre les démarches déjà amorcées par le regroupement des intervenants provinciaux en loisirs. Étant donné que l'étude a démontré le besoin de travailleurs en loisirs détenant une formation et que des demandes de formation ont été acheminées au CCNB-Campbellton, les recommmandations suivantes s'imposent.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que:

1. Le Ministère mette en oeuvre les démarches relatives à l'implantation d'un nouveau programme en loisirs au Nouveau-Brunswick lequel répondra notamment aux besoins de formation du regroupement provincial des intervenants en loisirs.

2. Le Ministère mette sur pied un comité consultatif et un comité des moyens d'enseignement à l'automne 1991.

3. Le Ministère alloue les fonds nécessaires à l'élaboration du programme dès avril '92 pour l'implantation de la première année dès septembre '92.

4. Le Ministère alloue les ressources humaines, financières et physiques nécessaires à l'implantation de ce programme au CCNB-Campbellton.

ANNEXE I

PROGRAMME CONSEILLER EN ANIMATION COMMUNAUTAIRE

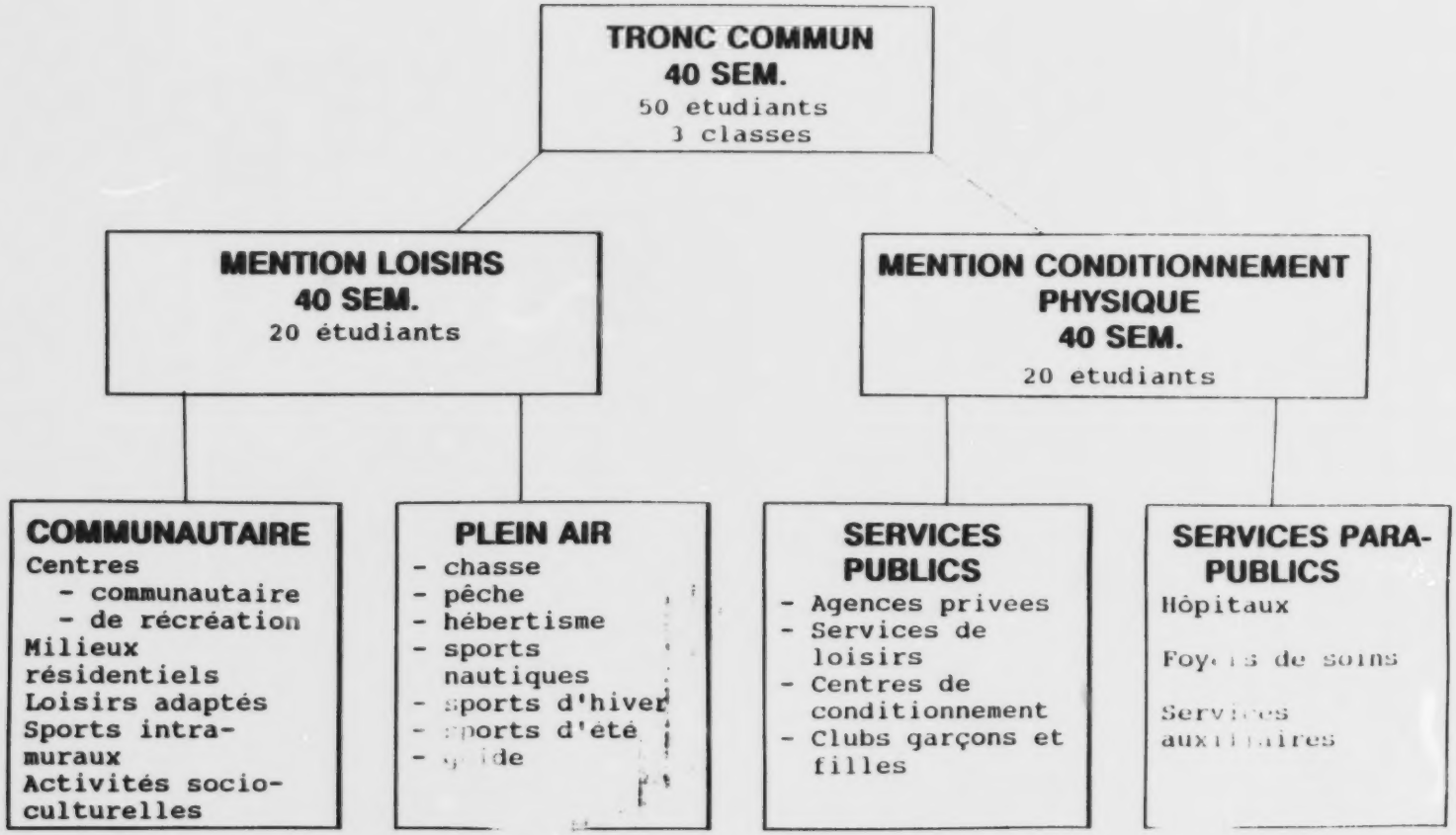

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Conseiller en animation communautaire, mention loisirs
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 80 semaines temps plein
REQUÉRANT(E): MESF
DATE DE LA DEMANDE: avril 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 45 (25/20)

	IMPLANTATION		OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:	1ère année	2ième année	
	2	3	
Professeur: ..10 20.21/h.....	76,192.48	114,288.72	114,288.72
Secrétariat: 0.5 pers/jours.....	8,700.00	8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.20 EOII échelle C..	9,724.00	9,724.00	9,724.00
Bénéfice marginaux:	5,562.41	7,505.32	7,505.32
TOTAL:	100,178.89	140,218.04	140,218.04
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Service Professionnels:	18,000.00	25,000.00	25,000.00
Déplacement: supervision/stages...	1,500.00	2,000.00	2,000.00
Nourriture et hébergement: stages.	2,000.00	3,000.00	3,000.00
Téléphone:	800.00	1,000.00	1,000.00
Photocopie:	800.00	1,000.00	1,000.00
Location: ..2 classes.....	12,000.00	18,000.00	18,000.00
Assurance-responsabilité.....	1,000.00	1,000.00	1,000.00
Autres services:	2,000.00	2,500.00	2,500.00
Publicité:	500.00	500.00	500.00
TOTAL:	38,600.00	54,000.00	54,000.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	1,000.00	2,500.00	1,0
Fournitures diverses:	1,000.00	1,000.00	1,
Matériel périssable:	1,500.00	2,500.00	1 ,0
Matériaux divers:	13,625.52	5,000.00	5 ,00
TOTAL:	17,125.52	11,000.00	8,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Audio visuel, tv, vidéo:	4,000.00	1,000.00	1,000.00
Bureaux, chaises:	5,000.00	4,000.00	
Autres équipements:	5,000.00	2,500.00	2,500.00
TOTAL:	14,000.00	7,500.00	3,500.00
SOUS TOTAL: ..	169,904.41	212,718.04	205,718.04
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	169,904.41	212,718.04	205,718.04
PER DIEM:	33.99	23.64	22.86

Préparé par: Yves Chouinard **Date:** avril 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Techniques de garderie (2ième année)

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Assurer aux apprenant-e-s un minimun de connaissances pour pouvoir diriger un centre d'éducation pré-scolaire (garderie, centre de jour) et d'offrir des services de garde aux enfants d'âge de 2 mois à 12 ans.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Administrer et gérer un centre d'éducation pré-scolaire;
2. Assurer les besoins nutritifs des enfants;
3. Assurer les besoins physiques, affectifs et sociaux des enfants;
4. Offrir des services de garde adaptés aux enfants à besoins spéciaux;
5. Offrir aux enfants des programmes d'activités variés (art, théâtre, musique, science).

DÉBOUCHÉS: Centres d'éducation pré-scolaire (garderies, maternelles, écoles, centres de jour, hôpitaux) et l'entreprise privée (propre commerce).

NOMBRE D'ÉTUDIANT-E-S DANS LE PROGRAMME: 40

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de garderie (2ième année)

HYPOTHÈSE:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'éducatrices en garderie possédant une formation reconnue au niveau II.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied la 2ième année du programme de formation en Techniques de garderie laquelle serait viable et répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit que la formation actuelle "Techniques de garderie niveau I" n'est pas complète et qu'un programme de deux (2) ans répondrait au besoin de la Province. De plus, la 2ième année du programme n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick ce qui explique en partie les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels. L'étude visera à déterminer, en premier lieu, le nombre d'emplois disponibles dans les prochains 5 ans à temps plein et à temps partiel et dans un deuxième temps l'intérêt des étudiants-es vis-à-vis un tel programme ainsi que les coûts globaux d'implantation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude du marché

Suite à une demande du Secrétariat de la Politique au ministère de l'Enseignement supérieur et Formation d'effectuer une étude de marché en collaboration avec le ministère de la Santé et Services communautaires, la section Planification et coordination des programmes d'études a mandaté Mme Beverlie Dietze et M. Claude Blaquière d'entreprendre cette étude. L'étude a débuté en janvier 1989 et fut terminée en décembre 1990. Un questionnaire fut envoyé à toutes les garderies licenciées de la Province pour un total de 174. De ce nombre 145 furent retournés, soit 83%.

En outre, les chercheurs ont rencontré, en vue de recueillir des données, les représentantes du Bureau des Services à l'enfance du ministère de la Santé et Services communautaires ainsi que des enseignant-es et des chefs de département des Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick dans les régions de Campbellton, St-John, Dieppe et Woodstock.

Les réponses des questionnaires reçus ont été compilées et un résumé des commentaires émanant des rencontres fut effectué.

Résultats: Étude du marché

La province du Nouveau-Brunswick compte 174 garderies licenciées pour un total de 626 employé-e-s à temps plein et partiel dont 62% sont anglophones. Au niveau de la formation, 13% des employé-e-s actuel-le-s, qui ont répondu au questionnaire, possèdent un certificat de niveau I; 16% ont un diplôme universitaire; 47% ont une formation post-secondaire incomplète et 23% n'ont pas de formation post-secondaire.

Il existe, selon le ministère de la Santé et Services communautaires, deux (2) catégories d'emploi en garderie. Il s'agit des éducatrices et des directrices.

Aucun-e employé-e ne possède une formation reconnue de deux (2) ans en garderie quoique cette formation serait de mise surtout pour les directrices selon les intervenant-e-s interrogé-e-s. L'étude révèle que d'ici cinq (5) ans la Province aura besoin de 165.5 employé-e-s de plus dans les garderies françaises et 266 dans celles de langue anglaise. Le nombre d'employé-e-s et de directrices éligibles à suivre la deuxième année du programme au cours des prochaines années est d'environ 350. Si on tient compte des éducatrices qui seront embauché-e-s et qui ne détiennent que le niveau I, ce nombre va aller en augmentant dès les prochaines années.

Selon les résultats de l'étude, 24% des répondant-e-s préfèrent la formation à temps partiel; 36% les ateliers de un (1) ou deux (2) jours; 20% la formation à distance; 10% les cours d'été et 5% à temps plein. Toutefois lorsqu'on regarde le nombre d'inscriptions pour le model à temps partiel, on se rend compte d'une chute très prononcée de 391% dans une période de deux (2) ans. Les inscriptions sont passées en 1987 de 511 à 104 en 1990. Les raisons évoquées sont la difficulté de concilier cours du soir et travail à temps plein de même que la durée globale du programme à temps partiel (3 ans).

L'étude traite également des connaissances et habiletés essentielles recherchées chez un-e éducateur-trice en garderie. En plus du contenu couvert dans le niveau I, les répondant-e-s font mention des domaines suivants: programmation plus approfondie des activités (30%); administration (21%); enfants après-classe (18%); enfants à besoins spéciaux (18%) et nourrissons et trottineurs (13%), tous des domaines potentiels pour une formation de Niveau II.

Quant au salaire payé dans les divers milieux, ce dernier varie d'un centre à l'autre. L'échelle débute à 5.00$ l'heure et peut atteindre les 15$ l'heure selon la disponibilité des fonds, les responsabilités de l'employé et sa formation.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Étant donné qu'il n'y a pas d'exigence minimale pour les deux (2) classifications actuelles, il fut difficile de déterminer le nombre de personnes intéressées à un programme de deux (2) ans. Pour en arriver à déterminer le nombre potentiel d'étudiant-e-s éligibles à la 2ième année, un recencement des finissant-e-s a été effectué à partir des données de l'étude et des statistiques disponibles auprès des Collèges où s'est offerte la formation. En outre, le groupe de coordination en garderie "Coalition Petite Enfance" a manifesté à plusieurs reprises le besoin de cours de 2ième année à temps partiel dans diverses régions du Nouveau-Brunswick.

De plus, les détenteurs du niveau I s'informent régulièrement, par téléphone, auprès des Collèges de la possibilité de s'inscrire à la deuxième année du programme.

Résultats: Demande des étudiant-e-s

Le nombre de personnes qui détiennent le niveau I en garderie dans la Province est d'environ 230. Il faut ajouter à ces dernier-e-s les 120 étudiant-e-s à temps plein et à temps partiel qui termineront leur formation en juin 1991. Par conséquent, on dénombre approximativement 350 personnes éligibles à poursuivre leur 2ième année dès septembre 1991.

Selon les données obtenues, il y aurait 130 personnes anglophones et 220 francophones qui détiendront à la fin juin 1991 un certificat de niveau I en garderie.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Afin d'établir les coûts d'implantation de la 2ième année du programme Techniques de garderie, le CCNB-Campbellton a effectué une étude basée sur les ressources existantes et les ressources additionnelles nécessaires.

Résultats: Ressources nécessaires

Selon les résultats de l'étude, les coûts d'implantation de la 2ième année du programme s'élèvent à 184,328.88$ et les coûts d'opération à 171,328.88$. Le besoin en ressource humaine se situe à 3.2 personnes/année, voir annexe I. Il est à noter qu'il faudra prévoir .5 personnes/année pour élaborer le programme de même que .3 personne/année en secrétariat.

Au niveau des besoins en espace, il faut prévoir environ 2,600 pieds crrés comprenant deux clases, un bureau, un entrepôt et un laboratoire.

Section IV

IMPLICATIONS

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick-Campbellton sera en mesure d'offrir la deuxième année du programme Techniques de garderie à la condition qu'un certain nombre d'exigences soit rencontré. Ceci implique: l'élaboration du programme, l'ajout d'espace au Collège, l'achat d'équipements et de matériaux requis ainsi que l'embauche de ressources humaines.

CONCLUSION

Le CCNB-Campbellton est convaincu que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de poursuivre les démarches déjà amorcées par ses comités consultatif et des moyens d'enseignement dans le but d'améliorer son programme Techniques de garderie. Les conclusions auxquelles sont arrivés les membres desdits comités sont d'offrir un programme de 80 semaines, lequel couvrirait une gamme d'objectifs déjà identifiés. Puisqu'il s'agit d'un domaine qui relève du Ministère et du CCNB-Campbellton; que l'étude a démontré le besoin de former les éducatrices à un niveau plus avancé; qu'il y a suffisamment de clientèle intéressée à poursuivre des études au niveau de la deuxième année, les recommandations suivantes s'imposent.

RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que:

1. Le programme Techniques de garderie passe d'une durée de 40 semaines à une durée de 80 semaines.

2. Le Ministère poursuive ses démarches en vue d'implanter la deuxième année du programme Techniques de garderie en autorisant et finançant le développement du contenu dudit programme dès l'automne 1991.

3. La deuxième année du programme Techniques de garderie soit implanté au CCNB-Campbellton dès septembre 1992.

ANNEXE I

Estimé des coûts

TECHNIQUE DE GARDERIE

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Technique de Garderie (2ième année)
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines temps plein
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: octobre 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 20

	ACTUEL 1991-1992	IMPLANTATION	COÛTS OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:			
Professeur: 1.0 éch. 10 $20.21/h..		38,095.85	38,095.85
Secrétariat: 0.5.....		8,700.00	8,700.00
Supervision: 0.10 éch. C E0II.....		4,862.00	4,862.00
Bénéfice marginaux:		4,700.83	4,700.83
TOTAL:	124,056.00	56,358.68	56,358.68
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Services professionnels:.....		36,000.00	36,000.00
Déplacement: stages.....		8,000.00	8,000.00
Nourriture et hébergement: stages.		4,000.00	4,000.00
Téléphone:		1,200.00	1,200.00
Photocopie:		1,200.00	1,200.00
Location:		15,000.00	15,000.00
Assurance-responsabilité.....		1,000.00	1,000.00
Autres services:.....		2,000.00	2,000.00
Publicité:.....		500.00	500.00
TOTAL:	25,250.00	68,900.00	68,900.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:		1,000.00	500.00
Fournitures diverses:		500.00	500.00
Matériel périssable:		2,500.00	2,500.00
Cassettes vidéo:		250.00	250.00
Matériaux divers:		3,000.00	1,000.00
TOTAL:	10,368.00	7,250.00	4,750.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Coins de jeux/Centres d'intérêt...		5,000.00	2,500.00
Bureaux, chaises:		8,000.00	
TOTAL:	7,054.00	13,000.00	2,500.00
SOUS TOTAL:	166,728.00	145,508.68	132,508.68
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	166,728.00	145,508.68	172,508.68
PER DIEM: 20 étudiants x 200 jrs.. (32 x 200)	26.05	36.38	33.13

Préparé par: Yves Chouinard Date: octobre 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Techniques de réadaptation

DURÉE: ?

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce programme a pour objectif de former des compétences techniques pouvant répondre de façon adéquate aux besoins actuels et futurs dans le secteur de la réadaptation médicale. Les techniciens exerceront leur profession en étroite collaboration avec le physiothérapeute, l'ergothérapeute, l'audiologiste et l'orthophoniste.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Les objectifs suivants sont tirés d'un programme offert au Québec dans un CEGEP.

1. Suivre les principes et appliquer des techniques de soins spécifiques se rapportant à certains cas pathologiques;
2. Assurer le contrôle de l'évaluation des affections traitées en tenant compte de l'aspect psychologique du client;
3. Définir de manière approfondie l'anatomie et la physiologie humaine et plus particulièrement celle de l'appareil locomoteur;
4. Définir la psychologie humaine (enfant, adulte, personne âgée);
5. Définir les processus pathologiques et les effets thérapeutiques se rapportant à l'exercice physique, aux agents physiques et mécaniques;
6. Utiliser des techniques de réadaptation.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, centres de réadaptation, centres d'accueil pour personnes âgées, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: ?

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de réadaptation physique

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de technicien-ne-s en réadaptation physique possédant une formation reconnue.

2. Les personnes qui occupent les postes actuellement comme technicien-ne ou aide n'ont pas la formation nécessaire.

3. Les employeurs souhaitent avoir accès à un service de formation lequel permettrait de former des technicien-ne-s en réadaptation physique.

4. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de technique de réadaptation physique viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Cambpellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne-s en réadaptation physique détenant une formation pertinente au Nouveau-Brunswick. Puisque cette formation n'est pas disponible dans la Province, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de développer un programme technique dans ce domaine, le nombre de personnes oeuvrant présentement dans ce type d'occupation, le nombre d'emplois disponibles dans les cinq (5) prochaines années, le niveau d'intérêt des étudiant-e-s envers un tel programme de même que ses coûts d'implantation.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Étant donné que les études de marché touchant le secteur de la Santé relève du ministère de la Santé et des Services communautaires, le CCNB-Campbellton a communiqué en 1987 les demandes des employeurs à ce Ministère en vue d'inventorier les besoins de formation et de recyclage dans le domaine de la réadaptation physique au Nouveau-Brunswick.

A l'automne 1990, Mme Lynne Swanick, directrice de la section planification stratégique et évaluation du ministère de la Santé et des Services communautaires, commandait une étude laquelle visait essentiellement à connaître le nombre de professionnels et d'aides qui travaillent dans les secteurs de la physiothérapie, l'ergothérapie, l'orthophonie et l'audiologie, les besoins de formation des aides, le type de formation souhaité, les projections d'embauche pour les cinq (5) prochaines années, etc.

Un questionnaire fut envoyé à 169 employeurs répartis en cinq (5) catégories en l'occurrence les hôpitaux régionaux, les hôpitaux locaux, les agences communautaires (services sociaux, foyers de soins, etc...), entreprises privées en réadaptation et autres comprenant la Commission des accidents au travail et le Forest Hill Rehabilitation Centre à Fredericton.

Dès 169 questionnaires acheminés, 58% ont été complétés et retournés pour un total de 98. De ce nombre, 50% ont été complété par des administrateurs et 50% par des professionnels dans le domaine de la réadaptation en collaboration avec d'autres professionnels ou administrateurs. Toutes les catégories et les régions administratives en santé de la Province sont représentées.

Résultats: Étude de marché

Selon les données de l'étude, on retrouve chez 72 des 98 employeurs, 38 professionnels en réadaptation et 103 aides. La majorité des employeurs qui comptent des professionnels en réadaptation à leur emploi en ont 1 à 3 (médian = 1, rang 0 - 46). Ces mêmes employeurs comptent généralement un aide (médian = 1, rang 0 - 9).

Les hôpitaux régionaux constituent les employeurs les plus importants de professionnels et d'aide dans ce domaine.

Le ratio professionnel versus aide dans le secteur privé est de 2:1 comparativement à 4:1 dans les hôpitaux régionaux et à 6:1 dans les agences communautaires.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Puisque l'orientation du programme et sa durée ne sont pas encore connus, il n'a pas été possible de dresser un estimé des coûts d'implantation.

La formation des aides dans les divers milieux varie énormément allant de la formation sur le tas à la formation reconnue.

Les répondants ne semblent pas arriver à un consensus sur le type de formation qui devrait être offert aux aides ou technicien-ne-s en réadaptation. Par ailleurs, 73.5% des personnes qui ont répondu au questionnaire estiment qu'une formation par l'entremise des collèges communautaires est nécessaire. Ils ne précisent toutefois pas de contenu ni de durée. Par contre, advenant la mise sur pied d'un programme, les professionnels en réadaptation (97.8%) désirent participer à son élaboration. La plupart d'entre eux (66.7%) préfèrent que les normes qui régissent le travail d'aide ou de technicien-ne dans ce domaine soient couvertes par la même lois que celle des professionnels en réadaptation.

Quant au nombre à former, l'étude ne semble pas avoir réussi à le cerner de manière précise.

Suite à une discussion avec Mme Lynne Swanick du ministère de la Santé et des Services communautaires le 6 juin dernier, il fut possible d'apprendre que les données concernant cette question n'étaient pas claires et qu'il faudra attendre des précisions du chercheur avant d'avancer des statistiques.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s le CCNB-Campbellton n'a pas effectué d'études. Par ailleurs, il est pertinent de relater les circonstances qui l'ont amené à demander une étude de marché dans ce domaine. La demande ne provenait pas des étudiant-e-s mais plutôt d'employeurs en quête de technicien-ne-s détenant une formation reconnue en réadaptation.

Résultats: Demande des employeurs

L'étude qu'à mené le ministère de la Santé et des Services communautaires démontre clairement que les employeurs sont intéressés à un programme de formation lequel répondrait à leurs besoins. Toutefois, ces derniers n'ont pas identifié de manière précise le type de formation qu'ils prévilègeraient.

Néanmoins, le fait que 73.5% d'entre eux veulent de la formation, c'est suffisant pour pousser plus loin les recherches afin de connaître exactement le nombre à former, le nombre qu'ils prévoient embaucher au cours des cinq (5) prochaines années et jusqu'où sont-ils prêts à aider financièrement leurs employé-e-s qui souhaitent suivre le programme qui sera développé.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir un programme de Techniques de réadaptation physique dès que certaines exigences seront rencontrées. Il s'agit, en l'occurrence, que le ministère de la Santé et Services communautaires complète son étude de besoin, étudie l'orientation du programme à développer et fasse la recommandation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation d'entamer des démarches relatives à l'implantation d'un nouveau programme. Advenant que le ministère de la Santé et Services communautaires achemine sa demande il faudra alors former des comités consultatif et des moyens d'enseignement, développer le contenu du programme et doter le CCNB-Campbellton des ressources humaines, physiques et financières nécessaires.

CONCLUSION:

Les données de l'étude qui a mené le ministère de la Santé et Services communautaires et qui ont été communiqués au CCNB-Campbellton ne sont pas suffisantes pour répondre aux quatre (4) hypothèses émises à la section II. L'étude a démontré que les employé-e-s dans le secteur de réadaptation au niveau des aides n'ont pas une formation jugée adéquate et que les employeurs veulent un programme de formation lequel serait livré par l'entremise des collèges communautaires. Toutefois, le CCNB-Campbellton n'a pas pu savoir le nombre de personnes qui pourrait bénéficier de cette formation ni le nombre de personnes qui seront embauchées au cours des cinq (5) prochaines années. Le CCNB-Campbellton ne sait pas s'il pourra mettre sur pied le programme étant donné que les répondants ne s'entendent pas sur l'orientation et la durée de cette formation. Ce n'est qu'une fois ces points d'interrogation résolus que le Collège saura s'il doit poursuivre plus loin ses démarches.

Basé sur un tel constat, il est de mise de formuler les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation reçoive une demande du ministère de la Santé et Services communautaires avant de poursuivre plus loin ses démarches dans l'implantation d'un programme de Techniques de réadaptation physique.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation s'assure qu'un de ses représentant-e-s participe au comité mis en place par le ministère de la Santé et Services communautaires en vue de suivre le déroulement de ce projet.

3. Le programme Techniques de réadaptation physique fasse partie du plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Techniques de diététique

DURÉE: 80 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme de formation en techniques de diététique au collégial vise à former des technicien-ne-s polyvalent-e-s ayant la compétence et les aptitudes nécessaires pour assumer des responsabilités dans tous les aspects de leur spécialité: gestion des services alimentaires, industrie agro-alimentaire, services à diverses clientèles, inspection des aliments, etc. Le programme est composé de cours théoriques, de laboratoire et de stages en milieu de travail.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Communiquer efficacement par écrit et oralement;
2. Comprendre le fonctionnement du corps humain;
3. Utiliser les diverses techniques culinaires;
4. Connaître les notions de chimie générale et organique;
5. Planifier l'organisation physique d'un service alimentaire;
6. Connaître les notions générales de biochimie;
7. Connaître les notions générales de microbiologie;
8. Appliquer les technologies modernes dans les services alimentaires;
9. Connaître les notions de la nutrition communautaire;
10. Déterminer les techniques de production et de distribution des aliments;
11. Utiliser les principes comptables en gestion des services alimentaires;
12. Préparer la cuisson d'aliments (cuisine moderne et expérimentale);
13. Utiliser les techniques de relations interpersonnelles efficaces;
14. Connaître les éléments de direction et de gestion du personnel.

DÉBOUCHÉS: Industries alimentaires, services de cafétéria institutionnelle ou public, restaurants, foyers de soins, services gouvernementaux, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: ?

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de diététique

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de Technicien-ne-s de diététique possédant une formation reconnue.

2. La formation de Technicien-ne-s de diététique en français n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick.

3. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de Techniques de diététique viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton a reçu des demandes d'employeurs notamment, le Centre Hospitalier Restigouche et le ministère de la Santé et Services communautaires désireux de voir la mise sur pied d'un programme lequel viserait la formation de Technicien-ne-s de diététique en français. Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne-s de diététique et qu'il y a lieu de développer un programme en vue de répondre à ce besoin.

Actuellement il n'y a pas d'étude qui démontre ce besoin. Par conséquent, le CCNB-Campbellton prétend qu'il serait de mise que le ministère de la Santé et Services communautaires du Nouveau-Brunswick pilote une étude en vue de déterminer le besoin de former des technicien-ne-s de ce type. L'étude devrait chercher à démontrer notamment les besoins pour les cinq (5) prochaines années et l'orientation de la formation à donner.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Les personnes impliquées dans le domaine telle Mme Claire Gaudet, Conseillère en diététique pour le ministère de la Santé et Services communautaires va faire une demande à Mme Lynne Swanick, responsable de la Planification, pour une étude de marché. Mme Gaudet ainsi que certains employeurs, entre autre le Centre Hospitalier Restigouche, croient qu'il y a lieu de mettre sur pied un programme de Techniques de diététique.

Résultat: Étude de marché

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation doit demeurer attentif aux besoins dans ce domaine et se préparer à mettre en oeuvre les démarches nécessaires à l'implantation d'un programme advenant que la demande surgisse d'ici quelques années.

Par ailleurs, il se doit d'attendre les résultats de l'étude qui devrait être pilotée par le ministère de la Santé et Services communautaires.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le CCNB-Campbellton pourra mettre sur pied un programme de Techniques de diététique en autant que le ministère de la Santé et Services communautaires identifie un besoin et que le ministère de l'Enseignement et de la Formation mette en oeuvre les démarches et alloue les ressources nécessaires le temps venu.

CONCLUSION:

Puisque les études nécessaires à la mise sur pied d'un nouveau programme n'ont pas encore été réalisées, le CCNB-Campbellton ne peut, à ce moment-ci, poursuivre ses démarches en vue d'implanter ce programme en français. Toutefois, puisque certaines professionnelles du domaine diététique sonnent l'alerte, il y a lieu de considérer les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation attende de recevoir les résultats de l'étude que devrait mener le ministère de la Santé et Services communautaires avant de poursuivre plus loin ses démarches

2. Le programme Techniques de diététique fasse partie du plan quinquennal du CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITREE: Techniques ambulancières

DURÉE: ?

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

INTRODUCTION:

La formation des ambulanciers au Nouveau-Brunswick fait présentement l'objet de discussion entre le ministère de la Santé et Services communautaires, l'Ambulance St-Jean et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

Puisqu'il s'agit de formation au niveau technique dans le domaine de la santé, le CCNB-Campbellton considère que le mandat de former des ambulanciers en français provincialement devrait lui être accordé.

Par conséquent, ce programme dont la durée, la teneur et l'orientation ne sont pas encore définis devrait tout de même faire partie du plan quinquennal du CCNB-Campbellton car la décision concernant ce programme est imminente.

BOIS ET MATÉRIAUX OUVRÉS

BOIS ET MATÉRIAUX OUVRÉS

Introduction

Le CCNB-Campbellton souhaite inclure dans son plan quinquennal 1992-96 le rapport soumis au sous-ministre adjoint, M. Raymond Daigle, en avril dernier concernant le domaine du bois et matériaux ouvrés.

Puisque ce rapport renferme des recommandations lesquelles exigent une concertation d'agences gouvernementales et d'entreprises privées de même que des études de marché et des analyses de tout ce secteur, il est essentiel que le CCNB-Campbellton inclut ces démarches dans sa planification à moyen terme.

C'est pourquoi, soucieux de remplir son mandat et par le fait même celui du Ministère dans ce secteur, le rapport suivant fait partie intégrante de son plan quinquennal.

SONDAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES DANS LE SECTEUR DU BOIS OUVRÉ

BESOIN EN MAIN D'OEUVRE

DANS LE BUT D'ÉVALUER LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES DANS LE DOMAINE D'ÉBÉNISTERIE ET DU MEUBLE, UN SONDAGE AUPRÈS DES ENTREPRISES SUSCEPTIBLES À EMBAUCHER CE GENRE DE MAIN D'OEUVRE DANS LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK FUT ÉFFECTUE.

MÉTHODOLOGIE

À PARTIR DU RÉPERTOIRE DES PRODUITS ET FABRICANTS AU NOUVEAU-BRUNSWICK, LES ENTREPRISES QUI SONT ENRÉGISTRÉES SOIT COMME MANUFACTURIER DE MEUBLES, DE CABINETS, ARMOIRES DE CUISINE OU BOIS OUVRÉ FURENT IDENTIFIÉES. DE CETTE LISTE, ON COMPTE 59 ENTREPRISES; 13 AYANT MOINS DE 5 EMPLOYÉS ET 46 PLUS DE CINQ EMPLOYÉS.
POUR FIN DE CETTE ENQUÊTE ET DANS LE BUT DE RESSORTIR UNE BONNE APPRÉCIATION DES BESOINS EN MATIÈRE DE MAIN D'OEUVRE QUALIFIÉE, LES ENTREPRISES POSSÉDANT PLUS DE CINQ EMPLOYÉS ONT ÉTÉ REJOINTES. DE CE NOMBRE , 6 SONT FERMÉES, 2 PAS DE REPONSES, 15 DISENT QU'ILS N'UTILISENT PAS DE CE GENRE DE MAIN D'OEUVRE ET 23 ONT REPONDU AU QUESTIONNNAIRE. UN QUESTIONNAIRE DE HUIT (8) QUESTIONS FAISANT ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN RESSOURCES HUMAINES DANS LES MÉTIERS D'ÉBÉNISTES ET FABRICANTS DE MEUBLES FUT PRÉPARÉ.

RÉSULTATS AUX QUESTIONNAIRES

1- AVEZ-VOUS ACTUELLEMENT À VOTRE EMPLOI DES PERSONNES TRAVAILLANT COMME ÉBÉNISTES OU FABRICANTS DE MEUBLES?

DES 23 REPONDANTS SEULEMENT DEUX (2) DISENT NE PAS UTILISER DE CETTE MAIN D'OEUVRE.

2- COMBIEN D'ÉBÉNISTES OU FABRICANTS DE MEUBLES, EN ÉQUIVALENCE TEMPS PLEIN, SONT ACTUELLEMENT À VOTRE EMPLOI?

NOUS COMPTIONS 133 EMPLOYÉS DANS 22 FIRMES ET PLUS DE 150 À L'ENTREPRISE NADEAU ET NADEAU DE LA REGION D'EDMUNSTON. TOUTEFOIS, IL FAUT PRÉCISER QUE LA GRANDE MAJORITÉ DES EMPLOYÉS À L'USINE NADEAU ET NADEAU ONT ÉTÉ MIS À PIED TEMPORAIREMENT DÛ À LA RECESSION ÉCONOMIQUE.

3- LES ÉBÉNISTES QUI SONT À VOTRE EMPLOI ONT-ILS REÇU UNE FORMATION PARTICULIÈRE?

**VINGT ENTREPRISES ONT REPONDU QUE LA PLUPART DE LEURS EMPLOYÉS ÉTAIENT FORMÉS SUR PLACE. QUELQUES REPONDANTS NOUS ONT FAIT PART, QUE CERTAINS DE LEURS EMPLOYÉS AVAIENT ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE ET UNE FORMATION À L'EXTÉRIEUR. PARMIS CES 20 RÉPPONDANTS; 3 AVAIENT EMBAUCHÉS DES FINISSANTS DU CCNB-BATHURST, 2 DE MONCTON, 2 DE CAMPBELLTON, 1 D'EDMUNSTON ET UN RÉPONDANT AVAIT EMBAUCHÉ UNE PERSONNE QUI AVAIT REÇU UNE FORMATION DANS UNE INSTITUTION DE L'ONTARIO.
TROIS (3) ONT REPONDU QU'ILS NE SAVAIENT PAS OÙ LEURS EMPLOYÉS AVAIENT REÇU LEUR FORMATION.**

4- AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNNÉES, COMBIEN AVEZ-VOUS EMBAUCHÉ DE NOUVEAUX ÉBÉNISTES OU FABRICANTS DE MEUBLES?

LES RÉPONDANTS ONT REPORTÉ 106 NOUVEAUX EMPLOYÉS.

5- DURANT LA MÊME PÉRIODE, COMBIEN D'ÉBÉNISTES OU FABRICANTS DE MEUBLES VOUS ONT QUITTÉ?

51 EMPLOYÉS AVAIENT QUITTÉS LEUR EMPLOIS.

6- AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES, COMBIEN PRÉVOYEZ-VOUS EMBAUCHER D'ÉBÉNISTES OU FABRICANTS DE MEUBLES?

LES ENTREPRISES INTERVIEWÉES ANTICIPENT, SI L'ÉCONOMIE LE PERMET, D'EMBAUCHER 56 NOUVEAUX EMPLOYÉS. CE PRONOSTIC NE TIENT PAS COMPTE DE L'ENTREPRISE MADEAU ET MADEAU, ELLE SOUHAITE BIEN DE POUVOIR REPRENDRE SES ACTIVITÉS À LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE ET RÉ-EMBAUCHER LE PERSONNEL MIS À PIED.

7- SI VOUS AURIEZ LA POSSIBILITÉ D'EMBAUCHER UN FINISSANT D'UN PROGRAMME DANS LES DOMAINES PRÉCISÉS DANS LES QUESTIONS ANTÉRIEURES, PRÉFERRIEZ-VOUS CETTE OPTION OU DE CONTINUER À FORMER VOTRE NOUVELLE MAIN D'OEUVRE?

22 ONT REPONDU QU'ILS PRÉFERAIENT EMBAUCHER UNE PERSONNE DÉJÀ ENTRAÎNÉE. UN RÉPONDANT PRÉFERAIENT FAIRE SON PROPRE ENTRAÎNEMENT.

8- ÊTES-VOUS AU COURANT QUE LE COLLÈGE COMMUNAUTAIRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK DE CAMPBELLTON OFFRE UN PROGRAMME D'ÉTUDE EN ÉBÉNISTERIE ET FABRICATION DE MEUBLES.

OUI 16
NON 07

COMMENTAIRES: IL EST IMPORTANT DE NOTER, QUE PLUSIEURS ENTREPRISES UTILISENT LES EMPLOYÉS LES PLUS EXPÉRIMENTÉS DE LEUR USINE POUR FORMER LES NOUVEAUX VENUS, MAIS DANS SON ENSEMBLE ILS PRÉFERERAIENT EMBAUCHER DES PERSONNES QUI AURAIENT DÉJÀ REÇU UNE FORMATION TECHNIQUE.

CE COMMENTAIRE RÉLÈVE QU'IL Y A EU UN MANQUE DE COMMUNICATION ENTRE LE SECTEUR PRIVÉ ET LE RÉSEAU DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES.

EN PLUS, IL A PLUSIEURS PERSONNES QUI ONT RÉPONDU QU'ILS N'UTILISAIENT PAS CE GENRE DE MAIN D'OEUVRE TELLES QUE; LOCK-WOOD LTD, TRIANGLE KITCHEN, CERCUEIL BRUNSWICK, POUR EN NOMMER QUELQUES UNES. LES RESPONSABLES NE SEMBLENT PAS DIFFÉRENCIÉ ENTRE LE RÔLE QUE JOUE UN MENUISIER COMPARATIVEMENT À UN ÉBÉNISTE. IL AURAIT LIEU DE SENSIBILISER PLUSIEURS ENTREPRISES DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX PROGRAMMES.

CONCLUSION

SI ON SE FIE SUR LA RÉTROACTIVITÉ REÇUE DES ENTREPRENEURS DANS CE SECTEUR AU NIVEAU DE LA PROVINCE, LE COLLÈGE PEUT AFFIRMER QU'IL Y A UN BESOIN DE FORMER DE LA MAIN D'OEUVRE DANS LES DOMAINES ÉTUDIÉS. TROP D'ENTREPRISES CONSACRENT DES EFFORTS ET ÉNERGIES À FOURNIR UNE FORMATION DE BASE À LEURS NOUVEAUX EMPLOYÉS. TELLE SITUATION NE PEUT FAIRE AUTRE QUE REFLÉTER SUR LES PROFITS DE L'ENTREPRISE. IL EST FACILE DE COMPRENDRE QU'IL EST TOUJOURS NÉCESSAIRE DE DONNER UNE FORMATION RELATIVE AUX PRODUITS SPÉCIFIQUES DE LA FIRME MAIS LE DÉGRÉ DE FORMATION DEVRAIT ÊTRE DÉLIMITÉ PAR LES SPÉCIALITÉS DE L'ENTREPRISE.

IL EST VRAI DE DIRE QUE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE N'A PAS FAVORISÉ CE GENRE D'ENTREPRISE AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES. MÊME SI LA RELANCE ÉCONOMIQUE DANS CE SECTEUR EST A CE MOMENT-CI INCERTAINE LES ENTREPRISES INTERROGÉES PRÉVOIENT FAIRE L'EMBAUCHE DE PLUS DE 50 NOUVEAUX EMPLOYÉS DANS LES TROIS PROCHAINES ANNÉES.
IL EST, PAR CONSÉQUENT, APPROPRIÉ QUE DES DÉMARCHES SOIENT ENTREPRISES AUPRÈS DES AGENCES GOUVERNEMENTALES AFIN DÈS INFORMER DE LA SITUATION DE LA MAIN D'OEUVRE DANS L'INDUSTRIE ET DE FAIRE RECOURS À UN APPUI FINANCIER EN VUE DE PRÉSERVER LE PROGRAMME AU COLLÈGE DE CAMPBELLTON.

PROGRAMME NON-RECOMMANDÉS

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Techniques infirmières

DUREE: 30 mois

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le service de formation vise à former un personnel professionnel capable d'exercer la profession d'infirmier-ère en tant que généraliste. Le programme vise également à former des personnes capables d'exercer la profession à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, la formation de personne capable d'exercer la profession d'infirmier-ère tel que défini dans la loi sur les infirmières et infirmiers.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera en mesure de:

1. Concevoir la promotion et le recouvrement de la santé à partir d'une perspective holistique de la personne;
2. Démontrer un respect de la dignité et de la valeur de la personne;
3. Utiliser dans sa pratique ses connaissances de la personne, c'est-à-dire dans les domaines de la biologie, de la psychologie, de la sociologie, etc.;
4. D'exercer ses fonctions professionnelles;
5. Utiliser la démarche de soins infirmiers en vue de diagnostiquer et résoudre des problèmes de soins infirmiers;
6. Prodiguer et contrôler les soins que requière l'individu;
7. Communiquer avec les clients de manière professionnelle;
8. D'organiser l'ensemble des activités professionnelles en vue de satisfaire les besoins des clients;
9. Collaborer avec les membres de l'équipe de soins;
10. Démontrer un engagement social en relations avec ses compétences professionnelles.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, Ministère de la santé, l'Enseignement

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 20 + 15 = 35

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques infirmières

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick, particulièrement la région du Nord, a besoin d'infirmier-ère-s immatriculé-e-s.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de Techniques infirmières, lequel répondrait aux besoins de la région du Restigouche.

3. Le CCNB-Campbellton est en mesure de gérer les écoles des sciences infirmières désignées francophones au Nouveau-Brunswick.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton détient la spécialité dans le secteur santé et services communautaires au niveau des techniques. Par ailleurs, l'enseignement en français des techniques infirmières se fait à partir de trois (3) écoles situées à Edmundston, Bathurst et Moncton lesquelles sont sous la tutelle d'un Conseil d'administration respectif. Lesdits Conseils relèvent, par ailleurs, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. En réalité, on parle de programmes en techniques infirmières qui se sont constitués en écoles. Vue sous cet angle, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de maintenir ce statut et c'est ce que la présente étude aimerait d'aborder dans un premier temps.

Dans un deuxième temps, le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque d'infirmier-ère-s immatriculé-e-s pour combler les postes vacants particulièrement dans les institutions du Restigouche. Le Collège croit également qu'en offrant un programme de Techniques infirmières, la main d'oeuvre serait plus disponible et les pénuries moins épineuses.

De plus, il est permi de croire que les chances pour ceux et celles qui souhaitent s'inscrire dans un tel programme seraient améliorées. Devant un tel constat, des démarches préliminaires en vue d'étudier la pertinence de mettre sur pied un programme ont été entreprises.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Démarches

Le CCNB-Campbellton a cru opportun de réfléchir à la question de la gestion des écoles infirmières au Nouveau-Brunswick. Le résultat de cette réflexion est communiqué dans la prochaine section.

D'un autre côté, la direction du CCNB-Campbellton voulait connaître la vision des représentants du ministère de la Santé et des Services communautaires en matière de formation des infirmier-ère-s immatriculé-e-s. M. Yves Chouinard et M. Claude Lapointe se sont donc rendus à Fredericton en février '91 afin de discuter avec Mme Bonnie Hoyt-Hallett des besoins de formation dans ce secteur ainsi que dans quelques autres.

En dépit du fait que l'identification des besoins de formation dans le domaine de la santé est la prérogative du ministère de la Santé et des Services communautaires, il fut tout de même décidé de mener un sondage téléphonique auprès des principaux employeurs d'infirmier-ère-s de la région du Restigouche. Les quelques questions portaient uniquement sur la disponibilité d'infirmier-ère-s immatriculé-e-s dans la région, les postes à temps plein et à temps partiel vacants ainsi que sur les sources de recrutement.

Résultats

L'exercice de réflexion autour du rôle du Collège ressource en est un qui mérite d'être fait chaque fois que le Collège s'engage dans une planification de ses services. Plus encore, lorsque le Collège en question travaille à l'élaboration d'un plan quinquennal lequel définit en grande partie ses priorités pour les cinq (5) prochaines années.

C'est dans cet esprit que le CCNB-Campbellton s'est permis de jeter un coup d'oeil du côté de la livraison des services de formation au niveau des techniques infirmier-ère-s au Nouveau-Brunswick.

Puisque le CCNB-Campbellton est désigné le Collège ressources en matières de services de formation au niveau techniques en santé et services communautaires, il a la responsabilité de prendre le leadership dans ces domaines et de voir à livrer de la formation pertinente aux besoins de la Province. C'est à ce titre qu'il a reçu le mandat de gérer l'entente que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation du Nouveau-Brunswick a conclu avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec concernant l'inscription de néo-brunswickois dans cinq (5) programmes en santé offerts dans les CEGEPS. C'est à ce titre également qu'il doit veiller à ce que les programmes offerts soient de qualité et que les normes soient respectées.

Puisque les techniques en santé relèvent de son mandat, pourquoi en serait-il différent des techniques infirmières. Les programmes techniques infirmières se cachent sous la vocable d'Écoles alors qu'ils ne sont en fait que des programmes comme celui de Techniques de laboratoire médicale lequel a été mis sous la tutelle administrative d'un Collège.

Le CCNB-Campbellton remet donc entre les mains de la direction du Ministère les démarches à entreprendre afin d'évaluer la faisabilité d'intégrer ce service de formation sous la tutelle du Collège ressource.

Quant aux résultats de la rencontre avec Mme Bonny Hoyt-Hallett, il semblerait selon cette dernière qu'il n'y a pas un manque d'infirmier-ère-s immatriculé-e-s dans la Province. Le problème réside dans le fait que les infirmier-ère-s quittent leur emploi et ne semblent plus intéressé-e-s à retourner au travail dans leur domaine de formation. En outre, elle prétend que le jour ou leurs conditions de travail seront plus alléchantes, que les pénuries s'estomperont. Il y a, selon Mme Hoyt-Hallett, plusieurs infirmier-ère-s qui sont prêt-e-s à réintégrer le marché du travail dès que certains éléments démotivateurs seront enrayés du système. Il s'agit ici de mesures que devront prendre les employeurs en vue d'améliorer l'atmosphère au travail, les conditions d'emploi, l'attitude des gestionnaires face à leurs employé-e-s, etc.

En outre, a-t-elle ajouté, son Ministère ne serait pas en accord avec la proposition d'implanter un nouveau programme de Techniques infirmières au CCNB-Campbellton où ailleurs dans la Province car les Écoles infirmières actuelles n'arrivent pas à combler leurs places. Il n'y a donc pas lieu d'ouvrir d'autres écoles ou programmes puisque la demande des étudiant-e-s n'est pas suffisante.

Finalement Mme Hoyt-Hallett a conclu en disant que le ministère de la Santé et Services communautaires devra compléter son étude sur les types de professionnels que nécessiteront les employeurs dans le domaine de la santé au niveau des soins infirmiers avant d'appuyer quelque proposition que ce soit.

Suite au sondage mené auprès des quatre (4) hôpitaux et de deux (2) foyers de soin du Restigouche, il n'y a effectivement pas de pénurie d'infirmier-ère-s à ce moment-ci. Toutefois, à Campbellton, deux (2) employeurs disent ne pas disposer de personnel sur les listes d'attentes pour remplacer occasionnellement. Cette situation est due au fait que les employeurs sont contraints d'offrir des postes à temps plein sinon ils ne peuvent pas retenir de personnel.

Le Centre Hospitalier Restigouche dit recruter environ 30% de son personnel infirmier au Québec. L'hôpital régional, pour sa part, rapporte que 10 à 15% de ses infirmier-ère-s viennent également de cette Province. Ces deux (2) employeurs ont toutefois spécifié que la priorité d'embauche était toujours accordée aux gens du Nouveau-Brunswick en autant que ces derniers sont disponibles.

Section IV

IMPLICATIONS:

La gestion des écoles infirmières au Nouveau-Brunswick devrait faire l'objet d'une réforme au cours des prochaines années. Étant donné le statut particulier que détiennent ces Écoles, le dossier devrait être piloté par la direction du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

Puisque la pénurie d'infirmier-ère-s immatriculé-e-s dans le Nord de la Province semble s'être résorbée, il n'y a pas lieu de poursuivre d'autres démarches, du moins pour l'instant, en vue d'implanter un programme au CCNB-Campbellton

CONCLUSION

Les démarches entreprises par le CCNB-Campbellton démontrent qu'il n'y a pas lieu d'augmenter le nombre de programmes de Techniques infirmières au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, rien n'empêche de saisir l'occasion de la remise en question de ces Écoles et d'étudier la pertinence de les placer sous la tutelle d'un Collège, en l'occurence le CCNB-Campbellton.

En outre, advenant que le ministère de la Santé et Services communautaires favorise la création d'un nouveau type de techniciens au niveau des soins infirmiers en vue de prodiguer les soins aux malades, le CCNB-Campbellton souhaiterait pouvoir offrir cette formation.

En ce sens, le CCNB-Campbellton souhaite formuler les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Un programme additionnel en Techniques infirmières ne soit pas implanté au Nouveau-Brunswick au cours des prochaines années à moins d'un revirement de la situation des emplois et de la demande des étudiant-e-s.

2. Advenant la création d'un nouveau type de technicien-ne-s en soins infirmiers, le CCNB-Campbellton soit choisi comme le site de formation.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Technique d'inhalothérapie

DUREE: 91 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à permettre à l'apprenant-e d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer les fonctions d'inhalothérapeute. L'inhalothérapie est une discipline médicale auxiliaire destinée à l'application scientifique de la technologie afin d'aider le médecin dans le diagnostic, le traitement, la gestion et les soins aux patients souffrant de troubles respiratoires et de dysfonctions connexes. Les apprenant-e-s recevront une formation intensive en sciences médicales. Ils apprendront à utiliser et à entretenir le matériel ainsi qu'à choisir celui qui convient.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera capable:

1. De mettre en pratique les principes d'anatomie et de physiologie axée sur le système respiratoire et les systèmes interdépendants;
2. D'identifier les maladies respiratoires particulières et de recommander et assurer le mode de traitement approprié;
3. D'exécuter les modalités et l'analyse de base pour aider à faire les diagnostics;
4. De faire fonctionner et d'entretenir le matériel d'inhalothérapie;
5. D'appliquer les traitements prescrits par le médecin;
6. De vérifier les résultats des traitements sur le patient pour déterminer s'il faut les continuer ou les changer.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, Services de soins à domicile, Ministère de la santé, Cies, industries, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 15 + 12 = 27

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Technique d'inhalothérapie

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de technicien-ne-s en inhalothérapie possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de mettre sur pied un programme de Technique d'inhalothérapie viable lequel répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne-s en inhalothérapie dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick malgré que cette dernière relève du mandat du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation. Quoique ce même Ministère ait conclu une entente avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec en vue de permettre à des néobrunswickois de poursuivre leurs études en inhalothérapie au CEGEP de Ste-Foy, le nombre de finissant-e-s ne saura combler tous les postes laissés vacants au Nouveau-Brunswick dans les prochaines années.

Puisque l'identification des besoins de formation dans le secteur santé relève du ministère de la Santé et des Services communautaires, il va falloir se référer à ce Ministère en vue d'obtenir les renseignements pertinents au marché du travail dans ce secteur. Quant à la demande des étudiant-e-s du Nouveau-Brunswick pour ce type de programme, les statistiques dont dispose le bureau du registraire du CCNB-Campbellton à l'égard des demandes pour le programme offert au CEGEP de Ste-Foy constituent un bon indice.

L'analyse des coûts d'implantation et d'opération sera faite ultérieurement en autant que les données des études de marché et de la demande des étudiant-e-s soient positives.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Étant donné que l'identification des besoins de formation et de main d'oeuvre dans le secteur de la santé sont la prérogative du ministère de la Santé et Services communautaires, des représentants du CCNB-Campbellton sont entrés en communication avec ceux de ce Ministère. Suite à une rencontre qui s'est tenue à Fredericton en février '91, Mme Bonny Hoyt-Hallett, directrice intérimaire de la planification stratégique du ministère de la Santé et Services communautaires a fait parvenir au CCNB-Campbellton les résultats d'une étude conduite par son Ministère en 1989.

Résultats:

Selon les données, il y avait en 1989, 105 inhalothérapeutes à l'emploi de la Province dont huit (8) dans la région de Campbellton. Toujours selon cette étude, il y avait 22.4 postes vacants dans la Province dont un (1) à Campbellton. L'étude ne spécifie pas s'il s'agit de postes qui exigent la connaissance du français ou de l'anglais. Par conséquent, il est difficile de conclure s'il y a un besoin du côté francophone dans ce domaine.

Il est à noter que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a conclu une entente avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science au Québec vis-à-vis l'achat de sièges pour les étudiant-e-s du Nouveau-Brunswick en technique d'inhalothérapie à Ste-Foy, Québec. Au cours de chacune des deux (2) dernières années quatre (4) étudiants du Nouveau-Brunswick ont poursuivi leurs études à Ste-Foy en vue de devenir des technicien-ne-s en inhalothérapie. Se faisant, il est probable que leur arrivé sur le marché du travail dans les prochaines années suffira à combler les postes vacants dans les institutions francophones et bilingues.

Il serait toutefois prudent de s'assurer que ces personnes reviennent s'établir au Nouveau-Brunswick en leur offrant des incitatifs alléchants.

Méthodologie: Demande des étudiant-e-s

Au niveau de la demande des étudiant-e-s, le CCNB-Campbellton garde en filière le nombre d'applications pour le progamme de Technique d'inhalothérapie offert au CEGEP de Ste-Foy. Ces données constituent un indice de l'intérêt des étudiant-e-s pour ce genre de formation.

Résultats:

En dépit du fait que la formation disponible n'est pas offerte dans un Collège du Nouveau-Brunswick, le nombre de demandes ne cessent de croître à chaque année. En 1989-1990 le CCNB-Campbellton a reçu cinq (5) demandes; en 1990-91, sept (7) demandes et en 1991-92, dix (10) demandes. Cette croissance s'explique en raison de l'information qui circule dans les écoles polyvalentes à chaque année.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Puisque l'étude de marché effectué par le ministère de la Santé et Services communautaires ne détermine pas un besoin explicite de technicien-ne-s en inhalothérapie au Nouveau-Brunswick, le CCNB-Campbellton n'a pas cru opportun de ressortir les coûts d'implantation d'un tel programme.

Section IV

IMPLICATIONS:

A la lumière des données fournies pas le ministère de la Santé et Services communautaires, le CCNB-Campbellton ne peut justifier de poursuivre, à ce moment-ci, ses démarches en vue d'implanter un programme de Technique d'inhalothérapie en français au Nouveau-Brunswick. Toutefois, l'entente que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a conclu avec son homologue du Québec dans le domaine de la formation en inhalothérapie se doit d'être maintenu jusqu'à ce que tous les postes disponibles dans la Province soient comblés.

CONCLUSION:

Puisque l'un des critères importants à rencontrer lorsqu'il s'agit de mettre sur pied un programme est le nombre de débouchés sur le marché du travail, le CCNB-Campbellton ne peut justifier à ce moment-ci la demande d'un programme de technique d'inhalothérapie. Le nombre de postes vacants, 22.4 au total, n'est pas suffisant pour que la Province investisse des sommes considérables dans l'implantation de ce programme au CCNB-Campbellton. Par ailleurs le nombre est suffisamment important pour maintenir une entente avec le Québec afin de s'assurer que des néobrunswickois reçoivent cette formation en français et reviennent travailler dans leur Province d'origine une fois diplômé.

C'est donc pourquoi le CCNB-Campbellton formule les recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Les démarches en vue d'implanter un programme de Techniques d'inhalothérapie au CCNB-Campbellton soit abandonnées.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de renouveller son entente avec le Québec laquelle permet à des néo-brunswickois de poursuivre leurs études en inhalothérapie au CEGEP Ste-Foy.

3. Le CCNB-Campbellton fasse un suivi auprès des néo-brunswickois diplômés de Ste-Foy en inhalothérapie afin de s'assurer si ils font des demandes d'emploi au Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 1

SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE

Secteur Santé et Services communautaires

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ETUDE - SECTEUR SANTE, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET METIERS

PROGRAMMES EXISTANTS	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE		PLACEMENT	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
			demandes	participants				ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Infirmier-ère auxiliaire	50 sem.	1973	1989-90 82 1990-91 90 1991-92 108	20	Excellent	363 au N.-B. 1990 - 1995	Actuelles 2.9 profs Nouveau 3.5 profs	132 732.00	Mod. 156 572.25 *	X	
Préposé aux soins hospitaliers	50 sem.	1980	1989-90 40 1990-91 46 1991-92 27	12	Excellent	1 188 au au N.-B. 1989 - 1995	Actuelles 1.3 profs Nouveau .12 super 2.6 profs .08 sec.	70 098.68	Implant. 148 711.49 Opération 146 325.49 **	X	
Aide en santé mentale communautaire (A.S.M.C.)	50 sem.	1979		20	Excellent	82% taux de placement étude '90	Actuelles 1.9 profs	95 156.00	0	X	
Intervenant-e en intégration communautaire (I.I.C.)	50 sem.	1974		25	Excellent	82% taux de placement étude '90	Actuelles 2.4 profs	117 350.00	plus 250 pieds carrés additionnels	X	
Techniques de garderie 1ere année	40 sem.	1982	89-90-41 90-91-63 91-92-62	40	Excellent	95% taux de placement étude '90	Actuelles 1.8 profs	167 041.00	0	X	
Assistant-e Techniques en pharmacie	40 sem.	1991	1991-92 35	12	Bon	70%	Actuelles 1.5 profs	115 449.38	0	X	

* Modification, selon la proposition faisant suite à la lettre au Sous-ministre adjoint en mars 1991.
** Selon le C.A.F.O., la modification suggérée pour le programme Préposé aux soins hospitaliers était de doubler le nombre d'étudiants inscrits au programme.

ÉCHELLE: **80% -- 100% ----- Excellent**
70% -- 79% ----- Bon
59 et moins ---- Pauvre

TABLEAU 1
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET MÉTIERS (SUITE)

PROGRAMMES NOUVEAUX	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
							ACTUELLE	NOUVELLE	OUI	NON
Conseiller-ère en animation communautaire mention loisirs	80 sem.	1ère année 1992	1e -- 25 2e -- 20	37/41	47	Act. 0 Nouveau .20 super .5 secré. 1ère année 2 profs 2e année 3 profs élab 1/an .5/an sec.	0	Implan. 1ère année 169 904.41 2e année 212 718.04 Opération 205 718.04	X	
Techniques en garderie 2e année	40 sem.	1992	40	350 clientèle disponible	Franc. 165.5 Ang. 266 Niveau 1 et 2	Actuelles 0 Nouveau .20 super. 2.5 profs .5 secré. élab .5 .3 secré.	1ère année 167 041.00	Implan. 184 328.88 Opération 171 328.88	X	
Techniques en réadaptation physique	En attente d'une demande de formation du ministère de la Santé et Services communautaires.								X	
Techniques de diététique	80 sem.	En attente d'une étude du ministère de la Santé et Services communautaires.							X	
Techniques ambulancières		En attente d'une décision.							X	
Bois et matériaux ouvrés	Des recommandations ont déjà été soumises au Ministère en avril 1991.									
Techniques infirmières										X
Techniques d'inhalothérapie										X
Techniques funéraires										X
Techniques préventives des incendies										X

TABLEAU 1 - SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ETUDE - SECTEUR SANTE ET SERVICES COMMUNAUTAIRES ET METIERS

PROGRAMMES NOUVEAUX	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
							ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Assistant dentaire (techniques)	50 sem.	1994	20	119/218	99	Act. 0 / .10 sup 2.5profs .25 secré. élab .5 .3 secré.	0	Implan. 412 753.03 Opération 165 963.03	X	
Hygiéniste dentaire (Techniques)	80 sem.	1995	1e -- 20 2e -- 15	119/218	Temps plein 76	Actuelles 0 .20 super. 1e--2profs 2e-3.5profs .5 secré. élab 1/an .6/an sec.	0	Implan. 1e année 460 187.52 2e année 374 522.20 Opération 244 347.20	X	
Techniques de laboratoire médical	91 sem.	Étude des coûts '94 Imp 1995	?	Étude '88 du min. de la santé	108.5	À venir	À venir		X	
Conseiller-ère en services d'intégration mention communautaire	80 sem.	1992	1e -- 35 2e -- 25		82% Taux de placement, enquête '90 IIC&ASMC	Act. ASMC & IIC 4.3 profs Nouv. .2 super. .5 profs .5 p/jrs secré.	Actuelle ASMC & IIC 237 113.81	Implan. surplus 50 936.13 Opération 279 049.94	X	
Conseiller-ère en services d'intégration communautaire mention éducationnelle	80 sem.	1993	1e -- 25 2e -- 20	21/22	Cons.scol 6 et 41 15 emplois autres ? s.aff. 39	Act. 0 Nouveau .2 sup. 3.5 profs .5 secré. élab .5 .3 secré.	0	Implan. 215 528.56 Opération 199 228.56	X	
Conseiller-ère en animation communautaire mention conditionnement physique	80 sem.	1ère année 1996	1e -- 25 2e -- 20	63/89	132/3 ans 59(P) 39(TP) 34(S)	Act 0 Nou .2 sup 1e--2profs 2e--3profs .5 secré. élab 1/an. .5/an secré.	0	Imp. 1e an 240 611.54 2e année 305 384.36 opération 226 218.04	X	

*Les programmes Assistant dentaire et Hygiéniste dentaire ont été présentés de façon individuelle. Advenant que l'un d'eux soit implanté les coûts d'implantation du second seront moins élevés que le montant qui apparaît au tableau car certains équipements et locaux serviront aux deux programmes.

TABLEAU 2

TABLEAU D'IMPLANTATION DES PROGRAMMES

Secteur Santé et Services communautaires

TABLEAU 2
TABLEAU D'IMPLANTATION DES PROGRAMMES
SECTEUR SANTÉ, SERVICES COMMUNAUTAIRES ET MÉTIERS

PROGRAMMES NOUVEAUX	1992	1993	1994	1995	1996
Assistant dentaire (Techniques)		Formation des comités Élaboration	Implantation		
Hygiéniste dentaire (Techniques)			Formation des comités et Élaboration	Implantation	
Techniques de laboratoire médical		Consultation avec le min. Santé et Services communautaires	Étude des coûts	Implantation	
Conseiller-ère en services d'intégration mention communautaire	Implantation				
Conseiller en services d'intégration mention éducationnelle	Élaboration 1992	Implantation			
Conseiller en animation communautaire mention conditionnement physique			Formation des comités	Élaboration	Implantation
Conseiller en animation communautaire mention loisirs	Élaboration Implantation 1ère année	Implantation 2e année			
Techniques en réadaptation physique	En attente d'une demande de formation du ministère de la Santé et Services communautaires.				
Techniques de garderie 2e année	Implantation				
Techniques de diététique	En attente d'une étude du ministère de la Santé et Services communautaires.				
Techniques ambulancières	En attente d'une décision.				

ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

INTRODUCTION

Le Département responsable des études générales et métiers a tenté de mettre en lumière la situation qui prévaut actuellement dans ce secteur sur tout le territoire que le CCNB-Campbellton dessert. Ayant sous son égide les programmes de récupération scolaire, de formation de base, de "literacy" et de langues secondes, le Département a fait une analyse de ses services de formation au Collège ainsi qu'en région. En effet, les services d'études générales, de formation de base et de langues secondes étant offerts au Restigouche Est et Ouest, il était de mise de les évaluer. L'analyse est basé sur les services existants, les modes de livraison, les besoins de formation, les demandes des étudiant-e-s ainsi que sur les études menées antérieurement.

Il est à remarquer que le Département s'est attardé à la recherche de nouveaux programmes. Par contre, ces derniers ne rencontrant pas un ou l'autre des sept (7) critères énoncés dans l'introduction, il fut décidé de ne pas les inclure dans cette étude. En outre, les cours de métiers n'ont pas été recherchés, le CCNB-Campbellton n'offrant ce type de services que sur une base contractuelle. La méthodologie utilisée pour évaluer chacun des services de formation est similaire et est décrite dans les sections II, III et IV de tous les programmes analysés.

Finalement, pour chacun des services recherchés on retrouve les implications, les modifications ou ajouts proposés de même que les recommandations ainsi qu'une conclusion.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Récupération scolaire

DURÉE: Varie selon les besoins individuels

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme vise à offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires à son inscription dans certains programmes de formation en apprentissage ou professionnelle. L'apprenant-e reçoit un enseignement en mathématique, en communication et en sciences afin de remplir les conditions préalables au service de formation en pré-emploi auquel il veut s'inscrire.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera en mesure de:

1. Connaître les concepts mathématiques spécifiques aux conditions préalables au programme de formation en apprentissage ou professionnelle de son choix.

2. Faire preuve de compétence en linguistique et en communication afin de pouvoir utiliser adéquatement le matériel d'élaboration des programmes dans le service de formation en pré-emploi de son choix.

3. Connaître les concepts et principes nécessaires à son inscription au programme de pré-emploi de son choix.

DÉBOUCHÉS:

1. Répondre aux conditons préalables au service de formation en pré-emploi ou autres.

2. Accessibilité à certains emplois.

3. Possibilité d'accéder à un poste supérieur.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME:

Actuel	Proposé
40 francophones	45 francophones
20 anglophones	25 anglophones

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Récupération scolaire

HYPOTHÈSES:

1. L'enseignement à un groupe d'étudiants francophones et anglophones nécessite plus de ressources humaines que pour un groupe homogène.

2. La formation générale doit inclure la dynamique de vie pour répondre adéquatement aux besoins de la clientèle.

3. L'apprenant-e inscrit à la formation générale serait mieux desservie s'il-elle suivait sa formation sur les lieux du collège.

4. Le CCNB-Campbellton ne répond pas avec diligence aux demandes d'admission dans le domaine de formation générale.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton livre le programme de formation générale dans les deux (2) langues officielles, c'est-à-dire, à des groupes d'apprenant-e-s francophones et anglophones chacun dans leur langue. Se faisant, les enseignant-e-s doivent promulguer l'enseignement tantôt en français tantôt en anglais selon le groupe avec lequel ils-elles transigent. Les ressources humaines actuelles ne suffisent pas à assurer le service de formation à l'année longue ni à rencontrer toutes les demandes d'admission. Le CCNB-Campbellton, par l'entremise de son programme de formation générale, ne répond pas adéquatement à la clientèle présente. Premièrement ce programme ne renferme pas d'éléments de dynamique de vie quoique la clientèle actuelle en profiterait grandement. Deuxièment en raison d'un manque de locaux au collège, deux (2) groupes d'étudiant-e-s sont forcés de suivre leur formation à l'extérieur du campus. Il y aurait donc lieu d'apporter des modifications à cette situation.

ÉTUDE DE LA SITUATION:

Le CCNB-Campbellton doit livrer ce programme aux deux groupes linguistiques, soit aux anglophones et aux francophones. Ceci surcharge les ressources existantes du Collège, c'est-à-dire les enseignant-e-s sont responsables des matières académiques des deux langues. Avec le développement de nouveaux programmes francophones et anglophones les enseignant-e-s deviennent responsable de livrer au delà de 600 unités d'apprentissage de plus qu'un collège qui livre la formation uniquement à une clientèle linguistique. Ceci implique une double préparation pour les enseignant-e-s, soit en français et en anglais. Il est aussi à remarquer que l'une des préparations n'est pas dans la langue maternelle de l'enseignant-e-s et ceci demande plus de temps. L'enseignant doit aussi se tenir à jour dans les matières académiques en français et en anglais. Donc du au fait que le CCNB-Campbellton doit livrer le programme de formation générale aux deux (2) groupes linguistiques ceci nécessite plus de ressources humaines que pour seulement un groupe homogène.

Une lacune du programme de formation générale est qu'il existe aucun aspect de dynamique de vie à l'intérieur du programme. Cet aspect devrait être implanté sous peu afin de répondre aux besoins des apprenant-e-s. La clientèle que ce programme dessert est une clientèle défavorisée, jeune, et qui a tendance de décrocher ayant subit des maintes échecs. Donc, c'est important d'initier cette clientèle aux aspects de dynamique de vie pour leurs donner la confiance en soi, des méthodes de travail et de résolutions de problèmes, discussions de groupes ainsi que d'autres items.

En raison d'un manque de locaux au Collège deux (2) groupes d'étudiant-e-s suivent présentement leurs programmes à l'extérieur du campus dans la ville de Campbellton. Ces étudiant-e-s sont désavantagé-e-s sur plusieurs plans. Ils-elles doivent faire la navette au Collège pour les services d'orientation, de bibliothèque, cafétéria et pour les périodes de laboratoire en matières de physique, chimie, biologie et science générale. Ils-elles peuvent difficilement développer un sentiment d'appartenance car la plupart des activités étudiant-e-s relèvent du Conseil étudiant auxquelles ils-elles ne sont pas en mesure de participer.

Section III

Demande des étudiants:

Selon les listes d'attentes:

En date du 22 avril 1991, le Collège avait 69 demandes d'admission au programme de formation générale.

En date du 6 mars 1991, le CEC - Campbellton avait 94 demandes d'admission pour ce programme.

En date du 10 mai 1991, le Centre Accès à Campbellton avait 90 demandes d'admission dans le comté de Restigouche pour ce programme de formation.

Selon les listes d'attentes du collège, du Centre Accès et du CEC de Campbellton il y avait au delà de 250 demandes d'admission pour ce programme de formation générale au printemps 1991. Ces demandes vont sûrement augmenter au cours des prochains mois suite au changement de la Loi sur l'assurance chômage et l'extension du projet de Stratégie Jeunesse.

Ressources nécessaires:

Le besoin en ressources humaines est de deux (2) personnes/année additionnelles. Le besoin en espace est de deux (2) salles de classe et bureau pour professeur. Ceci exigerait des fonds additionnels de 85,085.00$.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir un meilleur service dans le programme de formation générale livré au Collège ainsi que celui du ministère d'Aide au Revenu et de Stratégie Jeunesse à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Ceci implique l'ajout d'espace au Collège (deux locaux) et l'embauche de ressources humaines, une personne pour livraison de dynamique de vie et une personne additionnel pour desservir adéquatement les deux groupes linguistiques et maintenir le service pendant la saison estivale.

CONCLUSION:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton en offrant un service de formation générale au deux groupes linguistiques doit avoir accès à des ressources supplémentaires. En outre, puisque la demande dépasse les places présentement disponibles, il est de mise d'augmenter le nombre actuel de sièges. Vue que la clientèle qui fréquente ce programme est jeune et souvent défavorisée, il serait sage d'inclure des cours de dynamique de vie dans leur formation. Finalement, regrouper sous un seul toit tous ces apprenant-e-s parait être la solution à plusieurs problèmes auxquels font face cette clientèle estudiantine. C'est pourquoi le CCNB-Campbellton formule les recommandations qui suivent:

RCOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme de formation générale soit maintenu au CCNB-Campbellton.

2. Le nombre de sièges passe de 40 à 45 pour les francophones et de 20 à 25 pour les anglophones dès septembre 1992.

3. La dynamique de vie fasse partie intégrante du programme de la formation générale.

4. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde au CCNB-Campbellton, dès septembre 1992, les ressources identifiées à l'annexe I.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Récupération scolaire
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 52 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 70

	ACTUEL	Pour 2 prof. add. et locaux IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:			
Professeur: 3.9 / 5.9 / 5.9.....	176,267.00	252,459.00	252,459.00
Secrétariat:			
Supervision:	5,784.00	5,784.00	5,784.00
Bénéfice marginaux:		3,893.00	3,893.00
TOTAL:	182,051.00	262,136.00	262,136.00
PRIMAIRE 4: SERVICES:			
Service Professionnels:			
Déplacement:			
Nourriture et hébergement:			
Téléphone:			
Photocopie:	2,431.00	2,431.00	
Location: ..2 classes.....		5,000.00	
Assurance-responsabilité.....			
Autres services:	1,851.00	1,851.00	
Publicité:			
TOTAL:	4,432.00	9,432.00	5,000.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:			
Matériel d'enseignement:	13,675.00	13,675.00	13,675.00
Fournitures diverses:			
Matériel périssable:			
Matériaux divers:	9,049.00	9,049.00	9,049.00
TOTAL:	22,724.00	22,724.00	22,724.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:			
Audio visuel, tv, vidéo:	5,727.00	5,727.00	5,727.00
Bureaux, chaises:			
TOTAL:	5,727.00	5,727.00	5,727.00
SOUS TOTAL: ..	214,934.00	300,019.00	295,587.00
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	214,934.00	300,019.00	295,587.00
PER DIEM:			

Préparé par: Louis Comeau Date: mai 1991

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Formation de base

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme renferme les matières suivantes: français, mathématiques et dynamique de vie. Le programme de formation de base répond à des besoins académiques et personnels. Chaque apprenant-e a des buts auxquels le programme tente de répondre le plus adéquatement que possible.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Lire et écrire
2. Calculer
3. S'informer et devenir plus autonome
4. S'adapter à la société et ses progrès
5. Communiquer afin de personnaliser ses besoins
6. Se recycler s'il a perdu son emploi ou s'il veut changer d'emploi

DÉBOUCHÉS:

Le programme de formation de base offre certains débouchés dont les plus importants sont:

1. Études générales
2. Accessibilité à certains emplois
3. Recyclage
4. Possibilité d'accéder à un poste plus élevé

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 8

Section II

HYPOTHÈSES:

1. Les services offerts en formation de base répondent adéquatement aux besoins de la population de Campbellton.

2. Le CCNB-Campbellton offre un programme de formation de base viable lequel complémente les services déjà offerts dans ce domaine dans la municipalité de Campbellton.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

L'étape suivante décrira la situation qui prévaut présentement dans cette région au niveau de la formation de base.

ÉTUDE DE LA SITUATION

Le programme de formation de base est offert en trois volets: par cours du soir, par tutorat et le jour à temps plein.

Le programme de formation de base est disponible sur une base permanente. De plus, il est offert le jour. Donc la formation est plus flexible et accommode les travailleurs selon leur horaire de travail.

Cours du soir

1. Les étudiants disent que le nombre d'heures de cours par semaines est insuffisant.

2. Les étudiants en chômage s'inscrivent au cours offerts le jour afin de terminer plus rapidement leur programme.

3. Les étudiants demandent un programme qui débute en septembre et se termine en juin.

4. Les enseignants ont besoin d'une formation plus avancée sur les problèmes d'apprentissage et la dyslexie.

Tutorat

Le Ministère mise beaucoup sur l'aide des bénévoles dans le programme de formation de base. Cependant:

1. Les conseils mettent plus d'efforts dans le recrutement que dans l'enseignement.

2. Les tuteurs souvent peu scolarisés se découragent tôt dans le programme.

3. Les tuteurs reçoivent une certaine formation, mais les problèmes d'apprentissage souvent présents dépassent leur compétence.

4. Les bénévoles préparent les étudiants jusqu'à un niveau de 2ième année puis les encouragent à aller aux cours du soir.

5. Les étudiants qui travaillent avec un tuteur et qui sont prêts pour les cours du soir ne peuvent attendre qu'une place se libère parce qu'ils oublient vite la matière étudiée.

6. Les étudiants préfèrent l'enseignement en groupe au tutorat parce qu'ils progressent plus rapidement et sont plus motivés par les autres.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie - Demandes des étudiants

Le CCNB-Campbellton a réalisé deux études:

1. Étude 1988

En juillet 1988 un projet organisé par le conseil d'alphabétisation de Campbellton reçu l'approbation du CEIC. Quatre recherchistes furent embauchées. Leurs tâches étaient de passer par tous les foyers du comté de Restigouche afin de : 1) donner de l'information sur les programmes de formation de base du collège communautaire et 2) recueillir de l'information sur les clients potentiels de ce programme.

2. Programme du soir et tutorat

Dans la région de Campbellton deux (2) cours du soir ont été offerts en 1990-91. Au total 18 étudiants étaient inscrits. Plusieurs étaient chômeurs ou clients de l'aide au revenu. Ils apprécient ces cours parce qu'ils ont compris l'importance de se recycler ou de terminer au moins une 12ième année.

En ce qui concerne le programme par tutorat, il y avait 14 apprenants-es inscrits-es au conseil de Campbellton. Quelques uns ont quitté leur tuteur pour poursuivre leur formation par cours du soir.

Résultats: Demandes des étudiants

Lors de l'enquête conduite en 1988, 405 sur 5,980 de population ont répondu dans l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés à suivre un programme en formation de base.

Suite à cette étude un conseil d'alphabétisation a été mis en place.

Les gens de cette région vivent surtout de la forêt et ils s'inquiétent de plus en plus de la baisse du nombre d'emplois dans ce domaine.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignant-e-s du Département.

Résultats: Ressources nécessaires

Si le nombre d'étudiant-e-s et la durée du programme demeurent les mêmes, les ressources humaines actuelles sont suffisantes. Le budget actuel se situe à 113,994.66$.

Section IV

IMPLICATIONS:

Afin de continuer à livrer un programme en formation de base adapté aux besoins des étudiants, les ressources suivantes sont nécessaires au CCNB-Campbellton:

- **un-e enseignant-e à temps partiel pour enseigner la langue, et les mathématiques et la dynamique de vie;**
- **un-e coordonateur-trice en alphabétisation au CCNB-Cambpellton;**
- **un emplacement situé en permanence;**

CONCLUSION:

Puisque les demandes de formation ont augmentées et que plus d'étudiants ont dit qu'ils suivraient un programme de formation de base en septembre 1991, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de maintenir les services déjà en place.

Les conseils d'alphabétisation préparent les adultes à poursuivre leurs études par l'entremise des cours du soir. Il est toutefois difficile pour les tuteurs d'amener un adulte à compléter le niveau de sixième année. L'adulte jeune ou plus âgé a besoin de socialiser et discuter afin de se préparer à acquérir les connaissances qui le feront accéder à un nouvel emploi.

Depuis 1986, le Ministère a investi beaucoup de ressources à l'amélioration des programmes et du matériel pédagogique reliés à la formation de base. Les nouveaux programmes sur ordinateur et le matériel pédagogique développés durant les deux dernières années pourront profiter à plus de gens en autant que le Ministère permette aux gens de Campbellton d'accéder à ce matériel et accepte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. **Un programme de formation de base soit maintenu de façon permanente dans la région de Campbellton.**
2. **Le format de livraison continue de permettre aux gens d'avoir accès à la formation en tenant compte de leur disponibilité et des horaires de cours offerts au CCNB-Campbellton.**

NOUVEAUX PROGRAMMES

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Formation linguistique

DURÉE: 1080 heures

STATUT DU PROGRAMME: Existant au Collège Nouveau dans Restigouche Est et Ouest

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à donner à l'apprenant-e un degré de compétence en français ou anglais oral lui permettant de communiquer dans la plupart des situations de la vie quotidienne. À la fin du niveau I, l'apprenant-e possède un français ou un anglais de suivi. Au niveau II son bagage inclu le style narratif et descriptif dans le domaine concret. Au niveau III, il accède à un niveau de langue plus abstrait.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera en mesure de:

1. Se présenter à une entrevue et parler de sa formation, de son expérience de travail, de ses goûts et de ses aspirations;
2. Parler de façon détaillée d'une expérience de travail, d'une partie de ses études ou de sa formation;
3. Comprendre et donner des directives, ainsi qu'exprimer ses souhaits pour le futur;
4. Résoudre un problème en formulant des hypothèses et lui apporter des éléments de solution;
5. Parler de ses obligations et de ses contraintes ainsi qu'exprimer sa déception ou son insatisfaction;
6. Demander et donner des conseils; expliquer les raisons qui l'amènent à croire que c'est la chose à faire;
7. Rapporter ou parler d'évènements divers;
8. Donner son opinion concernant une personne, un évènement, un article ou un film.

DÉBOUCHÉS: Tous établissements où on doit desservir les deux groupes linguistiques.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS: 15 Collège
15 Restigouche Ouest

Section II

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick et en particulier le comté de Restigouche ont besoin d'une population bilingue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de dispenser un programme de formation en langue seconde aux deux groupes linguistiques du comté de Restigouche.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Présentement le CCNB-Campbellton doit livrer des cours en anglais et en français au grand publique. Ces derniers permettent de desservir les individus de la région immédiate qui ne pourraient pas se dévouer aux études quotidiennes d'une façon intensive. Ces programmes sont offerts au Collège du lundi au vendredi, trois heures par jour.

Présentement les ressources disponibles au Collège pour livrer la formation linguistique est d'un-e enseignant-e à temps plein. L'enseignant-e est aussi responsable de faire des entrevues avec les candidats potentiels avant de débuter les cours en session d'automne et hiver. Ces entrevues permettent de mieux sélectionner les apprenant-e-s afin d'avoir un groupe plus homogène. L'enseignant-e est aussi responsable de livrer la formation au deux groupes linguistiques, soit un groupe francophone les avant-midi et un groupe anglophone les après-midi avec presque aucun temps de préparation. Cette surcharge sur l'enseignant-e ne favorise pas une formation de qualité.

Dans la région de Restigouche Ouest et Est aucun cours de formation linguistique n'est offert sauf par la voie des cours du soir. Cette situation permet de croire que ces régions ne sont pas adéquatement desservies en ce qui a trait à la formation linguistique.

Cette requête ne faisant pas partie de cette recherche, elle sera considérée dans les procédures établies à cet effet dans le C.A.F.O. 1992.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a effectué une étude de besoins auprès des Ministères, maisons de repos pour personnes agées, villages, industries et autres agences de la région. Les principaux résultats des 19 entrevues téléphoniques sont présentés à la section suivante.

Le secteur de formation générale a consulté plusieurs études effectuées pour la région de Restigouche Ouest. Entre autres, le rapport au Premier Ministre en septembre 1989 du Comité ministériel pour Restigouche Ouest, la Planification andragogique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest effectuée en 1989-90 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et le Collège communautaire de Campbellton, l'Étude réalisée par le Groupe Quad au printemps 1989 pour le Comité d'aide au développement des collectivités du Restigouche et l'Étude sur le besoin de formation pour Restigouche Ouest effectuée par le conseiller en formation du Collège communautaire de Campbellton en 1989.

Résultats: Étude de marché

Les données obtenues des 19 entrevues téléphoniques ont indiqué que 117 personnes ont un besoin de formation en langue seconde, soit 73 en langue seconde française et 44 en langue seconde anglaise. Plusieurs ont indiqué que la formation ne devrait pas être à temps plein mais à demi-temps, cependant un certain nombre identifie des périodes de formation en bloc.

Selon les études effectuées pour la région de Restigouche Ouest, aucun besoin de formation en langue seconde anglaise a été identifié comme tel. Cependant les études identifient le développement de l'aspect touristique de la région. Donc, puisque cette Région est à prédominance francophone, il faudrait avoir des cours en langue seconde pour pouvoir adéquatement desservir la clientèle touristique anglophone.

En ce qui concerne la région Est du comté, les villages de Nash Creek, Lorne et Jacquet River, aucune étude n'a été faite.

Ressources nécessaires

Afin d'offrir un programme adéquat en formation linguistique, le Collège a besoin de ressources additionnelles. Ce besoin se situe à une (1) personnes/année, soit une demie personne pour les cours dont le Collège est présentement responsable de livrer et une demie personne pour desservir Restigouche-Ouest. Les coûts d'implantation et d'opération au Collège s'élèvent à 64,573.23$ (voir annexe I).

Les coûts d'implantation et d'opération de ce service au Restigouche Ouest se situent respectivement à 47,697.69 et 40,197.69.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'améliorer la qualité de formation linguistique offerte sur place à la condition que le Ministère lui accorde .5 personne/année (20,098.28$) en sus de son budget actuel au montant de 44,475.00$.

En outre, le CCNB-Campbellton sera en mesure de desservir la région de Restigouche Ouest en matière de formation linguistique en autant que le Ministère lui accorde les fonds d'implantation indiqués à l'annexe 2 lesquels se situent au montant de 47,697.49$.

CONCLUSION:

Étant donné que les études indiquent un besoin de formation linguistique semi-intensif et qu'il est du mandat du Collège de desservir la population du Restigouche, le CCNB-Campbellton formule les recommandations suivantes.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme de langue seconde au publique demeure sur une base semi-intensive.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde au CCNB-Campbellton les ressources identifiées à l'annexe I en vue d'améliorer la qualité de la formation linguistique offerte sur place.

3. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde au CCNB-Campbellton les ressources identifiées à l'annexe II en vue de desservir la population du Restigouche Ouest dès 1992.

4. Une étude soit effectuée pour identifier les besoins en formation linguistique des villages de Nash Creek, Lorne et Jacquet River.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Formation linguistique (au collège)
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 1080 heures
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 15

	IMPLANTATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:	
Professeur: échelle 10.....	29,124.00
Secrétariat:	
Supervision:	
Bénéfice marginaux:	1,304.00
TOTAL:	30,428.00
PRIMAIRE 4: SERVICES:	
Service Professionnels:	134.00
Déplacement:	1,201.00
Nourriture et hébergement:	
Téléphone:	
Photocopie:	
Location: ..2 classes.....	
Assurance-responsabilité.....	
Autres services:	
Publicité: journaux et radio.....	787.00
TOTAL:	2,112.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:	
Matériel d'enseignement:	3,404.00
Fournitures diverses:	
Matériel périssable:	
Matériaux divers:	3,949.00
TOTAL:	7,353.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:	
Matériel informatique:	4,582.00
TOTAL:	4,582.00
SOUS TOTAL: ..	44,475.00
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	44,474.00
PER DIEM:	

Préparé par: Louis Comeau Date: juin 1991

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Formation linguistique (Restigouche Ouest)
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 1080 heures
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbelton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 15

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: .5 profs échelle 10...	19,121.19	
Secrétariat: .08.....	1,450.00	
Supervision: .10 x E0II échelle C.	2,431.00	
Bénéfice marginaux:	2,095.50	
TOTAL:	25,097.69	25,097.69
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	1,000.00	1,000.00
Nourriture et hébergement:		
Téléphone:	1,000.00	1,000.00
Photocopie:	1,000.00	1,000.00
Location: ..1 classe et 1 bureau..	6,000.00	6,000.00
Assurance-responsabilité.....		
Autres services: aménagement labo.	1,500.00	
Publicité:	500.00	500.00
TOTAL:	11,000.00	9,500.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	1,000.00	
Fournitures diverses:	1,000.00	
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	600.00	
TOTAL:	2,600.00	2,600.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Audio visuel, tv, vidéo:	6,000.00	3,000.00
Bureaux, chaises:	3,000.00	
TOTAL:	9,000.00	3,000.00
SOUS TOTAL: ..	47,697.69	40,197.69
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	47,697.69	40,197.69
PER DIEM:		

Préparé par: Louis Comeau Date: juin 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Academic Upgrading

DURÉE: ?

STATUT DU PROGRAMME: Existant au C.C.N.B. et Nouveau dans Restigouche Est

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme vise à offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires à son inscription dans certains programmes de formation en apprentissage ou professionnelle. L'apprenant-e reçoit un enseignement en mathématique, en communication et en sciences afin de remplir les conditions préalables au service de formation en pré-emploi auquel il veut s'inscrire.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera en mesure de:

1. Connaître les concepts mathématiques spécifiques aux conditions préalables au programme de formation en apprentissage ou professionnelle de son choix.

2. Faire preuve de compétence en linguistique et en communication afin de pouvoir utiliser adéquatement le matériel d'élaboration des programmes dans le service de formation en pré-emploi de son choix,

3. Connaître les concepts et principes nécessaires à son inscription au programme de pré-emploi de son choix.

DÉBOUCHÉS:

1. Répondre aux conditions préalables au service de formation en pré-emploi ou autres.

2. Accessibilité à certains emplois.

3. Possibilité d'accéder à un poste supérieur.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 30

Section II

HYPOTHÈSES:

1. La population des villages de Nash Creek, Lorne, Jacquet River et les localités environnantes ont besoin d'un programme "d'Academic Upgrading" sur une base continue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure d'offrir un programme d'Academic Upgrading dans la région de Restigouche Est.

DESCRIPTION DU PROBLÈME: Besoins de formation

Les villages de Nash Creek, Lorne et Jacquet River dépendent surtout de l'industrie primaire dont la forêt et la pêche. L'arrivée de la centrale thermique à Belledune a créé chez les citoyens de la région un besoin de recyclage. Par ailleurs, cette formation n'est pas disponible dans la région sur une base permanente. Le niveau de scolarité de la région étant très bas, les conséquences qui en résultent sont souvent très pénibles tant pour l'individu que pour la société. La scolarisation est le premier obstacle à franchir pour ces chômeurs et assistés sociaux pour accéder à un emploi.

ÉTUDE DE LA SITUATION

Avec l'arrivée du centre thermique à Belledune les gens de cette région ont réalisé que pour accéder aux emplois, ils doivent avoir un métier quelconque. Cependant, le pré-requis de la plupart de ces programmes de formation est une douzième année, ce dont les gens ne possèdent pas.

Le Collège communautaire a tenté de répondre à ce besoin de recyclage en 1989 en introduisant un programme "d'Academic Upgrading" à l'école de Nash Creek. Malheureusement la participation était moindre que prévu, ceci dû en grande partie aux heures de formation, le soir au lieu du jour. Cependant, avec les changements des lois à l'assurance chômage, l'accès à la formation devient plus facile.

Section III

Demandes des étudiants:

Depuis plusieurs années le Collège communautaire a mis sur pied des cours du soirs en "Academic Upgrading" et "GED Preparation" à Jacquet River. L'inscription était environ de 75. En 1989 le Collège à tenté de répondre au besoin de recyclage créé par l'annonce de l'arrivée d'une centrale thermique à Belledune en organisant un programme de formation à plein temps dans l'école de Nash Creek. La demande d'étudiants était au delà de 60. Malheureusement, la participation était moindre que ce chiffre, ceci dû en grande partie aux heures de formation, c'est-à-dire le soir au lieu du jour. Cependant avec les changements des lois sur l'assurance chômage, la situation serait probablement différente.

Ressources:

Afin de répondre au besoin dans cette région, voici les ressources nécessaires:

- deux enseignant-e-s à temps plein;
- un enseignant-e à temps partiel (demi-temps);
- deux salles de classe situées en permanence dans la localité;
- un bureau pour professeurs;
- un laboratoire afin de répondre aux exigences des programmes de formation;
- .25 personne/année en secrétariat.
- .20 supervision

En somme un tel service exigerait les fonds d'approximativement 198,818.00$ pour l'implantation et 177,818.00$ pour l'opération.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir ce programme de formation "Academic Upgrading" dans cette région à condition que certaines exigences soient rencontrées. Ceci implique l'infrastructure nécessaire pour donner la formation, l'achat et l'installation d'équipement de laboratoire, l'achat de matériaux et d'équipement requis, ainsi que l'embauche de ressources humaines.

CONCLUSION:

Puisque le niveau de scolarité de cette région est bas et que les gens veulent accéder aux nouveaux emplois disponibles à la centrale thermique de Belledune mais qu'il n'existe aucun programme de formation en recyclage sur une base permanente dans la région, le Collège propose la recommandation qui suit:

RECOMMANDATION:

Il est recommandé que:

1. Ce programme soit mis sur pied dans cette région aussitôt que possible, soit en septembre 1993.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Academic Upgrading
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 30

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 2.5 échelle 10	95,604.30	
Secrétariat: .25.....	4,350.00	
Supervision:	9,724.00	
Bénéfice marginaux:	6,165.24	
TOTAL:	115,818.54	115,818.54
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	2,500.00	
Nourriture et hébergement:		
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	2,000.00	
Location: .. classes.et 1 bureau.	12,000.00	
Assurance-responsabilité.....		
Autres services: Ameublement labo.	20,000.00	
Publicité:	500.00	
TOTAL:	38,000.00	38,000.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	5,000.00	3,000.00
Fournitures diverses:	3,000.00	2,000.00
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	2,000.00	1,000.00
TOTAL:	10,000.00	6,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Laboratoire:	25,000.00	15,000.00
Audio visuel, tv, vidéo:	5,000.00	2,000.00
Bureaux, chaises:	5,000.00	1,000.00
TOTAL:	35,000.00	18,000.00
SOUS TOTAL: ..	192,818.54	177,818.54
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	192,818.54	177,818.54
PER DIEM:		

Préparé par: Louis Comeau Date: mai 1991

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Récupération scolaire

DURÉE: Varie selon les besoins individuels

STATUT DU PROGRAMME: Existant au CCNB-Campbellton
Nouveau au Restigouche-Ouest

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme vise à offrir à l'apprenant-e les connaissances et compétences nécessaires à son inscription dans certains programmes de formation en apprentissage ou professionnelle. L'apprenant-e reçoit un enseignement en mathématique, en communication et en sciences afin de remplir les conditions préalables au service de formation en pré-emploi auquel il veut s'inscrire.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: L'apprenant-e sera en mesure de:

1. Connaître les concepts mathématiques spécifiques au conditions préalables au programme de formation en apprentissage ou professionnelle de son choix,

2. Faire preuve de compétence en linguistique et en communication afin de pouvoir utiliser adéquatement le matériel d'élaboration des programmes dans le service de formation en pré-emploi de son choix.

3. Connaître les concepts et principes nécessaires à son inscription au programme de pré-emploi de son choix.

DÉBOUCHÉS:

1. Répondre aux conditions préalables au service de formation en pré-emploi ou autres.

2. Accessibilité à certains emplois.

3. Possibilité d'accéder à un poste supérieur

NOMBRE D'ÉTUDIANTS PRÉVU AU PROGRAMME: 30

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Récupération scolaire

HYPOTHÈSES:

1. La population du Restigouche Ouest a besoin d'un programme de formation générale sur une base continue.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure d'offrir un programme en formation générale dans la région de Restigouche Ouest.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le secteur primaire est le moteur économique de la région de Restigouche Ouest. Malheureusement depuis quelques années le nombre d'emplois disponibles à tendances à fléchir considérablement. De plus, le niveau de scolarité des gens qui oeuvrent dans ce secteur est souvent très faible. Puisque la prospérité d'emploi dans le domaine forestier est non prometteur pour le futur les conséquences sont pénibles pour les individus et le milieu social.

Des répercussions économiques néfaces affecteront ces régions isolées qui verront leurs main-d'oeuvres qualifiées déménager vers les grands centres. Donc, le besoin de formation académique devient essentiel afin de réorienter la main-d'oeuvre.

Étude de la situation:

Le CCNB-Campbellton a organisé des cours de Formation générale dans la région de Restigouche Ouest depuis 1985. Ces cours ont été offerts le soir, deux fois par semaine. Les apprenant-e-s indiquent que ceci est insuffisant et ils demandent un programme de formation générale le jour sur une base continue de septembre à juin.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS:

Étude de marché:

Plusieurs études ont été effectuées pour la région de Restigouche Ouest. Entre autres, la Planification andragogique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest effectué en 1989-90 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et le Collège communautaire de Campbellton, l'Étude réalisée par le Groupe Quad au printemps 1989 pour le Comité d'aide au développement des collectivités du Restigouche, l'Étude sur le besoin de formation pour Restigouche Ouest effectuée par le Conseiller en formation du Collège communautaire de Campbellton en 1989 et le rapport au Premier Ministre en septembre 1989 du Comité ministériel pour Restigouche Ouest,. Ces études sont disponibles sur demande.

Selon ces études le besoin de formation académique dans cette région est évidente.

Résultats: Étude de marché

1ère étude

L'étude de planification andrologique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest a été faite en 1989-90 conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et le Collège communautaire de Campbellton. Son but était de se pencher sur les alternatives de diversification en fonction des ressources naturelles et proposer des alternatives susceptibles de minimiser l'impact d'une crise sur le plan socio-économique.

La région compte 7,355 personnes qui vivent principalement de l'entreprise forestière. Seize (16) entreprises de transformation emploient 435 travailleurs. Cette main-d'oeuvre a besoin d'être réorientée afin de permettre une diversification de l'industrie.

Objectifs de formation:

Dix objectifs avaient été établis en plus de certaines activités éducatives pour trois (3) années. Ces objectifs visaient à augmenter le niveau de scolarité afin de permettre à la population de se recycler.

Huit domaines de compétences ont été touchés par cette étude: Services de formation académique, préparation à l'emploi, informatique, tourisme et agriculture, machinerie lourde, transformation du bois et charpenterie, entrepreneurship et finalement la sylviculture.

Il fut considéré que les participants puissent recevoir les allocations nécessaires afin de compléter leur programme et ainsi éviter d'abandonner.

On visait ainsi à un développement harmonieux de la région du Nord-Ouest du Restigouche.

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation, Planification androgogique d'activités éducatives pour la région de Restigouche-Ouest, revision le 22 février 1990.

2ième étude

Le Groupe de coordination du Restigouche a préparé en 1989 une étude qui renferme 11 lettres de compagnies ou de maisons d'éducation de la région du Nord-Ouest qui appuient d'une façon incontestable la venue de programmes de formation académique des chômeurs et de récipiendaires d'assistance sociale. Les chiffres qui sont présentés par rapport à l'analphabétisme proviennent de l'enquête Southam faite en 1986. Ils démontrent clairement que pauvreté et analphatétisme vont de pair. Par exemple la population analphabète dans le comté de Restigouche représente 35% de la population, mais le Restigouche Ouest et Est ont les taux les plus élevés des trois régions du comté.

Donc le bien-être social était selon l'étude une des deux sources de revenues la plus importante sur laquelle pouvait compter une bonne partie de la population pour survivre à cette époque.

L'éducation est le seul moyen pour enrayer cette dépendance et l'objectif visé par cette étude etait d'élever le niveau d'éducation de base de la population active, particulièrement dans l'est et l'ouest du comté.

L'étude réalisée par le Groupe Quad pour le Comité d'aide au développement des collectivités du Restigouche. Cours préparatoire à la formation professionnelle Region Ouest.

3ième étude

L'étude en 1989 intitulée Identification des besoins de formation, Région de Kedgwick/St-Quentin dresse un profil socio-économique de cette région qui compte 7,355 personnes et dont l'industrie principale est reliée à la transformation forestière. Les entreprises reliées au sirop d'érable, métalurgie, tourisme et agriculture emploient au total 141 personnes. L'entreprise de transformation forestière embauche 435 employés.

Au moment de l'étude le taux de chômage se situait à 20% et 10% de la population vivait des prestations d'aide sociale.

Le problème, du taux de scolarisation bas, est la première barrière au développement de l'entreprise et de l'économie. C'est ce que révèlent les dirigeants d'entreprises dans ce rapport.

L'étude préconise, notamment, un accroissement du niveau académique de la main-d'oeuvre ainsi que la formation des entrepreneurs et des opérateurs de machinerie lourde. On a aussi identifier des besoins en formation d'ébénistes et de charpentiers.

Le conseiller en formation, CCNB-Campbellton Identification des besoins de formation, Région de Kedgwick/St-Quentin, 1989 02 21.

4ième étude

Un comité ministériel, mis sur pied par le premier ministre, l'Honorable Frank McKenna, a réalisé une enquête en septembre 1989 sur les besoins en formation de base auprès d'un certain nombre de promoteurs économiques.

Les résultats indiquent que les besoins de formation pour le comté de Restigouche débutent avec la formation de base et en formation secondaire afin de combler des postes dans des secteurs qui accueilleront bientôt de nouvelles entreprises.

Dans son plan quinquennal élaboré en 1989 pour le Restigouche-Ouest, la Commission Industrielle du Restigouche proposait de donner de la formation en marketing et comptabilité aux petites entreprises.

Certains ministères devaient voir à mettre en place des programmes d'aide aux employés ou citoyens qui ont besoin de perfectionnement. Ce sont: le ministère de l'Aide au Revenu, des Affaires intergouvernementales, du Travail et des Affaires municipales, de l'Environnement et des Ressources naturelles et de l'Énergie.

Deux recommandations ont été formulées:

- Support the establishment of an interdepartment committee of officials to assist in supporting the development in Restigouche.

- That a 3-year fund for Restigouche West be established at the Regional Development Corporation with an annual budget of 200,000.00$. The fund should provide a maximum 10,000.00$ assistance to the private sector for start-ups, bail-outs and other situations.

Report to the premier ministerial committee on Restigouche West September 1989.

Demande des étudiants:

Le Collège a mis sur pied onze cours du soirs de septembre 1990 à mai 1991, soit huit dans le village de Kedgwick et trois à St-Quentin avec une inscription d'au delà de 150. Ceci représente plus de 75 différents individus. Le Collège a aussi livrer, suite à la demande du CEIC, un cours de réintégration axé sur le recyclage académique d'avril 1990 à mars 1991. Quinze étudiant-e-s ont débutées ce programme. Deux des treize finissant-e-s ont terminées le programme de formation générale et vont participer à la graduation du Collège en juin.

La demande pour des cours de Formation générale va certainement augmenter au cours des prochaines années suite aux changements de la Loi sur l'assurance chômage et la fermeture du moulin Fraser en juin 1991.

Ressources nécessaires:

Afin de livrer un programme de formation académique dans la région de Restigouche Ouest, voici les ressources nécessaires:

- deux enseignant-e-s à plein temps,
- un-e enseignant-e à temps partiel (demi-temps),
- un emplacement en permanence située dans une localité qui répondrait aux besoins croissant de la population,
- un laboratoire afin de répondre aux exigences des programmes de formation,
- des bureaux,
- .25 personne/année en secrétariat.
- .20 personne/année pour supervision

En somme un tel service exigerait les fonds d'approximativement 198,818.00$ pour l'implantation du centre et de 177,818.00$ pour l'opération.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de formation générales dans la région de Restigouche Ouest à la condition qu'un certain nombres d'exigences soient rencontrées. Ceci implique: l'infrastructure nécessaire pour donner la formation, l'achat d'équipement pour laboratoire, l'achat de matériaux et équipement requis ainsi que l'embauche de ressources humaines, tels qu'identifiés dans l'annexe I.

CONCLUSION:

Le CCNB-Campbellton, en offrant un service de formation générale au Restigouche Ouest, doit avoir accès aux ressources nécessaires. En outre, puisque les études démontrent clairement un besoin de formation générale, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de mettre sur pied ce programme afin que les gens de cette région peuvent accéder le plus tôt possible à la formation. Suite à l'annonce de la fermeture du moulin Fraser en juin 1991, le besoin de recycler et réorienter les gens devient essentiel, c'est pourquoi le CCNB-Campbellton formule les recommandations qui suivent:

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme de formation générale soit mis sur pied dans la région du Restigouche Ouest dès septembre 1992.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde au CCNB-Campbellton les ressources identifiées à l'annexe I en vue de lui permettre de remplir son mandat auprès de cette population.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Formation académique
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: mai 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 30

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 2.5 échelle 10.....	95,604.30	
Secrétariat: .25 @ 10$/hr.....	4,325.00	
Supervision: .20.....	9,724.00	
Bénéfice marginaux:	6,165.24	
TOTAL:	115,818.54	115,818.54
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	2,500.00	
Nourriture et hébergement:		
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	2,000.00	
Location: 2 classes et 1 bureau...	12,000.00	
Assurance-responsabilité.....		
Autres services: Ameublement labo.	20,000.00	
Publicité:	500.00	
TOTAL:	38,000.00	38,000.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	5,000.00	3,000.00
Fournitures diverses:	3,000.00	2,000.00
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	2,000.00	1,000.00
TOTAL:	10,000.00	6,000.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Laboratoire:	25,000.00	15,000.00
Audio visuel, tv, vidéo:	5,000.00	2,000.00
Bureaux, chaises:	5,000.00	1,000.00
TOTAL:	35,000.00	18,000.00
SOUS TOTAL: ..	198,818.54	177,818.54
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	198,818.54	177,818.54
PER DIEM:		

Préparé par: Louis Comeau Date: mai 1991

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Formation de base

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant au C.C.N.B. et
Nouveau dans Restigouche Ouest

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme renferme les matières suivantes: français, mathématiques et dynamique de vie. Le programme de formation de base répond à des besoins académiques et personnels. Chaque apprenant-e a des buts auxquels le programme tente de répondre le plus adéquatement que possible.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Lire et écrire
2. Calculer
3. S'informer et devenir plus autonome
4. S'adapter à la société et ses progrès
5. Communiquer afin de personnaliser ses besoins
6. Se recycler s'il a perdu son emploi ou s'il veut changer d'emploi

DÉBOUCHÉS:

Le programme de formation de base offre certains débouchés dont les plus importants sont:

1. Études générales
2. Accessibilité à certains emplois
3. Recyclage
4. Possibilité d'accéder à un poste plus élevé

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 8

Section II

HYPOTHÈSES:

1. Les services offerts en formation de base ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population des municipalités de St-Quentin, St-Martin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure d'implanter un programme de formation de base viable lequel viendrait complémenter les services déjà offerts dans ce domaine dans les municipalités de St-Quentin, St-Martin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

L'étape suivante décrit la situation qui prévaut présentement dans cette région au niveau de la formation de base.

ÉTUDE DE LA SITUATION

Le programme de formation de base est offert en deux volets: par cours du soir et par tutorat.

La programme n'est pas disponible sur une base permanente. De plus, il n'est pas offert le jour. Donc la formation devrait être plus flexible et accommoder les travailleurs selon leur horaire de travail et se donner le matin, l'après-midi, le soir et même les fins de semaine.

Cours du soir

1. Les étudiants disent que le nombre d'heures de cours par semaines est insuffisant.

2. Les étudiants en chômage s'inscrivent au cours offerts le jour afin de terminer plus rapidement leur programme.

3. Les étudiants demandent un programme qui débute en septembre et se termine en juin.

4. Les enseignants ont besoin d'une formation plus avancée sur les problèmes d'apprentissage et la dyslexie.

Tutorat

Le Ministère mise beaucoup sur l'aide des bénévoles dans le programme de formation de base. Cependant:

1. Les conseils mettent plus d'efforts dans le recrutement que dans l'enseignement.

2. Les tuteurs, souvent peu scolarisés, se découragent tôt dans le programme.

3. Les tuteurs reçoivent une certaine formation, mais les problèmes d'apprentissage souvent présents dépassent leur compétence.

4. Les bénévoles préparent les étudiants jusqu'à un niveau de 2ième année puis les encouragent à aller aux cours du soir.

5. Les étudiants qui travaillent avec un tuteur et qui sont prêts pour les cours du soir ne peuvent attendre qu'une place se libère parce qu'ils oublient vite la matière étudiée.

6. Les étudiants préfèrent l'enseignement en groupe au tutorat parce qu'ils progressent plus rapidement et sont plus motivés par les autres.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude de marché

Le CCNB-Campbellton a consulté les quatre études suivantes:

1ière étude: Ministère de l'Enseignement supérieur de la Formation, Planification andrologique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest, revision le 22 février 1990.

2ième étude: Groupe de coordination du Restigouche, Cours préparatoire à la Formation Professionnelle Région Ouest.

3ième étude: Le conseiller en formation, CCNB-Campbellton Identification des besoins de formation, Région de Kedgwick/St-Quentin, 1989 02 21.

4ième étude: Report to the premier ministerial committee on Restigouche West September 1989.

Résultats: Étude de marché

1ère étude

L'étude de Planification andrologique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest a été faite conjointement par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et le Collège communautaire de Campbellton. Son but est de se pencher sur les alternatives de diversification en fonction des ressources naturelles et proposer des alternatives susceptibles de minimiser l'impact d'une crise sur le plan socio-économique.

La région compte 7,355 personnes qui vivent principalement de l'entreprise forestière. Seize entreprises de transformation forestière emploient 435 travailleurs. Cette main-d'oeuvre a besoin d'être réorientée afin de permettre une diversification de l'industrie.

Objectifs de formation

Dix objectifs ont été établis en plus de certaines activités éducatives pour les trois prochaines années. Ces objectifs visent à augmenter le niveau de scolarité afin de permettre à la population de se recycler.

Huit domaines de compétences sont touchés par cette étude: Services de formation académique, préparation à l'emploi, informatique, tourisme et agriculture, machinerie lourde, transformation du bois et charpenterie, entrepreneurship et finalement la sylviculture.

Il fut considéré que les participants à ces programmes reçoivent les allocations nécessaires ce qui éviterait le décrochage selon les auteurs.

Cette initiative permettrait ainsi un développement harmonieux de la région du nord-ouest du Restigouche.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation, Planification andrologique d'activités éducatives pour la région de Restigouche Ouest, revision le 22 février 1990.

2ième étude

Le Groupe de coordination du Restigouche a préparé une étude qui renferme 11 lettres de compagnies ou de maisons d'éducation de la région du nord-ouest qui appuient d'une façon incontestable la venue de programmes de formation académique des chômeurs et de récipendaires d'assistance sociale. Les chiffres qui sont présentés par rapport à l'analphabétisme proviennent de l'enquête Southam faite en 1986. Ils démontrent clairement que pauvreté et analphabétisme vont de pair. Par exemple la population analphabète dans le comté de Restigouche représente 35% de la population, mais le Restigouche Ouest et Est ont les taux les plus élevés des trois régions du comté.

Donc le bien-être social est une des deux sources de revenues la plus importante sur laquelle peut compter une bonne partie de la population pour survivre.

L'éducation est le seul moyen pour enrayer cette dépendance et l'objectif visé par cette étude est d'élever le niveau d'éducation de base de la population active, particulièrement dans l'est et l'ouest du comté.

Groupe de coordination du Restigouche, Cours préparatoire à la Formation Professionnelle Région Ouest.

3ième étude

L'étude intitulée Indentification des besoins de formation, Région de Kedgwick / St-Quentin, dresse un profil socio-économique de cette région qui compte 7,355 personnes et dont l'industrie principale est reliée à la transformation forestière. Les entreprises reliées au sirop d'érable, métalurgie, tourisme et agriculture emploient au total 141 personnes. L'entreprise de transformation forestière embauche 435 employés.

Au moment de l'étude le taux de chômage se situait à 20% et 10% de la population vivait des prestations d'aide sociale.

Le problème du taux bas de scolarisation est la première barrière au développement de l'entreprise et de l'économie. C'est ce que constatent les dirigeants d'entreprises.

L'étude préconise notamment un accroissement du niveau académique de la main-d'oeuvre ainsi que la formation des entrepreneurs, des opérateurs de machinerie lourde. On a aussi identifié des besoins en formation d'ébénistes et de charpentiers.

Le conseiller en formation, CCNB-Campbellton Identification des besoins de formation, Région de Kedgwick / St-Quentin, 1989 02 21.

4ième étude

Un comité ministériel, mis sur pied par le Premier Ministre, l'Honorable Frank McKenna, a réalisé une enquête en septembre 1989 sur les besoins en formation de base auprès d'un certain nombre de promoteurs économiques.

Les résultats indiquent que les besoins de formation pour le comté de Restigouche débutent avec la formation de base et en formation secondaire afin de combler des postes dans des secteurs qui accueilleront bientôt de nouvelles entreprises.

Dans son plan quinquennal élaboré en 1989 pour le Restigouche Ouest la Commission Industrielle du Restigouche proposait de donner de la formation en marketing et comptabilité aux petites entreprises.

Certains Ministères devaient voir à mettre en place des programmes d'aide aux employés ou citoyens qui ont besoin de perfectionnement. Ce sont: le ministère de l'Aide au Revenu, des Affaires intergouvernementales, du Travail et des Affaires municipales, de l'Environnement et des Ressources naturelles et de l'Énergie.

Deux recommandations ont été formulées :

- "Support the establishment of an interdepartmental committee of officials to assist in supporting the development in Restigouche".

- "That a 3-year fund for Restigouche West be established at the Regional Development Corporation with an annual budget of $200.00. The fund should provide a maximum $10 000.00 assistance to the private sector for start-ups, bail-outs and other situations".

Report to the premier ministerial committe on Restigouche West September 1989.

Méthodologie - Demandes des étudiants

Le CCNB-Campbellton a réalisé trois études:

1. Étude 1988

En juillet 1988 un projet organisé par le conseil d'alphabétisation de Campbellton reçu l'approbation du CEIC. Quatre recherchistes furent embauchées. Leurs tâches étaient de passer par tous les foyers du comté de Restigouche afin de : 1) donner de l'information sur les programmes de formation de base du collège communautaire et 2) recueillir de l'information sur les clients potentiels de ce programme.

2. Formation de base: Fraser

En 1991 un programme de formation de base a été donné durant 14 semaines pour les employés de la compagnie Fraser à Kedgwick. À un certain moment trente étudiants assistaient aux cours donnés l'après-midi et le soir puisque plusieurs travaillaient. Les étudiants ont été intéressés par ce programme et ont tous l'intention de revenir si le service se continue en septembre. De plus 20 nouveaux étudiants ont signifiés leur intention de venir se joindre au groupe en septembre.

Il existe donc un potentiel de 50 étudiants désireux de terminer ce programme. Les épouses de ces employés ont aussi manifesté un intérêt mais il est impossible d'avancer de chiffre maintenant.

3. Programme du soir et tutorat

Dans la région de St-Quentin, St-Martin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste quatre (4) cours du soir ont été offerts en 1990-91. Au total 31 étudiants étaient inscrits et 20 désiraient terminer leur secondaire. Plusieurs étaient chômeurs ou clients de l'aide au revenu. Ils apprécient ces cours parce qu'ils ont compris l'importance de se recycler ou de terminer au moins une 12ième année. La fermeture éventuelle de la compagnie Fraser de Kedgwick a un impact important.

On peut supposer qu'il y aura une demande croissante en formation de la part de ces travailleurs forestiers dès septembre 1991.

En ce qui concerne le programme par tutorat, il y avait treize apprenants-es inscrits-es au conseil de Kedgwick et St-Quentin. Quelques uns ont quitté leur tuteur pour poursuivre leur formation par cours du soir.

Résultats: Demandes des étudiants

Dans l'Ouest du comté de Restigouche le besoin s'est fait sentir plus pressant dans la région de Kedgwick et St-Quentin. En effet 267 sur 5,000 de population ont répondu dans l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés à suivre un programme de formation.

Suite à cette étude un conseil d'alphabétisation a été mis en place.

Les gens de cette région vivent surtout de la forêt et ils s'inquiétent de plus en plus de la baisse du nombre d'emplois dans ce domaine.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Les calculs des coûts ont été fait en se basant sur le budget d'opération du programme de formation de base en place au CCNB-Campbellton.

Résultats: Ressources nécessaires

En somme ce service de formation exigerait un montant approximatif de 77 245.49$ pour l'implantation et de 60,982.85$ pour l'opération. (Voir annexe I)

Section IV

IMPLICATIONS:

La mise sur pied d'un programme de formation de base se fera à la condition qu'on rencontre certaines exigences. La qualité des cours est un atout précieux parce que le recrutement des étudiants se fait surtout par ceux qui ont vécu l'expérience en classe.

Afin de livrer un programme en formation de base adapté aux besoins des étudiants, les ressources suivantes sont nécessaires :

- deux enseignants-es à temps partiel pour enseigner la langue, et les mathématiques et la dynamique de vie;
- un emplacement situé en permanence dans une des localités du Restigouche Ouest;
- un bureau;
- .25 personne / année en secrétariat
- .10 personne / année en supervision

CONCLUSION:

Depuis un certain temps les gens de cette région disent qu'ils n'ont plus les qualifications requises pour garder ou accéder à un nouvel emploi. D'ailleurs les études mentionnées antérieurement le confirment.

Puisque les demandes de formation ont augmentées et que plus d'étudiants ont dit qu'ils suivraient un programme de formation de base en septembre 1991, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de mettre sur pied les services nécessaires afin d'en améliorer l'accessibilité.

Les conseils d'alphabétisation préparent les adultes à poursuivre leurs études par l'entremise des cours du soir. Il est toutefois difficile pour les tuteurs d'amener un adulte à compléter le niveau de sixième année. L'adulte jeune ou plus âgé a besoin de socialiser et discuter afin de se préparer à acquérir les connaissances qui le feront accéder à un nouvel emploi.

Depuis 1986, le Ministère a investi beaucoup de ressources à l'amélioration des programmes et du matériel pédagogique reliés à la formation de base. Les nouveaux programmes sur ordinateur et le matériel pédagogique développés durant les deux dernières années pourront profiter à plus de gens en autant que le Ministère permette aux gens de St-Quentin, St-Martin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste d'accéder à ce matériel et accepte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Un programme de formation de base soit mis sur pied de façon permanente dès septembre 1995 dans la région de St-Quentin, St-Martin, Kedgwick et St-Jean-Baptiste.

2. Le format de livraison continue de permettre aux gens d'avoir accès à la formation en tenant compte de leur langue et de leur disponibilité

Annexe 2

LISTE D'ÉQUIPEMENT

1	tableau	
1	chevalet de conférence	70.00
1	pupitre d'enseignant-e	335.00
10	chaises d'étudiants	260.00
1	chaise de bureau	290.00
10	pupitres d'étudiants	1,500.00
1	classeur	280.00
1	poubelle	15.00
1	aiguise crayon	55.00
1	tableau d'affichage 36 X 48	48.00
1	horloge	45.00
3	paniers à correspondance	40.00
1	VHS	360.00
1	téléviseur	700.00
1	rétroprojecteur	450.00
1	calculatrice	130.00
1	enrégistreuse	200.00
1	cafetière	45.00
1	étagère	310.00
1	imprimante (Panasonic KX 1695)	600.00
3	ordinateurs (IBM 30/80286)	6,714.00
10	logiciels	1,000.00
1	écran	177.50
		12,624.00$
	Taxe 11%	1,388.64
		14,012.64$

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Formation de base
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: juin 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 8

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 1 prof. échelle 10....	38,242.37	
Secrétariat: .25.....	4,350.00	
Supervision: .10 échelle C.....	4,862.00	
Bénéfice marginaux:	368.48	
TOTAL:	47,822.85	47,822.85
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	1,600.00	
Nourriture et hébergement:	260.00	
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	1,000.00	
Location: ....classe.....	4,500.00	
Assurance-responsabilité.....		
Autres services:	500.00	
Publicité:	500.00	
TOTAL:	9,360.00	9,360.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	2,800.00	2,800.00
Fournitures diverses:	3,000.00	
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	250.00	
TOTAL:	5,050.00	2,800.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Voir feuille ci-jointe:	15,012.69	1,000.00
TOTAL:	15,012.69	1,000.00
SOUS TOTAL: ..	77,245.49	60,982.85
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	77,245.49	60,982.85
PER DIEM:	49.77	39.27

Préparé par: Jacques Leclerc Date: juin 1991

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Formation de base et Literacy

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau dans la région de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme renferme les matières suivantes: français ou anglais, mathématiques et dynamique de vie. Le programme de formation de base répond à des besoins académiques et personnels. Chaque apprenant-e a des buts auxquels le programme tente de répondre le plus adéquatement que possible. Cette formation serait disponible dans les deux langues et l'horaire permettrait cinq demi journées par semaine de formation pour les deux groupes.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Lire et écrire
2. Calculer
3. S'informer et devenir plus autonome
4. S'adapter à la société et ses progrès
5. Communiquer afin de personnaliser ses besoins
6. Se recycler s'il a perdu son emploi ou s'il veut changer d'emploi

DÉBOUCHÉS:

Le programme de formation de base offre certains débouchés dont les plus importants sont:

1. Études générales
2. Accessibilité à certains emplois
3. Recyclage
4. Possibilité d'accéder à un poste plus élevé

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 16
8 francophones
8 anglophones

Section II

HYPOTHÈSES:

1. Les services offerts en formation de base ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population des municipalités de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure d'implanter un programme de formation de base viable lequel viendrait complémenter les services déjà offerts dans ce domaine dans les municipalités de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

L'étape suivante décrit la situation qui prévaut présentement dans cette région au niveau de la formation de base et Literacy.

ÉTUDE DE LA SITUATION

Le programme de formation de base est offert en deux volets: par cours du soir et par tutorat.

La région de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo est bilingue. Nous y avons des cours du soir en Formation de base et Literacy, mais nos horaires de cours ne permettent pas aux travailleurs qui veulent se recycler de venir à des cours le jour et le soir selon leur horaire de travail.

Une classe à temps plein permettrait d'ajuster les horaires en offrant des cours en anglais et en français séparemment l'après-midi et le soir à raison de deux ou trois cours par semaine.

L'expérience de la classe au Collège a révélé que les étudiants réussissent bien avec 15 heures de cours par semaine. On se doit d'offrir cette formation dans les deux langues parce que pour plusieurs intervenants ont compris l'urgence de la situation. La Compagnie New Brunswick International Paper ainsi qu'un syndicat de la région souhaitent des cours en formation de base et Literacy à Dalhousie dès septembre 1991. L'emploi de leurs employés sous-qualifiés est menacé à court terme.

Cours du soir

1. Les étudiants disent que le nombre d'heures de cours par semaines est insuffisant.

2. Les étudiants en chômage iraient au cours offerts le jour afin de terminer plus rapidement ce programme.

3. Les étudiants demandent un programme qui débute en septembre et se termine en juin.

4. Les enseignants ont besoin d'une formation plus avancée sur les problèmes d'apprentissage et la dyslexie.

Tutorat

Le Ministère mise beaucoup sur l'aide des bénévoles dans le programme de formation de base. Cependant:

1. Les conseils mettent plus d'efforts dans le recrutement que dans l'enseignement.

2. Les tuteurs souvent peu scolarisés se découragent tôt dans le programme.

3. Les tuteurs reçoivent une certaine formation, mais les problèmes d'apprentissage souvent présents dépassent leur compétence.

4. Les bénévoles préparent les étudiants jusqu'à un niveau de 2ième année puis les encouragent à aller aux cours du soir.

5. Les étudiants qui travaillent avec un tuteur et qui sont prêts pour les cours du soir ne peuvent attendre qu'une place se libère parce qu'ils oublient vite la matière étudiée.

6. Les étudiants préfèrent l'enseignement en groupe au tutorat parce qu'ils progressent plus rapidement et sont plus motivés par les autres.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie - Demandes des étudiants

Le CCNB-Campbellton a réalisé deux (2) études:

1. Étude 1988

En juillet 1988 un projet organisé par le conseil d'alphabétisation de Campbellton reçu l'approbation du CEIC. Quatre recherchistes furent embauchées. Leurs tâches étaient de passer par tous les foyers du comté de Restigouche afin de : 1) donner de l'information sur les programmes de formation de base du collège communautaire et 2) recueillir de l'information sur les clients potentiels de ce programme.

2. Programme du soir et tutorat

Dans la région de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo trois (3) cours du soir ont été offerts en 1990-91. Au total 20 étudiants étaient inscrits. Plusieurs étaient chômeurs ou clients de l'aide au revenu. Ils apprécient ces cours parce qu'ils ont compris l'importance de se recycler ou de terminer au moins une 12ième année.

En ce qui concerne le programme par tutorat, il y avait treize apprenants-es inscrit-e-s au conseil de Dalhousie. Quelques uns ont quitté leur tuteur pour poursuivre leur formation par cours du soir.

Résultats: Demandes des étudiants

L'étude de 1988 a démontré un besoin dans la grande région de Dalhousie. En effet 403 sur 10,000 de population ont répondu dans l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés à suivre un programme en formation de base.

Suite à cette étude, deux (2) conseils d'alphabétisation ont été mis sur place à Dalhousie: un anglophone et un francophone.

Les gens de cette région vivent surtout de la forêt et ils s'inquiétent de plus en plus de la baisse du nombre d'emplois dans ce domaine.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Les calculs des coûts ont été fait en se basant sur le budget d'opération du programme de formation de base en place au CCNB-Campbellton.

Résultats: Ressources nécessaires

En somme ce service de formation exigent un montant approximatif de 77 245.49$ pour l'implantation et de 60,982.85$ pour l'opération dans la région de Dalhousie, Balmoral, Charlo et Eel River Crossing. (Voir annexe I)

Section IV

IMPLICATIONS:

La mise sur pied d'un programme de formation de base et Literacy se fera à la condition qu'on rencontre certaines exigences. La qualité des cours est un atout précieux parce que le recrutement des étudiants se fait surtout par ceux qui ont vécu l'expérience en classe.

Afin de livrer un programme en formation de base et Literacy adapté aux besoins des étudiants, les ressources suivantes sont nécessaires :

- deux enseignants-es à temps partiel pour enseigner la langue, et les mathématiques et la dynamique de vie;
- un emplacement situé en permanence à Dalhousie;
- un bureau;
- .25 personne / année en secrétariat
- .10 personne / année en supervision

CONCLUSION:

Puisque les demandes de formation ont augmentées et que plus d'étudiants ont dit qu'ils suivraient un programme de formation de base en septembre 1991, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de mettre sur pied les services nécessaires afin d'en améliorer l'accessibilité.

Les conseils d'alphabétisation préparent les adultes à poursuivre leurs études par l'entremise des cours du soir. Il est toutefois difficile pour les tuteurs d'amener un adulte à compléter le niveau de sixième année. L'adulte jeune ou plus âgé a besoin de socialiser et discuter afin de se préparer à acquérir les connaissances qui le feront accéder à un nouvel emploi.

Depuis 1986, le Ministère a investi beaucoup de ressources à l'amélioration des programmes et du matériel pédagogique reliés à la formation de base. Les nouveaux programmes sur ordinateur et le matériel pédagogique développés durant les deux dernières années pourront profiter à plus de gens en autant que le Ministère permette aux gens de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo d'accéder à ce matériel et accepte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Un programme de formation de base demi-temps en français et demi-temps en anglais soit mis sur pied de façon permanente dès septembre 1995 dans la région de Dalhousie, Eel River, Balmoral et Charlo.

2. Le format de livraison permette aux gens d'avoir accès à la formation en tenant compte de leur langue et de leur disponibilité

Annexe 2

LISTE D'ÉQUIPEMENT

1	tableau	
1	chevalet de conférence	70.00
1	pupitre d'enseignant-e	335.00
10	chaises d'étudiants	260.00
1	chaise de bureau	290.00
10	pupitres d'étudiants	1,500.00
1	classeur	280.00
1	poubelle	15.00
1	aiguise crayon	55.00
1	tableau d'affichage 36 X 48	48.00
1	horloge	45.00
3	paniers à correspondance	40.00
1	VHS	360.00
1	téléviseur	700.00
1	rétroprojecteur	450.00
1	calculatrice	130.00
1	enrégistreuse	200.00
1	cafetière	45.00
1	étagère	310.00
1	imprimante (Panasonic KX 1695)	600.00
3	ordinateurs (IBM 30/80286)	6,714.00
10	logiciels	1,000.00
1	écran	177.50
		12,624.00$
	Taxe 11%	1,388.64
		14,012.64$

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Formation de base et Literacy
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: juin 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 8

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 1 prof. échelle 10....	38,242.37	
Secrétariat:	4,350.00	
Supervision: .10 échelle C.....	4,862.00	
Bénéfice marginaux:	368.48	
TOTAL:	47,822.85	47,822.85
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	1,600.00	
Nourriture et hébergement:	260.00	
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	1,000.00	
Location: ....classe.....	4,500.00	
Assurance-responsabilité.....		
Autres services:	500.00	
Publicité:	500.00	
TOTAL:	9,360.00	9,360.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	2,800.00	2,800.00
Fournitures diverses:	3,000.00	
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	250.00	
TOTAL:	5,050.00	2,800.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Voir feuille ci-jointe:	15,012.69	1,000.00
TOTAL:	15,012.69	1,000.00
SOUS TOTAL: ..	77,245.49	60,982.85
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	77,245.49	60,982.85
PER DIEM:	49.77	39.27

Préparé par: Jacques Leclerc Date: juin 1991

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Literacy

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau dans la région de Jacquet River, Nash Creek et Lorne

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme renferme les matières suivantes: anglais, mathématiques et dynamique de vie. Le programme de Literacy répond à des besoins académiques et personnels. Chaque apprenant-e a des buts auxquels le programme tente de répondre le plus adéquatement que possible. Cette formation serait disponible dans les deux langues et l'horaire permettrait cinq demi journées par semaine de formation pour les deux groupes.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Lire et écrire
2. Calculer
3. S'informer et devenir plus autonome
4. S'adapter à la société et ses progrès
5. Communiquer afin de personnaliser ses besoins
6. Se recycler s'il a perdu son emploi ou s'il veut changer d'emploi

DÉBOUCHÉS:

Le programme de Literacy offre certains débouchés dont les plus importants sont:

1. Études générales
2. Accessibilité à certains emplois
3. Recyclage
4. Possibilité d'accéder à un poste plus élevé

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 8

Section II

HYPOTHÈSES:

1. Les services offerts en Literacy ne répondent pas adéquatement aux besoins de la population des municipalités de Jacquet River, Lorne et Nash Creek.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure d'implanter un programme de Literacy viable lequel viendrait complémenter les services déjà offerts dans ce domaine dans les municipalités de Jacquet River, Lorne et Nash Creek.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

L'étape suivante décrira la situation qui prévaut présentement dans cette région au niveau de Literacy.

ÉTUDE DE LA SITUATION

Le programme de Literacy est offert en deux volets: par cours du soir et par tutorat.

Le programme n'est pas disponible sur une base permanente. De plus, il n'est pas offert le jour. Donc la formation devrait être plus flexible et accommoder les travailleurs selon leur horaire de travail et se donner le matin, l'après-midi, le soir et même les fins de semaine.

Cours du soir

1. Les étudiants disent que le nombre d'heures de cours par semaines est insuffisant.

2. Les étudiants en chômage iraient au cours offerts le jour afin de terminer plus rapidement ce programme.

3. Les étudiants demandent un programme qui débute en septembre et se termine en juin.

4. Les enseignants ont besoin d'une formation plus avancée sur les problèmes d'apprentissage et la dyslexie.

Tutorat

Le Ministère mise beaucoup sur l'aide des bénévoles dans le programme de Literacy. Cependant:

1. Les conseils mettent plus d'efforts dans le recrutement que dans l'enseignement.

2. Les tuteurs souvent peu scolarisés se découragent tôt dans le programme.

3. Les tuteurs reçoivent une certaine formation, mais les problèmes d'apprentissage souvent présents dépassent leur compétence.

4. Les bénévoles préparent les étudiants jusqu'à un niveau de 2ième année puis les encouragent à aller aux cours du soir.

5. Les étudiants qui travaillent avec un tuteur et qui sont prêts pour les cours du soir ne peuvent attendre qu'une place se libère parce qu'ils oublient vite la matière étudiée.

6. Les étudiants préfèrent l'enseignement en groupe au tutorat parce qu'ils progressent plus rapidement et sont plus motivés par les autres.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie - Demandes des étudiants

Le CCNB-Campbellton a réalisé deux (2) études:

1. Étude 1988

En juillet 1988 un projet organisé par le conseil d'alphabétisation de Campbellton reçu l'approbation du CEIC. Quatre recherchistes furent embauchées. Leurs tâches étaient de passer par tous les foyers du comté de Restigouche afin de : 1) donner de l'information sur les programmes de formation de base du collège communautaire et 2) recueillir de l'information sur les clients potentiels de ce programme.

2. Programme du soir et tutorat

Dans la région de Jacquet River, Lorne et Nash Creek un cours du soir a été offert en 1990-91. Au total 8 étudiants étaient inscrits. Plusieurs étaient chômeurs ou clients de l'aide au revenu. Ils apprécient ces cours parce qu'ils ont compris l'importance de se recycler ou de terminer au moins une 12ième année.

En ce qui concerne le programme par tutorat, il y avait cinq (5) apprenants inscrits au "East Restigouche Literacy Council". Un étudiant a quitté son tuteur pour poursuivre sa formation par cours du soir.

Résultats: Demandes des étudiants

L'étude de 1988 a démontré qu'il y a un besoin pour de la formation en Literacy. En effet 236 sur 7,000 de population ont répondu dans l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient intéressés à suivre un programme en Literacy.

Suite à cette étude deux (2) conseils d'alphabétisation ont été mis sur place à Dalhousie: un anglophone et un francophone.

Les gens de cette région vivent surtout de la forêt et ils s'inquiétent de plus en plus de la baisse du nombre d'emplois dans ce domaine.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Les calculs des coûts ont été fait en se basant sur le budget d'opération du programme de formation de base en place au CCNB-Campbellton.

Résultats: Ressources nécessaires

En somme ce service de formation requière un montant approximatif de 77 245.49$ pour l'implantation et de 60,982.85$ pour l'opération. (Voir annexe I)

Section IV

IMPLICATIONS:

La mise sur pied d'un programme de Literacy se fera à la condition qu'on rencontre certaines exigences. La qualité des cours est un atout précieux parce que le recrutement des étudiants se fait surtout par ceux qui ont vécu l'expérience en classe.

Afin de livrer un programme en formation de base et Literacy adapté aux besoins des étudiants, les ressources suivantes sont nécessaires :

- deux enseignants-es à temps partiel pour enseigner la langue, et les mathématiques et la dynamique de vie;
- un emplacement situé en permanence dans une des localités suivantes: Jacquet River, Lorne ou Nash Creek;
- un bureau;
- .25 personne / année en secrétariat
- .10 personne / année en supervision

CONCLUSION:

Depuis un certain temps les gens de Jacquet River, Lorne et Nash Creek disent qu'ils n'ont plus les qualifications requises pour garder ou accéder à un nouvel emploi. D'ailleurs les études mentionnées antérieurement le confirment.

Puisque les demandes de formation ont augmentées et que plus d'étudiants ont dit qu'ils suivraient un programme de Literacy en septembre 1991, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation se doit de mettre sur pied les services nécessaires afin d'en améliorer l'accessibilité.

Le conseil d'alphabétisation prépare les adultes à poursuivre leurs études par l'entremise des cours du soir. Il est toutefois difficile pour les tuteurs d'amener un adulte à compléter le niveau de sixième année. L'adulte jeune ou plus âgé a besoin de socialiser et discuter afin de se préparer à acquérir les connaissances qui le feront accéder à un nouvel emploi.

Depuis 1986, le Ministère a investi beaucoup de ressources à l'amélioration des programmes et du matériel pédagogique reliés à la formation de base. Les nouveaux programmes sur ordinateur et le matériel pédagogique développés durant les deux dernières années pourront profiter à plus de gens en autant que le Ministère permette aux gens de Jacquet River, Lorne et Nash Creek d'accéder à ce matériel et accepte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Un programme de Literacy soit mis sur pied de façon permanente dès septembre 1994 dans la région de Jacquet River, Lorne et Nash Creek.

2. Le format de livraison permette aux gens d'avoir accès à la formation en tenant compte de leur langue et de leur disponibilité

Annexe 2

LISTE D'ÉQUIPEMENT

1	tableau	
1	chevalet de conférence	70.00
1	pupitre d'enseignant-e	335.00
10	chaises d'étudiants	260.00
1	chaise de bureau	290.00
10	pupitres d'étudiants	1,500.00
1	classeur	280.00
1	poubelle	15.00
1	aiguise crayon	55.00
1	tableau d'affichage 36 X 48	48.00
1	horloge	45.00
3	paniers à correspondance	40.00
1	VHS	360.00
1	téléviseur	700.00
1	rétroprojecteur	450.00
1	calculatrice	130.00
1	enrégistreuse	200.00
1	cafetière	45.00
1	étagère	310.00
1	imprimante (Panasonic KX 1695)	600.00
3	ordinateurs (IBM 30/80286)	6,714.00
10	logiciels	1,000.00
1	écran	177.50
		12,624.00$
	Taxe 11%	1,388.64
		14,012.64$

Annexe II
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Literacy
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 40 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: Juin 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 16

	IMPLANTATION	OPÉRATION
PRIMAIRE 3: SALAIRES:		
Professeur: 1 prof. échelle 10....	29,305.00	
Secrétariat: 40 jrs. x 10$/heure..	2,900.00	
Supervision: .10 échelle C.....	4,862.00	
Bénéfice marginaux:	3,376.80	
TOTAL:	40,443.80	40,443.80
PRIMAIRE 4: SERVICES:		
Service Professionnels:		
Déplacement:	1,600.00	
Nourriture et hébergement:	260.00	
Téléphone:	1,000.00	
Photocopie:	1,000.00	
Location: ..classe.....	4,500.00	
Assurance-responsabilité.....		
Autres services:	500.00	
Publicité:	500.00	
TOTAL:	9,360.00	9,360.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:		
Matériel d'enseignement:	2,800.00	2,800.00
Fournitures diverses:	3,000.00	
Matériel périssable:		
Matériaux divers:	250.00	
TOTAL:	5,050.00	2,800.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:		
Voir feuille ci-jointe	5,894.00	5,894.00
TOTAL:	5,894.00	5,894.00
SOUS TOTAL: ..	60,747.80	58,497.80
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	60,747.80	58,497.80
PER DIEM:	37.96	36.56

Préparé par: Jacques Leclerc Date: 3 juin 1991

TABLEAU 3

SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE

SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

TABLEAU 3
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

PROGRAMMES EXISTANTS	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE		NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
			Demandes	Participants				ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Récupération scolaire	Varie selon les besoins individuels	1970 Modification 1992	1991-CCNB 69 1991-CEC 94 1991-CENTRE ACCÈS 90	FR. 45 ANG. 25	N/A	N/A	Actuelles .2 super 3.9 profs Nouveaux * 2 profs. additionnels	214 934.00		X	
Formation de base	40 sem.	1987 Modification du contenu en cours	196/600 désireux de suivre ce programme	8	N/A	N/A	Actuelles 1 coord. 1 prof. .10 sup.	113 994.66		X	
Formation linguistique	1 080 heures	1987	73 langue seconde française 44 langue seconde anglaise	15	N/A	N/A	.10 super. 1.5 profs	44 475.00		X	
Academic upgrading	Varie selon les besoins individuels	1993		30		N/A	.20 super. 2.5 profs .25 secré.	Inclus dans Études générales		X	

* Un poste additionnel fut identifié dans le C.A.F.O. 1992.
Deux (2) postes sont proposés suite à une augmentation de la capacité.
** Nombre de demandes des étudiants cités dans Formation générale inclut la demande francophone et anglophone pour Restigouche Ouest et Est.

TABLEAU 3
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALE ET MÉTIERS

PROGRAMMES NOUVEAUX	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE		NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
			Demandes	Participants				ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Formation linguistique Rest. Est et Ouest	1 080 heures	1987 Implant 1992	73 langue seconde française 44 langue seconde anglaise	15	N/A	N/A	.10 super 1.5 profs .08 sec.	0	Implan. Rest Ouest 47 697.69 Opération 47 697.69	X	
Academic upgrading Rest. Est	Varie selon les besoins individuels	1993		30		N/A	.20 super 2.5 profs .25 sec.	0	Implan. 192 818.54 Opération 171 818.54	X	
Récupération scolaire Rest. Ouest	Varie selon les besoins individuels	1992	Sept '90 à Mai '91 75	30		N/A	.20 super 2.5 profs .25 sec.	0	Implan. 192 818.54 Opération 171 818.54	X	
Formation de base Rest. Ouest	40 sem.	1995	267 sur 5000 popul.	8	267 sur 5000	N/A	1 prof	0	Implan. 77 245.49 Opération 60 982.85	X	
Literacy Jacquet River, Lorne, Nash Creek	40 sem.	1994	256 sur 4000 popul.	8			.10 super 1 prof .25 sec.	0	Implan. 77 245.49 Opération 60 982.85	X	
Formation de base et Literacy Dalhousie	40 sem.	1995	403 sur 7000 popul.	8 ang. 8 franc			Nouveau .10 super 1 prof .25 sec.	0	Implan. 77 245.49 Opération 60 982.85	X	

TABLEAU 3
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

PROGRAMMES NOUVEAUX	DURÉE	ANNÉE IMPLANTATION	NOMBRE DE		NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONIBLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOMMANDÉ	
			Demandes	Participants				ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Enseignant-e suppléant-e	40 sem.	Étude en 1992		15	6 conseils scolaires sur 9	Cette année 183 embauche pour 6 districts scolaires francophones	À venir	À venir			X

TABLEAU 4

TABLEAU D'IMPLANTATION DES PROGRAMMES

SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

TABLEAU 4
TABLEAU D'IMPLANTATION DES PROGRAMMES
SECTEUR ÉTUDES GÉNÉRALES ET MÉTIERS

PROGRAMMES NOUVEAUX	1992	1993	1994	1995	1996
Formation linguistique Existant au CCNB Nouveau au Restigouche Est et Ouest	Implantation				
Academic Upgrading Existant CCNB Nouveau Rest. Est		Implantation			
Récupération scolaire Existant CCNB Nouveau Rest. Ouest	Implantation				
Formation de base Existant CCNB Nouveau au Restigouche Ouest				Implantation	
Literacy Nouveau à Jaquet River, Lorne, Nash Creek			Implantation		
Formation de base et Literacy Nouveau à Dalhousie				Implantation	

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT ET SERVICE À LA PERSONNE

SECTEUR TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT ET SERVICES À LA PERSONNE

INTRODUCTION

Le secteur Technique de secrétariat et Services à la personne s'est penché en premier lieu sur l'analyse de ses programmes existants, en l'occurence coiffure pour dames, techniques de soins esthétiques, commis comptable, commis dactylo, commis de banques et d'institutions financières, transcription médical et "médical transcriptionist".

Dans un deuxième temps le département a effectué des recherches au niveau des services de formation tels: Techniques de la documentation et Techniques des archives médicales.

Les prochaines pages vous donneront plus de détails au niveau des descriptions, implications, recommandations et démarches à suivre au cours des prochaines années.

PROGRAMMES EXISTANTS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Coiffure pour dames

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce programme permet à l'apprenant d'obtenir une formation pour fournir un grand nombre de services reliés à l'art de la coiffure, y compris la maîtrise de l'art de la coiffure, du shampoing, de la coupe, la frisure, la revitalisation et la coloration des cheveux. Le programme comprend également des notions sur le maquillage, la comptabilité, l'administration d'un salon et l'informatique.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant capable de:

1. Utiliser les techniques de coupe appropriées;
2. Maîtriser les techniques de coloration et décoloration;
3. Créer des styles de coiffure;
4. Administrer un salon;
5. Sélectionner et appliquer une permanente;
6. Communiquer de façon efficace avec ses clients, employeurs et collègues de travail.

DÉBOUCHÉS: Salon de coiffure, compagnies de produits pour salon de coiffure à titre de vendeuse ou technicienne en coloration ou autre.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 16

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Coiffure pour dames

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de coiffeurs-coiffeuses qualifié-e-s.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de continuer à offrir le programme de coiffure pour dames en français afin de rencontrer les besoins de formation dans ce domaine.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

La formation dans ce domaine devient de plus en plus restreinte à la population francophone suite aux coupures de programmes effectuées dans ce secteur. Au Nouveau-Brunswick, une seule institution privée offre cette formation en français à un coût qui n'ést pas toujours abordable pour les francophones. Il est important de maintenir le même nombre de places dans ce programme au CCNB-Campbellton afin de répondre à la demande.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie - Étude du marché

Le CCNB-Campbellton a consulté l'étude du suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectuée par le service de Planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

En outre, le CCNB-Campbellton a voulu connaître les projections du ministère de l'Emploi et Immigration Canada dans le domaine de la coiffure. Les données de l'étude qu'a conduit ce Ministère en 1985 sont donc présentées plus loin. Toutefois, au niveau de la prévision des postes vacants on fait référence à tout le secteur des services à la personne incluant donc coiffure pour dames, coiffure pour hommes et esthéticienne.

Résultats - Étude du marché:

Selon l'étude du service de la Planification 87% des répondants finissants en coiffure pour dames occupaient un emploi dont 53 (77%) était directement relié à leur formation. Le salaire hebdomadaire moyen était de $196.00.

L'étude du CEC prévoit également qu'en 1992, il y aura 758 postes vacants dans le domaine des services à la personne au Nouveau-Brunswick. Au national d'ici 1995 on prévoit 117,097 emplois disponibles. Toutefois le pourcentage directement relié aux soins esthétiques n'est pas défini.

Méthodologie: - Demande des étudiants:

Au niveau de la demande des étudiants le CCNB-Campbellton a vérifié le nombre de demande d'admission qu'il a reçu au cours des trois (3) dernières années pour ce programme.

Résultat - Demande des étudiants

La provenance majeure des étudiants est de nature provinciale. Le nombre de demande va en s'accroissant. Effectivement en 1989-90 le CCNB a reçu 44 demandes; en 1990-91, 47 demandes et pour les prochaines années, les demandes d'admission devraient aller en augmentant vue que ce programme a été discontinué dans les autres collèges.

Méthodologie - Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignants du secteur des services à la personne.

Résultats - Ressources nécessaires

Afin d'améliorer la qualité de ce programme de formation (évaluation des étudiants, disponibilité pour explications supplémentaires, service aux clientes, etc) il serait essentiel d'y ajouter .3 personne/jour pour un budget supplémentaire d'environ 8,000.00$. Le budget actuel est de 70,411.00$.

Cette requête ne faisant pas partie de cette recherche, elle sera considérée dans les procédures établies à cet effet dans le C.A.F.O. 1992.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra poursuivre la livraison du programme de coiffure pour dames à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue de lui accorder les ressources nécessaires, c'est-à-dire, le personnel, l'équipement et le matériel requis pour livrer cette formation. Cependant, pour améliorer la qualité de ce programme il serait nécessaire d'ajouter .3 personne/jour au coût approximatif de 8,000.00$.

CONCLUSION:

Étant donné que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des coiffeurs-coiffeuses, que ce programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton qui est le seul à offrir un programme francophone au Nouveau-Brunswick et que les études démontrent un très grand potentiel d'emplois dans ce domaine, il est de mise de faire les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme de coiffure pour dames soit maintenu au CCNB-Campbellton.

2. L'on ajoute .3 personne/jour afin d'améliorer la qualité de ce programme.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Techniques de soins esthétiques

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce programme vise à développer chez l'apprenant-e les connaissances et les habiletés à la pratique professionnelles des soins de beauté. L'apprenant-e reçoit une solide formation de base en anatomie et en physiologie humaine, ainsi qu'une formation spécialisée permettant de réaliser les tâches reliées aux domaines suivants: esthétique, maquillage, soins du corps, manucurie, pédicurie, électrolyse et administration d'un institut.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Décrire l'anatomie et la physiologie de l'organisme humain;
2. Effectuer les techniques de maquillage et démaquillage;
3. Effectuer des manucures et des pédicures;
4. Effectuer les soins du visage et du corps;
5. Administrer un salon;
6. Communiquer de façon efficace avec ses clients.

DÉBOUCHÉS: Instituts de beauté, pharmacies, salons de coiffure, centres de santé, compagnies de produits cosmétiques, propriétaire de salon de beauté et milieu médical.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 14

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de soins esthétiques

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin d'esthéticien-ne-s qualifié-e-s.

2. Le CCNB-Campbellton est en mesure de continuer à offrir le programme de techniques de soins esthétiques en français afin de rencontrer les besoins de formation dans ce domaine.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Au Nouveau-Brunswick, une seule institution privée offre cette formation en français à un coût qui n'est pas toujours abordable pour les francophones. Il est important de maintenir le même nombre de places dans ce programme au CCNB-Campbellton afin de répondre à la demande.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie - Étude du marché

Le CCNB-Campbellton a consulté l'étude du suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick de 1990 effectuée par le service de Planification du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation.

En outre, le CCNB-Campbellton a voulu connaître les projections du ministère de l'Emploi et Immigration Canada dans le domaine de l'esthétique. Les données de l'étude qu'a conduit ce Ministère en 1985 sont donc présentées plus loin. Toutefois, au niveau de la prévision des postes vacants on fait référence à tout le secteur des services à la personne incluant donc coiffure pour dames, coiffure pour hommes et esthéticienne.

Résultats - Étude du marché:

Selon l'étude du service de la Planification 67% des répondants finissants en techniques de soins esthétiques occupaient un emploi dont 50% était directement relié à leur formation. Le salaire hebdomadaire moyen était de $208.00.

L'étude du CEC prévoit également qu'en 1992, il y aura 758 postes vacants dans le domaine des services à la personne au Nouveau-Brunswick. Au national, d'ici 1995, on prévoit 117,097 emplois disponibles. Toutefois le pourcentage directement relié aux soins esthétiques n'est pas défini.

Méthodologie - Demande des étudiants

Au niveau de la demande des étudiants le CCNB-Campbellton a vérifié le nombre de demande d'admission qu'il a reçu au cours des trois (3) dernières années pour ce programme.

Résultat - Demande des étudiants

La provenance des étudiants est de nature provinciale. Le nombre de demandes pour ce programme se maintient. Effectivememnt, en 1989-90 nous avons reçu 33 demandes; en 1990-91, 37 demandes et en 1991-92, 26 demandes.

Méthodologie - Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire de ce programme ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise en collaboration avec les enseignants du secteur des services à la personne.

Résultats - Ressources nécessaires

Afin d'améliorer la qualité de ce programme de formation (évaluation des étudiantes, disponbilité pour explications supplémentaires, service aux clientes, etc.) il serait essentiel d'y ajouter .3 personnes/jour pour un budget supplémentaire d'environ 8,000.00$. Le budget actuel est de 61,748.00$.

Le guide de formation devra être revisé et modifié suite aux recommandations d'un comité consultatif. Un montant de 4,000.00$ a été identifié pour ce travail par la direction de l'élaboration du Ministère pour l'année budgétaire 1991-92.

Cette requête ne faisant pas partie de cette recherche, elle sera considérée dans les procédures établies à cet effet dans le C.A.F.O. 1992.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick/Campbellton pourra poursuivre la livraison du programme techniques de soins esthétiques à la condition que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation continue d'accorder les ressources nécessaires, c'est-à-dire le personnel, l'équipement et le matériel requis pour livrer cette formation. Cependant, pour améliorer la qualité de ce programme, il serait nécessaire d'ajouter .3 personne/jour au coût approximatif de 8,000.00$.

CONCLUSION:

Étant donné que le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation a le mandat de former des esthéticien-ne-s; le programme fait partie du domaine de spécialité du CCNB-Campbellton qu'il est le seul à offrir un programme francophone au Nouveau-Brunswick et que les études de marché démontrent un très grand potentiel d'emplois dans ce domaine, il est de mise de faire les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATIONS:

Il est recommandé que:

1. Le programme de techniques d'esthétiques soit maintenu au CCNB-Campbellton.

2. L'on ajoute .3 personne/jour afin d'améliorer la qualité de ce programme.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Transcription médicale anglophone et francophone

DURÉE: 50 semaines (comprend stage de huit semaines)

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce service de formation vise à développer chez l'apprenant-e l'habileté à transcrire correctement et rapidement des textes enregistrés de nature médicale en français et en anglais. En plus, les personnes inscrites à ce service acquérons des connaissances du milieu hospitalier, de l'organisation d'un service de santé, des règles de l'éthique et de l'aspect légal de la divulgation de l'information.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Dactylographier des textes;
2. Acquérir une vitesse de 50 mts/mn;
3. Communiquer de façon correcte et efficace (en français et en anglais);
4. Participer au fonctionnement général d'un bureau;
5. Traiter de l'information;
6. Connaître la terminologie, l'anatomie et la physiologie des systèmes humains;
7. Faire la transcription française et anglaise de textes médicaux enregistrés.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux (archives, laboratoire, radiologie ou autre département) bureaux de médecins, cliniques médicales, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME:

Actuel	Préposé
8 francophones	16 bilingues
8 anglophones	

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Transcription médicale bilingue anglophone et francophone

HYPOTHÈSES:

1. Les hôpitaux et cliniques médicales de la province du Nouveau-Brunswick ont besoin de transcripteur-e-s médicales bilingues et unilingues anglophones possédant une formation reconnue.

2. Le programme de transcription médicale présentement offert au CCNB-Campbellton peut être modifié pour répondre aux besoins des hôpitaux de la province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de transcripteur-e-s médicales bilingues dans les hôpitaux et cliniques médicales de la province. Les employeurs semblent éprouver de la difficulté à combler les postes existants requérant une formation bilingue, le nombre de diplômé-es dans ce domaine étant très limité. Le CCNB-Campbellton est le seul à offrir cette formation en français au Canada. Ce Collège sera également le seul à offrir cette formation dans les deux langues officielles à l'intérieur du même programme. Cette formation bilingue répondra également aux besoins des hôpitaux anglophones qui doivent prendre les moyens nécessaires pour entraîner leurs employés sur place à cause du manque de personnel qualifié dans ce domaine.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS:

Étude de marché:

Un sondage téléphonique a été effectué auprès de neuf (9) hôpitaux sur une possibilité de 32. Plusieurs lettre d'appuis sept (7) sont parvenues au chef de département du CCNB suite à ce sondage téléphonique.

Un autre sondage effectué auprès des hôpitaux tout récemment par Pauline Landry, coordonatrice des programmes de techniques de secrétariat au Ministère, vient appuyer les résultats du sondage téléphonique.

Quelques cliniques médicales (10) ont également été consultées. Certaines de ces cliniques nous ont fait parvenir des lettres d'appui.

Résultats: Étude de marché

Les sondages reçus révèlent que les hôpitaux consultés ont un réel besoin de transcripteures médicales bilingues ou anglophones au niveau des archives. On nous indique un besoin total de dix (10) transcripteures médicales pour les prochains cinq ans. La plupart réitèrent l'importance de livrer ce programme dans les deux langues officielles. Certains hôpitaux n'embauchent que des transcripteures médicales bilingues. Le sondage effectué par Pauline Landry auprès de quatre (4) hôpitaux révèle que toutes les personnes rencontrées indiquent qu'ils ont des problèmes de recrutement de personnel qualifié en transcription médicale. De plus, tous les hôpitaux ayant déjà embauché de nos finissantes dans ce domaine semblaient plus que satisfaits de leur rendement.

Du côté des cliniques médicales (10), on constate également un énorme besoin. On y a identifié un besoin d'une douzaine de transcripteures médicales pour les prochains cinq ans. Le besoin de transcripteures médicales bilingues semble se trouver surtout auprès des spécialistes et du milieu hospitalier. Selon Dr. Manon Leroux de Moncton, une augmentation de la demande de transcripteures médicales est prévue pour 1992 spécialement chez les spécialistes. Les résultats du sondage effectué auprès des cliniques démontrent également que les gens impliqués dans ce secteur ne connaissent pas les différences entre une secrétaire médicale et une transcripteure médicale. Il faudra certainement faire une promotion adéquate de ce programme auprès de ces institutions. Il est important de noter que dans neuf (9) hôpitaux approchés lors de ce sondage seulement les départements des archives ont été consultés. Les départements de radiologie et de laboratoire emploient également des transcripteures médicales.

De plus, seulement 10 cliniques médicales ont été rejointes. Donc, en tout et partout, les résultats de ce sondage ne révèle qu'un faible pourcentage du potentiel d'emploi dans ce domaine. Si l'on considère que 22 emplois ont été identifiés par les 19 répondants consultés, il est permis de croire que les employeurs non rejoints ont également des besoins similaires.

Méthodologie: Demande des étudiants:

Les statistiques concernant les demandes d'inscriptions du programme de Transcription médicale au CCNB-Campbellton furent consultés. De plus, au niveau du placement des étudiants le document intitulé "L'Étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick" fut utilisé comme source de référence.

Résultat: Demande des étudiants

Le programme de transcription médicale suscite de plus en plus d'intérêt chez les jeunes et moins jeunes. La demande d'inscription est passée de 24 pour l'année 1989-90 à 45 pour l'année 1990-91. Cette année, 1991-92, 48 demandes d'inscriptions sont déjà entrées pour ce programme pour un total de 16 places disponibles.

Il existe une lacune du côté promotionnel. Étant donné que ce programme est unique au niveau provincial, il devrait accueillir des gens provenant des diverses régions du Nouveau-Brunswick. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Environ 75% des inscriptions proviennent du comté de Restigouche. Donc, il va sans dire qu'il faudra promouvoir ce programme dans les autres régions.

Par contre, le taux de placement est quand même excellent. En 1990, selon l'Étude de suivi sur les diplômes du Nouveau-Brunswick révèle que 91% des finissants de ce programme se sont trouvés un emploi directement relié à leur formation. Les finissants qui ne se placent pas sont souvent unilingues francophones ou ne sont pas prêts à déménager dans une autre région.

Méthodologie: Ressources nécessaires

Une évaluation de la situation budgétaire ainsi que des ressources humaines disponibles a été entreprise avec le directeur administratif du Collège.

Résultats: Ressources nécessaires

Les coûts de modification et d'implantation d'un programme bilingue seraient de 154,306.00$. Par contre, les coûts d'opération seraient de 81,491.00$ (voir annexe 1). Il faudrait prévoir l'embauche de .5 personne supplémentaire afin d'aborder les heures supplémentaires. Il serait également important de mettre les équipements à jour afin de répondre aux besoins actuels (ordinateurs, machine à dicter). Le coût de renouvellement des équipements s'élèverait à 73,000.00$.

Du côté du Ministère, on est en train de travailler sur une nouvelle orientation du secteur des techniques de secrétariat. Par conséquent, toute révision impliquant des changements suscitant des modifications financières sera considérée dans l'exercice présentement en cours au Ministère.

Section IV

IMPLICATIONS:

Le CCNB-Campbellton sera en mesure d'offrir le programme de transcription médicale bilingue à la condition qu'un certain nombre d'exigences soient rencontrées. Ceci implique: modification du programme actuel, mise à jour des équipements utilisés, l'embauche de ressources humaines ainsi que l'achat du matériel requis.

CONCLUSION:

L'avenir d'un programme de transcription médicale bilingue est très prometteur suite au "feedback" reçu des personnes consultées.

La demande du marché pourrait être rencontrée et les étudiants pourront suivre une formation spécialisée qui leur permettra de décrocher un emploi alléchant et rémunérateur. Quant au salaire payé aux transcripteures médicales, il varie de 10.88$ à 11.27$ l'heure.

Étant donné que le CCNB-Campbellton soit le seul et unique collège à livrer cette formation pour laquelle il s'est crée une excellente réputation et qu'il se considère responsable de former des personnes qualifiées dans le domaine de la transcription afin de répondre aux besoins toujours grandissant des hôpitaux et des cliniques médicales, il va de soi de faire les recommandations qui suivent.

RECOMMANDATION:

Il est recommandé que:

1. Le programme de Transcription médicale bilingue soit modifié et remplace le programme que nous livrons présentement et ce dès le début de la nouvelle orientation du secteur des techniques de secrétariat prévue pour septembre 1992.

2. Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation accorde les fonds identifiés à l'annexe I afin de permettre au CCNB-Campbellton d'implanter le programme de Transcription médicale bilingue dès septembre 1992.

Annexe I
ESTIMATION DES COÛTS

TITRE DU COURS: Transcription médicale bilingue
DURÉE ET MODE DE LA LIVRAISON: 50 semaines
REQUÉRANT(E): CCNB-Campbellton
DATE DE LA DEMANDE: avril 1991
NOMBRE D'ÉTUDIANT(E)S PRÉVU: 16

PRIMAIRE 3: SALAIRES:	ACTUEL
Professeur: 1)1.4	36,463.00
Secrétariat:	
Supervision: .10.....	4,862.00
Bénéfice marginaux:	3,719.00
TOTAL:	45,044.00
PRIMAIRE 4: SERVICES:	
Photocopies:	234.00
Déplacement:	650.00
Service professionnel:	
Téléphone:	
Autres service-réparation.....	
Publicité:	
TOTAL:	884.00
PRIMAIRE 5: MATÉRIEL:	
Matériel d'enseignement:	2,089.00
Fournitures diverses:	1,202.00
Élaboration:	
TOTAL:	3,291.00
PRIMAIRE 6: ÉQUIPEMENT:	
machine à dicter,	
Équipement de classe: ordinateur..	1,185.00
Bureau, chaises, etc:	
TOTAL:	1,185.00
SOUS TOTAL:	50,404.00
COÛT TOTAL DE LA FORMATION:	50,404.00
PER DIEM: 16 étudiants x 230 jours	13.70

Préparé par: _____ Date: _____

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Techniques de secrétariat

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Existant

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Présentement le secteur des techniques de secrétariat compte cinq programmes de formation différents; soit le programme de commis-comptable, commis-dactylo, commis de banques et d'institutions financières, transcription médicale et medical transcriptionnist. Toutefois, il est recommandé que le programme de transcription médicale devienne un programme de nature bilingue.

Pour ce qui est des autres programmes, tout dépendra de la nouvelle orientation proposée par le Ministère prévue pour septembre 1992. Pour le moment, le programme de commis-comptable a été enlevé de la programmation du Collège pour septembre 1991.

En quoi consistera la nouvelle orientation? Le tronc commun recommandé aura-t-il une durée d'un an? Quelles seront les options retenues? A quel collège seront-elles attribuées? Combien d'étudiants pourrons-être desservis? Devrons-nous offrir les mêmes services de formation aux anglophones? Voilà autant de questions auxquelles il n'y a pas encore de réponses. La structure future de ce secteur dépend donc énormément sur les décisions qui seront prises face à l'implantation de la nouvelle orientation.

Toutefois, il est important de noter que la formation en techniques de secrétariat n'est plus disponible dans les écoles francophones et ce depuis quelques années déjà. Donc, le Ministère devrait miser sur la livraison de formation dans ce secteur. Au CCNB-Campbellton, les inscriptions ne font qu'augmenter en techniques de secrétariat. Par ailleurs, le nombre de sièges disponibles est passé de 80 en 1990 à 60 en 1991 tandis que les demandes d'inscriptions ont augmenté de 34% pour atteindre les 196. Il est évident de constater que le Collège répond de moins en moins à la demande croissante de formation dans ce domaine.

Il est a espérer que la nouvelle orientation pourra répondre aux besoins de formation de la communauté en permettant de livrer des programmes de qualité, accessibles aux jeunes et moins jeunes, intéressés à suivre une formation post-secondaire en techniques de secrétariat.

PROGRAMME NON-RECOMMANDÉS

DESCRIPTION DU PROGRAMME

TITRE: Technique des archives médicales

DURÉE: Indéterminée

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Ce programme permet à l'apprenant-e d'obtenir une formation spécialisée dans le domaine des archives médicales au niveau de la collection, de la conservation et de la divulgation de l'information contenue dans le dossier du patient. Une composante concernant la préparation de statistiques fait également partie du programme.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Apprendre la terminologie médicale à l'aide des préfixes et suffixes;
2. Comprendre la structure et le fonctionnement du corps humain;
3. Connaître les maladies, conditions, diagnostics et procédures thérapeutiques des différents systèmes;
4. Maintenir un système de collection, conservation, sortie d'information d'ordre médical;
5. Assister au développement de politiques pour la divulgation d'information médicale par rapport à la confidentialité, la légalité, l'éthique et les standard d'accréditation;
6. Collectionner et participer à l'analyse des soins aux patients et de l'information administrative.

DÉBOUCHÉS: Hôpitaux, cliniques médicales

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 12

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques des archives médicales

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de technicien-ne-s aux archives médicales possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton serait en mesure de mettre sur pied un programme de techniques des archives médicales viable qui répondrait aux besoins de la Province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne aux archives médicales dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick ce qui explique en partie les raisons d'effectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude du marché:

Le Collège a consulté les archives médicales de certains centres hospitaliers du Nouveau-Brunswick par téléphone entre autres, l'hôpital Dr. Georges-L.-Dumont, hôpital Régional de Campbellton, hôpital Régional d'Edmundston et l'hôpital Chaleur, etc.

Résultats: Étude du marché:

Les archivistes ont indiqué que cette formation était offerte aux employés déjà en place par le truchement des cours par correspondance. Par contre, on embauche de plus en plus d'archivistes médicales pour faire le travail des technicien-ne-s. Donc, on ne voyait pas du tout l'utilité d'offrir un tel programme dans les collèges communautaires.

Méthodologie: Demande des étudiants:

Aucune recherche n'a été effectuée vue les résultats obtenus lors de l'étude de marché.

Méthodologie: Ressources nécessaires:

Aucune recherche ne fut faite de ce côté.

Section IV

CONCLUSION:

Les résultats obtenus suite au sondage téléphonique indique clairement qu'il est inutile de dépenser des énergies à l'implantation de ce programme de formation car il relève de l'Association des hôpitaux canadiens.

Étant donné que les résultats de l'étude de marché effectuée dans le cadre du programme de techniques des archives médicales ne favorise pas la poursuite de démarches visant l'implantation d'un programme de ce domaine, il est de mise de faire la recommandation qui suit:

RECOMMANDATION:

Il est recommandé que:

1. Le programme de techniques des archives médicales ne soit pas implanté au CCNB-Campbellton.

DESCRIPTION DE PROGRAMME

TITRE: Techniques de la documentation

DURÉE: 40 semaines

STATUT DU PROGRAMME: Nouveau

DESCRIPTION GÉNÉRALE:

Le programme consiste à former des personnes capables de gérer des documents, faire l'analyse documentaire, l'indexation, le catalogage, le classement des documents et des fiches. En outre, le programme amène l'apprenant-e à maîtriser la technique de la classification décimale de Dewey, à connaître la documentation audio-visuelle, ses particularités et à manipuler les appareils qui en permettent l'utilisation; à connaître les tâches et les modalités relatives à la préservation, la réparation et la conservation des documents.

Le programme aborde également les techniques touchant la classification "Library of Congress", les documents officiels, les acquisitions, les publications en série, les archives, les systèmes documentaires automatisés, la publicité, l'animation et la diffusion.

GRANDS OBJECTIFS DU PROGRAMME: Rendre l'apprenant-e capable de:

1. Connaître les instruments de recherche et les ouvrages de référence;
2. Introduire au monde de la documentation et des documents ainsi qu'au rôle du technicien;
3. Connaître les méthodes propres à gérer les documents;
4. Exécuter les tâches techniques propres à un programme de gestion de documents;
5. Réaliser les étapes d'un travail de recherche documentaire;
6. Connaître les formes particulières de présentation matérielle de travaux au secteur de la documentation;
7. Comprendre la structure et les particularités de la classification décimale de Dewey de façon à pouvoir classifier;
8. Connaître les règles de catalogage anglo-américaines (RCAA);

(suite grands objectifs du cour)

9. Connaître les règles de classement de documents et de fiches;

10. Connaître la documentation audio-visuelle et ses particularités, manipuler les appareils qui en permettent l'utilisation;

11. Connaître les documents d'archives et leur particularités.

DÉBOUCHÉS: Bibliothèques, centre d'archives, centre d'audio-visuel, centre de documentation, centre d'étude, etc.

NOMBRE D'ÉTUDIANTS DANS LE PROGRAMME: 12

Section II

TITRE DU PROGRAMME: Techniques de la documentation

HYPOTHÈSES:

1. La province du Nouveau-Brunswick a besoin de technicien-ne-s en documentation possédant une formation reconnue.

2. Le CCNB-Campbellton serait en mesure de mettre sur pied un programme de techniques de la documentation viable qui répondrait aux besoins de la province.

DESCRIPTION DU PROBLÈME:

Le CCNB-Campbellton croit qu'il y a un manque de technicien-ne en documentation dans la Province. De plus, la formation dans ce domaine n'est pas disponible au Nouveau-Brunswick ce qui explique en partie les raisons d'éffectuer une étude de marché auprès des employeurs potentiels.

Section III

MÉTHODOLOGIE ET RÉSULTATS

Méthodologie: Étude du marché:

Le Collège a procédé par sondage téléphonique. Le sondage nous a permis de rejoindre 16 différentes institutions, notamment le Centre de ressource pédagogique de Moncton, les archives acadiennes, Centre universitaire, ministère de l'Éducation et de la Formation supérieur et certaines bibliothèques, lesquelles pourraient avoir besoin de technicien-ne en documentation. Les institutions choisies provenaient des régions suivantes: Bathurst (1), Moncton (3), Fredericton (5), Campbellton (6), Edmundston (1), Shippagan (1).

Résultats: Étude du marché

Les résultats obtenus dans cette étude de marché n'étaient pas des plus encourageants. Seulement quatre (4) prévoyaient embaucher des technicien-ne en documentation dans les prochains cinq ans, par contre huit (8) semblaient démontrer un intérêt marqué pour ce genre de formation. La raison principale pour ne pas embaucher de personne formée dans ce domaine était les restrictions budgétaires.

Méthodologie: Demande des étudiants:

Le Collège n'a effectué aucune recherche de ce côté étant donné les résultats obtenus lors de l'étude de marché.

Méthodologie: Ressources nécessaires:

Aucune recherche ne fut faite de ce côté.

Section IV

CONCLUSION:

Plusieurs commentaires très positifs furent reçus à l'égard de ce programme, par contre la plupart des personnes interviewées ne pouvaient pas se permettre d'embaucher une personne possédant ces compétences. Le moment n'est pas opportun pour ce genre de programme.

Étant donné les résultats négatifs reçu lors de l'étude du marché quant au besoin réel de technicien-ne en documentation, et de l'intérêt démontré pour ce genre de formation par les gens du milieu il est de mise de faire la recommandation qui suit.

RECOMMANDATION:

Il est recommandé que:

1. L'on abandonne, pour le moment, les recherches et démarches entreprisent pour l'implantation du programme de technicien-ne en documentation.

TABLEAU 5

SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE

Secteur Techniques de secrétariat et services à la personne

TABLEAU 5
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT ET SERVICES À LA PERSONNE

PROGRAMMES EXISTANTS	DURÉE	ANNÉE IMPLAN-TATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONI-BLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOM-MANDÉ	
							ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Coiffure pour dames	40 sem.	1970	16			Actuelles 1.20 profs	70 411.00		X	
Techniques de soins esthétiques	40 sem.	1988	14			Actuelles 1.20 profs	61 748.00		X	
Transcription médicale français et anglais	Implantation de tronc commun en 1992-1993. (Techniques de secrétariat)								X	
Commis-dactylo	Implantation de tronc commun en 1992-1993. (Techniques de secrétariat)								X	
Commis de banques et d'institutions financières	Implantation de tronc commun en 1992-1993. (Techniques de secrétariat)								x	

** Techniques de secrétariat ---- Ressources totales: 4.4
Implication financière: 212 821.00$

TABLEAU 5
SOMMAIRE DE RECHERCHES ET DE PROGRAMMES D'ÉTUDE
SECTEUR TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT ET SERVICES À LA PERSONNE

PROGRAMMES NOUVEAUX	DURÉE	ANNÉE IMPLAN-TATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	NOMBRE DE RÉPONDANTS	EMPLOIS DISPONI-BLES	RESSOURCES HUMAINES	IMPLICATION FINANCIÈRE		RECOM-MANDÉ	
							ACTUELLE	NOUVELLE	Oui	Non
Techniques de la documentation										X
Techniques des archives médicales										X

PROGRAMMES EXISTANTS

SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

Introduction

Le CCNB - Campbellton a voulu préciser dans ce chapitre, le rôle qu'il jouera dans le dossier "Services à la communauté". Dans le processus analytique des besoins en matière de formation à la communauté, le Collège a tenu compte de la mission du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation. Celle-ci est " de permettre toutes les possibilités d'avancement académique à la population Nouveau-Brunswickoise et à offrir, coordonner et livrer des programmes de formation pertinents afin de répondre aux besoins spécifiques de la population adulte de la province".

Il est très important pour le lecteur, qu'il soit informé de la définition que le Collège a accordé au "Service à la communauté". Pour fin de cette étude, "Service à la communauté" signifie tout service de formation qui ne fait pas partie intégrale des programmes réguliers du Collège de Campbellton. Ce service comprend, notamment, la mise en place de programmes de formation conçus spécifiquement pour répondre au besoin de main d'oeuvre dans les domaines suivants : économiques, entrepreneurial, perfectionnement de gestionnaire, récupération académique et tout autres services qui seront indispensables en vue d'accroître ou sauvegarder les emplois aux citoyen(nes) du comté de Restigouche.

Dans le cadre de cette analyse, le Collège s'est penché vers une consultation dans les domaines; de la foresterie, de la construction, du tourisme, de l'Entrepreneurship et de l'industrie de Pâte et Papier. Les résultats de chaque entrevues seront communiqués dans ce chapitre. En plus, le CCNB-Campbellton a consulté le plan Andragogique de Restigouche-Ouest en vue de préciser les besoins en matière de formation pour cette population.

Cette exercice, permettera au personnel administratif, d'identifier les besoins en matière de formation et de définir les infrastructures à ajouter au Collège en vue de rencontrer efficacement son mandat auprès de la "communauté du Restigouche".

I. Méthodologie

Le Collège a considéré plusieurs méthodes qui lui permettraient de déterminer les besoins en matière de formation à la communauté. En outres, des enquêtes auprès des employeurs, des sondages dans la communauté, des consultations auprès des groupes de Coordination et organismes à caractère économique. Il a été convenu, que le volet qui fournirait une plus grande appréciation des besoins, serait de consulter les groupes de coordination et les organismes à caractère économique qui ont comme mandat d'identifier et faire l'achat de programmes de formation pour des secteurs économiques précis.

Par conséquent, tenant compte de la structure économique du comté du Restigouche et des secteurs qui prédominent la base économique, les groupes de coordination dans les secteurs de la foresterie, pâte et papier, construction et tourisme furent rencontrés.

En plus, une consultation auprès du ministère d'Emploi et Immigration Canada et du groupe de Coordination Géographique du Restigouche et des intervenants oeuvrant au développement de l'entreprise, s'est tenue.

L'enquête s'est orientée vers la précision de deux grands sujets:

1- Identifier les besoins de formation pour la communauté du Restigouche, et

2- Définir les infrastructures nécessaires pour atteindre cet objectif.

Le prochain, chapitre fournit les renseignements obtenus lors des visites auprès de ces intervenants.

II. Résultats des consultations

SECTEUR DE LA FORESTERIE

L'Association Forestière du N.B. a fait part qu'il est très difficile pour eux de prévoir leurs besoins en matière de formation pour les cinq prochaines années. Leur politique de planification favorise actuellement une programmation annuelle. Néanmoins, à la suite de l'introduction de nouvelles technologies dans les opérations forestières, ils peuvent prédire, qu'il sera obligatoire à long terme, d'établir un programme de formation spécialisé pour les opérateurs de machineries forestières. L'arrivée d'une machine suédoise dans ce secteur, qui fait à la fois l'ébranchage, tronçonnage et l'abattage, sera le centre d'attraction pour les cinq prochaines années. Cette nouvelle pièce d'équipement a fait son entrée dans une compagnie nouveau-brunswickoise et plusieurs autres firmes sont en voie de la considérer très sérieusement. Le motif de leur intérêt est d'une part, que la machine est beaucoup plus petite et mobile que les grosses machines conventionnelles et d'autres part, le ministère de l'environnement exige que les compagnies entreprennent des méthodes de coupe de bois qui nuira le moins possible à la nature.

Après étude approfondie, l'association forestière du N.-B.recommande qu'un centre de formation pour opérateur de machinerie forestière avec similateur soit implanté dans la province.

Une autre intervention, qui fera matière a beaucoup de reflexion, sera la nouvelle politique d'unification des marchés économiques de l'Europe en 1992. Elle imposera certaines conditions sur l'importation du bois. Il est déjà clair, que toutes importations de produits forestiers devront être préalablement séché. Les pays importateurs veulent

éliminer toute intrusion d'insects qui sont cachés à l'intérieur du bois. Cette politique nécessitera l'ajout de plusieurs séchoirs à bois dans la province, par conséquent, une formation au niveau des méthodes de séchages sera indispensable.

Concernant la planification à long terme pour les cours de courte durée, M. Hildor Pinette souligne que plusieurs cours de courte durée tels que: soudure de base, informatique, gestion d'une P.M.E., entretien mécanique, etc., seront toujours en demande. Toutefois, l'identification de ces besoins en formation se fera par une consultation annuelle auprès des grandes entreprises dans le domaine forestier.

SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

L'association de construction mentionne que tout achat de sièges aux programmes réguliers des collèges est fait par l'entremise des fonds de Stratégie Jeunesse. À ce qui a trait au Collège de Campbellton, il fait surtout l'achat de programme dans le secteur du bois. La plupart des métiers, dans le secteur de la construction, sont sous la responsabilité des collèges de Bathurst et d'Edmunston, résultant à faire l'achat de programmes principalement dans ces collèges.

Au niveau de formation de courte durée, il n'y a pas de programmation à long terme. Il y a, selon M. Aubrey Urquhart, un potentiel pour fournir un recyclage au niveau des métiers; soudure, charpenterie, machiniste, informatique, lecture de plan, "optimal and lazer alignment" et électricité. Il dit qu'il est très difficile de préciser la demande de formation car l'industrie de construction et les syndicats du nord ne lui fournissent pas les données relatives à leurs besoins en matière de formation.

À la suite de la rencontre avec M. Urquhart, il fut constaté que l'achat de programmes de formation dans le recyclage et perfectionnement de la main d'oeuvre se concentrent surtout dans le sud de la province.

SECTEUR PÂTE ET PAPIER

Ce groupe de coordination est assez nouveau dans le réseau, mais en dépit de son jeune âge, le responsable a tout de même une bonne appréciation de certains besoins de son secteur.

M. Micheal Vincent souligne que la mise en place du concept **croisements de métiers**, dans l'usine, imposera une formation plus diversifiée pour certains métiers i.e. le mécanicien industriel devra avoir une formation de base en soudure, etc, etc. Il s'agira de préciser avec les représentants, des compagnies de ce secteur quels sont les métiers qui nécessiteront un croisement. M. Micheal Vincent à l'intention d'adresser ce sujet avec les principaux intervenants des usines de pâte et papier dans la province.

Le groupe de coordination préférerait faire l'achat de sièges dans un programme spécifique de courte durée au lieu de faire l'achat du programme en totalité. Il est très difficile, selon lui, de trouver les candidats pour combler les 10 ou 12 sièges requient afin de justifier la mise en place d'un programme.

À ce qui a trait à la programmation à long terme pour la formation de courte durée, le groupe rencontre le même dilemme que les autres groupes de coordination, c'est-à-dire, il opère sur une base annuelle. Toutefois, M. Vincent anticipe que des demandes pour des cours en soudure de base, informatique, gréage, hydraulique, peinture industrielle et bien d'autres lui seront commandés par les usines de pâte et papier.

SECTEUR TOURISTIQUE

La représentante du groupe de coordination, Mme Nancy Curtis n'a pas hésité à faire part que les opérateurs d'établissements touristiques dans la region ont une attitude négative à l'égard de la formation. Leur préoccupation n'est pas nécessairement au niveau du contenu des programmes de formation, mais plutôt sur les modalités financières et la livraison des programmes. La grande majorité des opérateurs sont retissants à retenir leurs employés sur la feuille de paie ou de donner une allocation durant la période de formation. Beaucoup d'entre eux voudraient recevoir la formation dans le milieu de travail.

Selon Mme Curtis, il est prémordiale de mettre de l'emphase à remédier cette attitude. Elle sera receptive à appuyer des programmes au niveau de la gérance et de la supervision, gestion du personnel, marketing, administration financière, et dans le domaine technique si le besoin est évident. La priorité sera axée, dans les prochaines années, vers le developpement des ressources humaines. Encore une fois, il fut ressorti qu'il est très difficile de trouver le nombre de participants requient pour justifier un programme.

ENTREPRENEURSHIP

Le CCNB-Campbellton dans le processus d'identification des besoins en formation a tenu compte de l'importance que joue l'entrepreneur dans l'évolution et l'accroissement d'emplois dans la région. Afin d'obtenir, une appréciation de la réussite à intégrer un programme de formation dans ce domaine, le Collège a interviewé, plusieurs organismes à caractère économique au niveau de la région et de la province. Les entretiens avec la Chambre de Commerce de Campbellton, la Commission Industrielle de Restigouche, l'Agence de Promotion Économique de l'Atlantique et le Conseil Économique du N.-B., révèlent que stimuler l'émergence d'entrepreneur-e-s est une fonction clef dans le developpement économique et doit revenir à une collaboration entre les intervenants locaux. Il fut précisé que dans cet encadrement, le rôle des Collèges Communautaires est primordial.

L'Agence de Promotion Économique de l'Atlantique recommande une formation en deux (2) parties : la première année comprendrait une formation théorique dans le domaine "Entrepreneuriale" et la deuxième année le CCNB-Campbellton offrirait un service de consultation au lancement de l'entreprise.

Dans l'optique d'amplifier leurs appuis à une formation dans ce domaine, les organismes interviewées ont démontré leurs voeux en faisant parvenir une missive au Collège.

Au niveau du financement, l'estimation des coûts, rélève que l'année d'implantation coûtera 102 108.00 $ et que les années subséquantes en coûtera 94 608.00 $. Concernant le service de consultation, à compter de la deuxième année, les coûts non pas été calculés à ce stage. Les discussions engagées avec les intervenants, indiquent qu'ils y a possibilité d'obtenir un appui financier pour offrir le service de consultation. Une réunion sera cédulée, au début de l'automne 1991, en vue de déterminer les façons dont les agences gouvernementales appuyeront le Collège.

GROUPE DE COORDINATION DU RESTIGOUCHE

La rencontre avec la conseillère en formation de ce groupe géographique Mme Suzanne Duclos, a permis de confirmer que la planification d'achat de programme en formation se fait sous base annuelle. L'emphase est axée à fournir une formation de recyclage ou perfectionnement à la main d'oeuvre ouvrière du comté.

Cependant, elle mentionna que certains domaines tels que; l'informatique, la gestion d'une érablière, la mécanique automobile et le tourisme, nécessiteront, à long terme, une répetition de formation.

CENTRE D'EMPLOI ET IMMIGRATION DU CANADA

La rencontre avec M. Easby a permis, dans un premier temps, de préciser le rôle que jouent présentement les groupes de coordination sectorielles et géographiques.

Dans un deuxième temps, il précisa les directions que le Ministère envisage entreprendre au niveau d'achat de formation post-secondaire au cours des prochaines cinq années. D'abord, il fit part que le fédéral et le provincial sont en négociation d'une entente d'étude post-secondaire pour les trois prochaines années. Il était toutefois difficile, pour lui, de divulguer les particularités de l'entente mais il nous a présenté les grandes directives que son ministère aimerait briguer. Sur le plan d'achat de service de formation, la tendance est de reduire considérablement leur participation à l'achat de programmes réguliers des collèges d'ici quelques années. L'emphase sera axée vers la formation contractuelle et à des initiatives au niveau de la formation "entrepreneuriale". Dans le contexte actuel, les groupes de coordination sont responsables en priorité de fournir une formation de recyclage et de perfectionnement à la population active.

M. Easby précisa que le mandat des groupes de coordination ne visait pas à faire l'achat de sièges dans les programmes réguliers des collèges. Ils peuvent toutefois le faire par l'entremise des fonds désignés au programme de stratégie jeunesse pour sa clientèle.

À ce qui a trait, à la délégation pour la livraison du service dans les prochaines années, le futur est incertain. Le gouvernement fédéral a introduit un conseil d'administration national reconnu sous le nom de: (Private Sector Machinery), qui aura comme mandat de guider le ministère d'Emploi et Immigration dans le dossier de la formation sur le plan national. Le secteur privé aura beaucoup à dire dans l'identification des besoins de formation et de la mise en place de politiques relatives à ce secteur d'activité pour le C.E.I.C.

Sur le plan provincial, il y a des possiblités de voir l'arrivé d'un conseil provincial et de deux à quatre conseils régionaux. Ces conseils seront structurés de représentants du secteur privé, des syndicats et des organismes à caractère économique. Ils auront comme objectif premier, d'identifier les besoins de formation pour leur region respective. Si cette initiative entre en vigueur, des fonds seront alloués non seulement pour le fonctionnement des conseils mais pour faire l'achat de formation.

Que sera l'interrelation entre les groupes de coordination sectorielles, géographiques et ces nouveaux conseils, personne ne peut le préciser à ce stage.

PLAN ANDRAGOGIQUE DE RESTIGOUCHE-OUEST

Dans le processus d'une évaluation des besoins en matière de formation à la Communauté, le Collège se devait de consulter les études faites antérieurement au niveau de la planification des programmes de formation. En effet, le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation en collaboration avec le Collège Communautaire de Campbellton ont effectué une étude en 1990, précisant les besoins en formation de la région de Restigouche-Ouest.

L'étude de planification andragogique d'activités éducatives a touché huit domaines de compétences : Services de formation académique, préparation à l'emploi, informatique, tourisme, agriculture, machinerie lourde, transformation du bois, entrepreneurship et sylviculture. L'étude rélève un besoin urgent d'accroître et d'améliorer les **Services de formation académique**. Il fut donc recommandé d'accentuer la formation de base, l'Alphabétisation, le recyclage académique et les langues secondes pour cette région. En plus, il fut recommandé d'affecter les ressources humaines et physiques nécessaires pour bien remplir cet objectif. Dans les autres domaines, l'étude précise, une nécessité de rehausser les connaissances en tourisme, favoriser la formation en machinerie lourde, promouvoir l'esprit d'entrepreneurship par la voie d'un programme de formation et mettre de l'emphase au niveau de la formation en sylviculture.

En conclusion, l'étude réitérait que pour assurer une bonne Coordination de l'ensemble des activités éducatives, un chef de département, appuyé d'une secrétaire, devront être affectés à ce travail dans le Restigouche-Ouest. Les coûts d'implantation pour mettre en marche ce service, est détaillé et présenté dans l'estimation des coûts préparé en guise de l'ajout de nouveaux programmes pour Restigouche-Ouest.

III. Conclusion

L'enquête entreprit auprès des groupes de Coordination, d'organismes économiques et du C.E.I.C., clarifie l'orientation que devra prendre le Collège dans le dossier des "Services à la communauté". D'abord, il est clair que CCNB - Campbellton ne peut annexer à ce rapport, une liste de programme de courte durée pouvant être livrer dans les cinq prochaines années car les groupes de coordination sont dans l'impossibilité de faire une planification à long terme.

Toutefois, les renseignements obtenus lors des visites auprès des intervenants, ont permis, sans équivoque, de faire une meilleure planification des infrastructures aux Collège. On retrouve plusieurs groupes de Coordination faisant part, qu'ils feraient l'achat de programmes de courte durée dans les domaines tels que : soudure, informatique, hydraulique, gestion de ressources humaines et bien d'autres. En dépit qu'ils n'ont pas spécifier la fréquences des demandes en formation, ce genre de rétroactivité signale les programmes qui seront en appels, et incite le collège à de prévoir les infrastructures qui seront nécessaires afin de répondre efficacement à ces demandes futurs. En appui aux démarches d'éffectuer une planification des infrastructures nécessaires, le plan Andragogique de Restigouche-Ouest précisait le besoin urgent de mettre en place un Service de formation académique pour cette région.

Par conséquent, en se basant sur les résultats de ces consultations et des réalités économiques de la région, le cadre administratif a formulé six (6) recommendations qui faciliteront, dans les prochaines cinq années, la tâche du Collège à répondre de façon adéquate aux demandes des requérants.

V. Recommandations:

1- Étant donné que, les groupes de Coordination feront l'achats de programmes en recyclage et de perfectionnement dans le domaine de soudure, charpente, hydraulique, gréage, etc.,

il est recommandé, que le Collège de Campbellton se gratifie d'un atelier multi-fonctionel. L'identification des équipements et coûts se fera au cours de l'année financière 1991-1992.

2- Étant donné que, la région à un besoin imminent d'entrepreneurs afin d'accroître la diversification économique et la croissance d'emplois,

il est recommandé, que le Collège se dote d'un centre de formation "Entrepreneurship". Le concept préconisé, est de fournir une formation théorique dans la première année du programme et d'offrir un service de consultation au cours de la deuxième année. L'implantation de ce centre pourrait être fait en collaboration avec d'autres organismes tel que, l'A.P.E.C.A., le C.E.I.C. et la Commission Industrielle.

3- Étant donné que, les intervenants consultés soulignent la grande nécessité d'accélèrer le processus de formation en informatique qui apparait dans leur liste de priorité d'achat de formation dans la prochaine année,

il est recommandé, que le Collège double le nombre d'ordinateurs au laboratoire informatique mobile. Le coût budgétaire de l'acquisition de quinze (15) ordinateurs et imprimantes sera de l'ordre de 150 000 $ et le coût pour les logiciels sera de $ 10 000.

4- Étant donné que, l'unification des marchés Européens en 1992 aura un impact sur l'importation des produits forestiers du Nouveau-Brunswick,

il est recommandé, que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation entreprenne en 1992 une étude sur les répercussions qu'une telle politique aura à long terme sur la main d'oeuvre du Nouveau-Brunswick.
Il y a possibilité d'obtenir une participation financière de l'A.P.E.C.A. sous le programme/Action pour entreprendre telle initiative.

5- Étant donné que, que le plan Andragogique Restigouche-Ouest relève un besoin urgent d'accroître et d'améliorer les services de formation académiques dans cette région et afin d'assurer une bonne coordination de l'ensemble des activités éducatives,

il est recommandé, que le ministère de l'Enseignement Supérieur implante le service de formation académique au Restigouche-Ouest en lui affectant les ressources physiques et humaines nécessaires.

CONCLUSION

Le comité du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick - Campbellton a élaboré un plan quinquennal préliminaire qui permettera au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Formation d'entreprendre une planification ordonnée du développement de cette Institution.

Le comité a évalué, tel que convenu, les programmes existants au Collège, identifié de nouveaux programmes surtout dans le secteur Santé et Services communautaires ainsi que les besoins en matière de formation à la Communauté du Restigouche.

L'analyse des programmes existants révèle que cinq (5) d'entre eux doivent subir des modifications dans le but d'améliorer la qualité des services offerts à la population étudiante au Collège. Deux (2) programmes au secteur de la Formation générale, deux (2) au secteur Santé et Services communautaires et un (1) au secteur Secrétariat sont touchés par les recommandations de ce rapport. Toujours dans le cadre de l'analyse des programmes existants au Collège, l'étude recommande que six (6) programmes, au niveau de formation académique, soient implantés dans la région Restigouche-Ouest (3) et Restigouche-Est (3).

En ce qui a trait aux nouveaux programmes à intégrer à la programmation du Collège, le Comité recommande que onze (11) nouveaux services de formation soient ajoutés au secteur Santé et Services communautaires dans les cinq (5) prochaines années. Il est à noter toutefois que sept (7) autres programmes furent analysés mais ont reçu une recommandation négative. Les résultats des recherches démontrent que les programmes étudiés ne rencontrent pas les critères d'admissibilité présentés à l'introduction de cette étude.

La recherche au niveau des services à la communauté témoigne qu'il est difficile pour le Collège de préparer une programmation de cours de courte durée pour les cinq prochaines années, dû principalement à la structure budgétaire des groupes de coordination. Par contre les infrastructures qui devront être ajoutées au CCNB-Campbellton, afin de lui permettre de rencontrer de façon efficace son mandat dans ce secteur, ont été étudiées.

Le comité du Collège désire signaler que les recommandations énoncées dans ce rapport sont objectives, réalistes et respectent à la fois, la désignation linguistique et la spécialisation de cette Institution. Le comité tient à préciser que l'implantation de ces services nécessitera des ressources humaines, financières et physiques additionnelles.

Dans son exercice d'identification des besoins et de faisabilité, il fut possible, pour plusieurs des programmes recherchés, d'estimer les coûts des modifications, d'implantation et d'opération. Par ailleurs, les coûts de capitalisation, des services administratifs et d'appui à la pédagogie ne seront établis qu'une fois la première étape du plan complétée. Dès que le Ministère aura donné son accord à la liste des programmes à conserver dans le plan quinquennal, le CCNB - Campbellton sera en mesure d'évaluer l'ensemble des coûts rattachés à la réalisation de cette planification.

Le comité du Collège est fier d'avoir pu collaborer étroitement avec les intervenants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation dans la réalisation de ce plan préliminaire et compte bien poursuivre ses démarches en autant que c'est là les voeux du Ministère.

TABLEAU 6

TABLEAU DES COÛTS DES PROGRAMMES NOUVEAUX

TABLEAU 6 (MODIFIÉ) (OCTOBRE 1991)
TABLEAU D'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES
COÛTS D'IMPLANTATION ET D'OPÉRATION

PROGRAMMES NOUVEAUX	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98
Assistant dentaire (technique)	0	0	ÉLABORATION *	IMPLANTATION 4 12753 03	OPÉRATION 165 963 03	OPÉRATION 165 963 03	
Hygiéniste dentaire (technique)	0	0	0	ÉLABORATION *	IMPLANTATION 1ère année 460 187 52	IMPLANTATION 2e année 374 347.20	OPÉRATION 244 347.20
Techniques de laboratoire médical	0	0	0	0	À venir	À venir	
Conseiller en services d'intégration mention communautaire	ÉLABORATION **	IMPLANT. 50 276 01	OPÉRATION 41 726 01	OPÉRATION 41 726 01	OPÉRATION 41 726 01	OPÉRATION 41 726 01	
Conseiller en services d'intégration mention éducationnelle	ÉLABORATION *	IMPLANT. 215 528.56	OPÉRATION 199 228.56	OPÉRATION 199 228.56	OPÉRATION 199 228.56	OPÉRATION 199 228.56	
Conseiller en animation communautaire mention conditionnement physique	0	0	0	0	ÉLABORATION *	IMPLANTATION 1ère année 240 611.54	
Conseiller en animation communautaire mention Loisirs	0	ÉLABORATION *	IMPLANTATION 1ère année 169 904.41	IMPLANTATION 2e année 212 718.04	OPÉRATION 205 718.04	OPÉRATION 205 718.04	
Techniques en garderie 2e année****	ÉLABORATION **	IMPLANT. 145 508.68	OPÉRATION 132 508.68	OPÉRATION 132 508.68	OPÉRATION 132 508.68	OPÉRATION 132 508.68	
Academic upgrading Restigouche Est	0	0	IMPLANTATION 192 818.54	OPÉRATION 177 818.54	OPÉRATION 177 818.54	OPÉRATION 177 818.54	
Formation générale Restigouche Ouest	0	IMPLANT. 198 818.54	OPÉRATION 177 818.54	OPÉRATION 177 818.54	OPÉRATION 177 818.54	OPÉRATION 177 818.54	

TABLEAU 6 (MODIFIÉ OCTOBRE 1991) (SUITE)
TABLEAU D'IMPLANTATION DES NOUVEAUX PROGRAMMES
COÛTS D'IMPLANTATION ET D'OPÉRATION

PROGRAMMES NOUVEAUX	91-92	92-93	93-94	94-95	95-96	96-97	97-98
Formation de base Restigouche Ouest	0	0	0	0	IMPLANT. 77 245.49	OPÉRATION 60 982.85	
Formation de base et Literacy - Dalhousie	0	0	0	0	IMPLANT. 77 245.44	OPÉRATION 60 982.85	
Literacy - Lorne, Jacquet River, Nash Creek	0	0	0	IMPLANT. 77 245.49	OPÉRATION 60 942.85	OPÉRATION 60 982.85	
Formation linguistique Restigouche Ouest	0	IMPLANT. 47 697.69	OPÉRATION 40 197.69	OPÉRATION 40 197. 69	OPÉRATION 40 197.69	OPÉRATION 40 197.69	
TOTAL - **ÉLABORATION**	64 500**	?	?	?	?	0	
IMPLANTATION	0	658 279.48	362 722.95	702 716.56	614 678.50	614 678.50	
OPÉRATION	0	0	591 479.48	769 298.02	1 201 921.94	1 323 927.64	
TOTAL	64 500**	658 279.48	954 202.43	1 472 014.58	1 816 600.44	1 938 886,38	

Enveloppe globale de 6 839 983.31$ + 64 500$ Élaboration et +

* Frais encourus par la DEEP à être identifiés en consultation avec le collège ressource.

** Après révision de l'état des programmes ASMC, IIC, et Garderie Niveau I, si les professeurs sont embauchés pour l'élaboration les coûts sont de :

CSI commun. = 18 000$
CSI Éduc. = 18 000$
Gard 2e année = 28 500$

*** Programme qui remplacera les programmes ASMC et IIC. La différence des coûts est indiquée.

**** 2e année du programme

N.B. : Des frais de location au montant de 90 000$ par année sont nécessaires vu le manque d'espace au collège et sont inclus dans les 5 programmes de 2 ans en services communautaires, 43 500$ par année pour les programmes en formation générale et 40 000$ par année en santé. Pour un total de 867 500$ pour les cinq années du Plan Quinquennal.

RÉFÉRENCES

Blaquière, C., Analyse des besoins du programme de formation Préposés aux soins psychiatriques (PSP) et secteurs connexes, MESF, Décembre 1985

Boudreau, Paul, M.SC., Etude de marché, Techniques de conditionnement physique, MESF, CCNB - Dieppe, 1990

Cunningham, Carol, Guides de pêche, Chasse et loisirs, MESF Juin 1989

CCNB - Dieppe, Éventaire de l'équipement de gymnase du CCNB-Dieppe Mai 1991

CCNB - Campbellton, Conseiller en services communautaires Aperçu du contenu, décembre 1989

Dietze, B. et Blaquière, C., A study proposal "Day Care Training Program" MESF, Décembre 1990

Emploi et Immigration Canada, Emploi - Avenir Perspective professionnelle canadienne jusqu'à 1995

Emploi et Immigration Canada, Le placement, Cégep de Rimouski, Mars 1991

Emploi et Immigration Canada, "Perspective professionnelle au N.-B.", jusquà 1992

Groupe de coordination du Restigouche, Cours préparatoire à la formation professionnelle Région Ouest, 1989

Lapointe, C., Identification des besoins de formation, 21 février 1989

La section locale 2745 du Syndicat canadien de la fonction publique, "Exposé oral au comité spécial d'élaboration de la politique sociale qui étudie l'intégration scolaire" Septembre 1989

McLaughlin, Y., L'utilisation des para-professionnels en milieu scolaire, Ministère de l'Éducation, direction des services aux élèves. Novembre 1985

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation et CCNB-Campbellton, Planification andragogique d'activités éducatives pour la région Restigouche Ouest, 22 février 1990

Ministère de la Santé et Services communautaires, "Rehabilitation Supportive Personnel", Avril 1991

Ministerial Committee on Restigouche West, Report to the Premier
Septembre 1989

Patterson, Martha E., Rapport de l'étude de suivi sur les diplômés du Nouveau-Brunswick, Direction de la planification, MESF, 1990